

Université Paris 8, Vincennes/Saint-Denis

MASTER 2

Education, Formation et Intervention sociale  
mention Education tout au long de la vie

## **QU'EST-CE QUE L'ALIENATION ?**

Claude SPENLEHAUER

Sous la direction de Remi HESS, professeur en sciences de l'éducation, Expérience  
Centre de Recherche Interuniversitaire Expérience Ressources Culturelles  
Éducation

Juin 2015



# **SOMMAIRE**

## **INTRODUCTION**

### **Partie I – PHILOSOPHIE DE L'ALIENATION**

**A** – Entäusserung, Entfremdung, Verdinglichung : le vocabulaire de l'aliénation chez Marx

**B** – Histoire et étymologie du concept d'aliénation

**C** – Georg Hegel et la philosophie de l'aliénation

**D** – Karl Marx : dépossession, aliénation, exploitation et fétichisme de la marchandise

**E** – Henri Lefebvre : l'aliénation au quotidien

**F** – Joseph Gabel : réification, fausse conscience et aliénation

**G** – Cornélius Castoriadis et l'aliénation : autonomie et hétéronomie

## **Partie II – SOCIOLOGIE DE LA REIFICATION, COMPOSANTE DE L'ALIENATION**

A – Georg Simmel

B – Max Weber

C – Georg Lukacs

## **PARTIE III – HISTOIRE DE L'ALIENATION PSYCHOPATHOLOGIQUE ET DE SES INSTI- TUTIONS**

A – Antiquité

B – Moyen Âge

C – Ancien Régime

D – De la Révolution française à la naissance de l'asile

E – L'institution asilaire

F – L'eugénisme et l'extermination des malades mentaux

G – Le désaliénisme

# **PARTIE IV – PSYCHANALYSE ET PHENOMENO- LOGIE DE L’ALIENATION PSYCHOPATHOLOGI- QUE**

**A** – Approche freudienne

**B** – Approche lacanienne

**C** – Approche phénoménologique

**CONCLUSION**

**BIBLIOGRAPHIE**

## INTRODUCTION

Je m'appelle Claude Spenlehauer. J'ai 43 ans. Je suis né en Alsace, le 27 avril 1972. L'Alsace a été une terre maintes et maintes fois aux prises avec la question de la liberté et de l'aliénation à un Etat dont elle ne voulait pas. La dernière tragédie en date est celle de la Seconde Guerre mondiale. Mes grands-parents et parents, qui n'étaient qu'enfants alors, ont connu cette tragédie avec tous les heurts et malheurs de l'exode : la collaboration qu'ils ont refusé, la loi du silence sur ceux qui y avaient participé y compris leurs voisins qui devinrent leurs futurs patrons, et le maître d'école.

Mes grands-parents eux-mêmes paysans ont connu, durant les deux grands conflits mondiaux, l'assujettissement exercé par celui qui impose à l'autre de parler une autre langue, de changer ses habitudes quotidiennes, de devoir changer ses rapports à l'école, de nier sa différence et sa singularité pour finalement devenir cet autre, homogénéisé.

Pour moi, la question de l'aliénation c'est aussi le moment de mon adolescence où j'ai pris conscience qu'en réalité je n'avais pas décidé grand chose de mes choix politiques, amicaux et religieux et encore moins de ma terre natale qui, toujours et encore aujourd'hui, équivaut à son ressortissant d'avoir collaboré avec « l'ennemi » ou d'être

« un peu allemand » comme me disait un « ami ». Je pris alors conscience de certaines de mes déterminations.

L'aliénation c'est aussi celle d'une personne qui domine l'autre dans une relation asymétrique, autoritaire. Ainsi, j'ai grandi dans une famille où l'autorité parentale ne devait pas être remise en question. La parole notamment celle de mon père ne devait elle non plus, être négociée. La religion ne devait surtout pas être questionnée et la sexualité était elle aussi un sujet tabou dans ma famille. Par ailleurs, à l'Ecole primaire, le régime était à la soumission, à l'obéissance et à la domination par l'autorité autoritaire du maître.

Cette période de ma vie reste encore douloureuse à évoquer tant j'ai acquis de haine contre l'autoritarisme et tant la liberté pour moi est devenue très importante. Cependant, je dois accorder avoir grandi sous le régime d'une l'hétéronomie parfois quasi absolue.

C'est donc comme je disais plus haut à l'adolescence que je souhaitais devenir plus libre, plus autonome. Je me construisais alors contre cette hétéronomie subie. Un certain nombre de circonstances, de situations vont y contribuer : de nouveaux amis rencontrés au Lycée, de nouvelles musiques, notamment le rock, et enfin la rencontre avec les livres. Mes nouveaux amis je les avais rencontrés grâce au redoublement de la classe de Première au Lycée et ce sont eux qui m'ont montré par leur manière de vivre des chemins vers un devenir plus libre.

Ces trois communautés de références : les amis, la musique et les livres vont être absolument essentiels comme

moteurs de ce devenir-plus libre et me permettre de dépasser mes aliénations éducatives, relationnelles et intellectuelles.

Politiquement, je ne me suis jamais engagé dans aucun mouvement ou parti politique de crainte de ne pouvoir préserver ma liberté d'agir et de penser. Ainsi, je me sens de grandes affinités avec les mouvements libertaires, sans vraiment les connaître en profondeur cependant mais je m'attache à l'heure actuelle de mieux connaître les idées et les pratiques des libertaires dans les domaines politiques et éducatifs par la lecture d'ouvrages essentiels de la littérature libertaire et anarchiste.

Economiquement, j'essaye de travailler à minima pour ne pas être trop asservi au niveau de mes besoins fondamentaux. Ceci n'empêchera pas, par exemple, de me sentir surimpliqué dans ma profession au point d'en être par exemple en 2014 complètement aliéné. Cette aliénation au travail constitue l'une de mes implications fortes dans le cadre de cette recherche.

Socialement, j'aime une certaine liberté dans mes relations avec mes amis et ma compagne. Ce besoin de liberté et l'évitement de l'oppression sous toutes ses formes sont parfois difficiles à faire comprendre à mon entourage. Ce besoin ne signifie pas pour moi le besoin ou l'envie de faire n'importe quoi n'importe quand. Il s'agit d'autre chose, que je n'arrive pas réellement à définir.

Mais le besoin de liberté pour moi se fait sentir lorsque dans mon corps je sens une forme d'oppression sur ma manière de penser ou d'agir. Je pense avoir développé une forme de paranoïa vis à vis des formes d'oppression, comme



un « détecteur », un « radar » de sensibilité à l'oppression. Cette liberté et cette oppression sont pour moi de l'ordre de l'expérience. C'est cette dimension d'expérience dépossessive que je vais essayer d'explorer à travers le concept d'aliénation.

Enfin, pédagogiquement je me nourris de manière plus ou moins éloignée, des pédagogies libertaires. Je ne suis pas spécialiste de ces pédagogies mais je me sens une grande proximité avec les pédagogies libertaires (anarchistes, institutionnelles, autogestionnaires) et avec un intérêt particulier pour les pédagogies institutionnelles autogestionnaires, telles que développées par Raymond Fonvieille, René Lourau, Remi Hess, Georges Lapassade.

Sur le terrain professionnel en tant que pédagogue et intervenant dans le domaine musical, c'est ce que j'essaye de transmettre. Sortir de nos servitudes plus ou moins volontaires (La Boétie) est un apprentissage difficile qui n'est jamais acquis absolument. Pour reprendre l'un des concepts de Gilles Deleuze, il s'agit d'un « devenir ». Le travail que je développe avec les groupes de rock en formation va vers une plus grande autonomie et une tentative de dépassement de l'hétéronomie ceci en cohérence avec l'éthique des punks : le Do It Yourself (DIY).

Idéologiquement, intellectuellement j'éprouve de grandes affinités avec les personnalités comme Karl Marx, Jack Kerouac, le DIY du mouvement punk, le mouvement anarchiste et libertaire, Paulo Freire, Carl Rogers, Raymond Fonvieille, Jean-Paul Sartre, Frantz Fanon, John Carpenter, Jimi Hendrix, René Lourau, et bien d'autres encore...

Le concept d'aliénation fait sens pour moi dans mon expérience. Mais malgré mon expérience personnelle d'un certain nombre d'aliénations, la lecture de l'article de Paul Ricoeur disant du concept d'aliénation qu'il était « malade<sup>1</sup> » m'a fait réfléchir.

Faut-il laisser « tomber » ce concept ? A-t-il toujours encore une portée critique qui, il me semble était la destination que lui attribuait Marx et bien d'autres ? Pourtant, il me semble que l'actualité de ce concept semble surgir de toute part et en même temps, cette actualité ne se laisse pas saisir de manière aisée. Preuve en est la critique de ce concept par Louis Althusser.

La critique de ce concept par L. Althusser notamment dans *Pour Marx*<sup>2</sup> où dans une volonté d'établir un marxisme scientifique il critique ce concept comme faisant partie du K. Marx non-scientifique, indiquant par là une coupure épistémologique.

Cependant depuis les travaux de L. Althusser, empreints de dogmatisme déniait à K. Marx l'emploi du concept d'aliénation dans les travaux considérés par lui comme ne faisant pas partie de l'œuvre scientifique de K. Marx, Lucien Sève<sup>3</sup> a montré qu'il n'en était rien. J'en conclus donc que le

---

<sup>1</sup> Paul RICŒUR, « ALIÉNATION », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 12 avril 2014. URL :

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/alienation/>

<sup>2</sup> ALTHUSSER, L. : *Pour Marx*, La Découverte, 2005.

<sup>3</sup> SEVE, L. : *Aliénation et émancipation : Précédé de Urgence de communisme, Suivi de Karl Marx : 82 textes du Capital sur l'aliénation*, La Dispute, 2012.

concept d'aliénation n'est ni malade ni à jeter aux oubliettes. Bien au contraire. Il reste pertinent aujourd'hui. Pour preuve, mon expérience et mes observations.

Je pense aux diverses révolutions qui se déroulent dans le monde, où des peuples essayent de se sortir de la poigne de dirigeants oppresseurs. Je pense aux pays qui sont aux mains des diktats du FMI et de la Banque Mondiale comme la Grèce et l'Espagne, à l'asservissement de peuples entiers par la fameuse « dette », à la domination de la spéculation financière, de l'Etat qui instaure dans de nombreux pays des régimes de surveillance généralisée par le biais d'Internet, de la biométrie et autres caméras de surveillance jusqu'à l'Université Paris 8 (pour un coup annuel de 500.000 euros), sous prétexte de politique de prévention et de sécurité.

Je pense aux régimes sécuritaires mis en place au niveau Européen, la société de l'écran et du spectacle généralisé si bien analysée par Guy Debord, et enfin je pense aux peuples opprimés jusque dans notre pays qui, non seulement dans les discours de droite ou de gauche mais également dans les actes de nos représentants institutionnels par les expulsions des sans-abris, des Roms et autres dits « déviants », mettraient à mal notre conception de ce qu'est notre prétendue « identité nationale ». Tous ces événements sont de près ou de loin liés au phénomène d'aliénation.

L'actualité de la question de l'aliénation n'est pas réellement à montrer au regard de ce qui précède, il me semble. Ce sont plutôt, à mon sens, les intellectuels eux-mêmes qui ont du mal à voir son actualité tant ils restent empêtrés dans des questions comme celle de savoir si oui ou non la question de l'aliénation est/était vraiment une préoccupation constante

dans l'œuvre de K. Marx qui oublie par cette attitude, et c'est à mon sens l'opium du peuple des intellectuels, qu'ils deviennent eux-mêmes étrangers au monde, qu'ils ne semblent plus habiter mais simplement contempler.

L'aliénation avant que d'être un objet de recherche est d'abord une expérience concrète, quotidienne qu'il s'agit de débusquer car elle est visqueuse, squameuse, elle nous échappe.

Mais, Henri Lefebvre disait à raison il me semble que c'est dans le quotidien qu'il faut essayer de la trouver, de la saisir, de la comprendre. D'où l'intérêt par exemple de tenir son journal au quotidien pour traquer l'aliénation et la débusquer comme l'a fait R. Hess dans son *Journal de l'aliénation*.<sup>1</sup> C'est peut-être cette dimension quotidienne, habituelle qui rend si difficile son observation et qui donc nécessite peut-être un outil, le journal, qui s'inscrit dans une pratique quotidienne et qui permettrait de dépasser les objectivations quotidiennes subies des expériences aliénantes.

Concernant mon intérêt pour la question de l'aliénation, je rajouterai dans le cadre de ma formation à l'Université Paris 8 en Sciences de l'éducation que j'ai rencontré ce concept lié à celui de la réification dans le cours d'Analyse Institutionnelle<sup>2</sup> de R. Hess et ce au détour d'une phrase qui m'avait semblé pleine d'intrigue, de mystère. J'avais envie de mener une recherche sur ce sujet.

---

<sup>1</sup> HESS, R. : *Journal de l'aliénation*, PUSG, 2012.

<sup>2</sup> HESS, R. et WEIGAND, G. : *Cours d'analyse institutionnelle, Fragments pour une nouvelle théorie*, PUSG, 2012.

J'ai été intrigué du lien que faisait R. Hess entre l'aliénation et l'analyse institutionnelle. Je ne voyais pas, en quoi l'aliénation et la réification pouvaient être en rapport avec l'analyse institutionnelle, notamment du point de vue conceptuel mais aussi pratique.

Je me suis donc lancé dans une quête effrénée pour tenter au départ de comprendre ce que signifient ces concepts. Il s'agissait d'une recherche de définitions, d'étymologie et ce dans divers domaines, champs de savoir des sciences humaines : philosophie, politique, sociologie, histoire et psychanalyse.

Je consignais dans mon journal de recherche en Analyse Institutionnelle le fruit, les tâtonnements, les errances de mes recherches et je me suis rendu compte qu'un certain nombre d'auteurs, de penseurs ont effectué des travaux importants sur ces concepts et principalement sur celui d'aliénation.

Ces derniers mois, l'aliénation que j'ai subie dans mon rapport à mon lieu de travail m'a fait prendre conscience que loin d'être un concept « malade » (Ricoeur), l'aliénation était bel et bien en « bonne santé », mais, c'est moi qui en était malade, non du concept, mais de l'aliénation comme expérience dépossessive.

Il m'a fallu repenser mon rapport aux institutions. L'aliénation est bien un certain rapport aux institutions, comme je l'envisagerais avec Cornelius Castoriadis plus loin dans le texte. En l'occurrence, ma profonde tristesse, voire mon désespoir m'a permis d'abord de faire le point sur mon rapport à l'établissement et à son manque d'institutions et ensuite, de prendre conscience que l'hypothèse proposée par

C. Castoriadis me semblait pertinente eu égard à mon expérience.

C'est de ces diverses manières que m'est venue l'idée de cette recherche avec l'envie de comprendre ce qui m'a amené à cette situation et à me poser la question de recherche suivante : qu'est-ce que l'aliénation ?

En pensant à cette question et aux nombreux matériaux que j'ai pu réunir dans mon journal de recherche, il m'a fallu faire un choix. Cette opération a été difficile à mener et je vais tenter d'expliquer mon choix dans ce qui suit.

Parmi tous les auteurs et penseurs qui ont travaillé la question de l'aliénation certains m'ont paru plus centraux par rapport à ma question de recherche et surtout ils me permettaient de faire une exploration relativement complètement de cette question.

Mon choix s'est porté sur un certain nombre de figures de la pensée de l'aliénation comme concept critique qui sont : F. Hegel, K. Marx, L. Feuerbach, G. Lukacs, M. Weber, G. Simmel, H. Lefebvre, J. Gabel et C. Castoriadis ainsi que S. Freud et J. Lacan. Les premiers me permettant d'explorer la question de l'aliénation sociale et les seconds de l'aliénation psychopathologique.

C'est à travers ces figures de l'histoire du concept d'aliénation que je vais explorer celui-ci dans deux de ses dimensions que sont, comme précisé ci-dessus, l'aliénation sociale et l'aliénation psychique. A travers ces auteurs, penseurs majeurs de l'aliénation je vais pouvoir effectuer une

lecture large dans les champs de savoir et d'investigation de ce concept déjà nommés.

L'aliénation en tant qu'objet de recherche sera donc envisagée en termes philosophique, politique, sociologique, historique et psychanalytique à travers les concepts d'aliénation sociale et d'aliénation psychique. Le point de vue que j'adopte par rapport au concept d'aliénation est donc multiréférentiel.

Je vais dans un premier temps explorer le concept d'aliénation de manière globale, puis dans sa dimension sociale. Ensuite, je vais m'intéresser à l'aliénation psychique/psychopathologique, autre dimension de l'aliénation. Une autre dimension de l'aliénation aurait pu être explorée, celle de l'aliénation culturelle repérée par François Sigaut<sup>1</sup>. Cette forme d'aliénation je ne l'ai pas explorée étant donné le cadre de la commande de ce travail de recherche. Peut-être le sera-t-elle dans le futur !

En conclusion, je préciserais les apports de cette recherche par rapport à ma question de départ problématisée et d'éventuelles perspectives pour des recherches futures.

---

<sup>1</sup> Sigaut François, « Folie, réel et technologie. À propos de Philippe Bernardet, Les Dossiers noirs de l'internement psychiatrique, Paris, Fayard, 1989 », Travailler 2/ 2004 (n° 12), p. 117-130  
URL : [www.cairn.info/revue-travailler-2004-2-page-117.htm](http://www.cairn.info/revue-travailler-2004-2-page-117.htm).  
DOI : 10.3917/trav.012.0117





# **PARTIE I – PHILOSOPHIE DE L'ALIENATION**

## A – ENTAÜSSERUNG, ENFREMDUNG, VERDINGLINCHUNG, etc. :

### Le vocabulaire de l'aliénation chez Marx

K. Marx emploie divers termes dans le cadre de sa théorie de l'aliénation. Ces divers termes ont été traduits de diverses manières. Franck Fischbach dans sa propre traduction des *Manuscrits économique-philosophiques de 1844* (Vrin, 2007) consacre une partie de son introduction à évoquer la question de la terminologie. Il opère certaines distinctions qui peuvent être éclairantes dans le cadre d'une recherche sur l'aliénation.

F. Fischbach distingue deux séries de concepts. Une première série qu'il nomme "positive" et une série de concepts qu'il nomme "négative".

Ainsi pour F. Fischbach, *Entfremdung* désigne le terme aliénation. *Entäusserung* contrairement à d'autres traductions qui ont traduit *Entäusserung* par aliénation il faudra faire un autre choix de traduction.

Habituellement, la voie pour chercher le sens de ce terme selon F. Fischbach a été de le chercher dans la philosophie de Hegel. Or chez F. Hegel le sens de ce terme est positif (il désigne la "sortie de soi de l'esprit"), chez K. Marx au contraire il ne l'est pas. Il est négatif chez K. Marx affirme F. Fischbach.

En réalité, F. Fischbach propose de passer par le texte de K. Marx lui-même. Ainsi, il est possible de comprendre les divers sens des mots par les polarités que crée K. Marx lui-même dans son texte. A travers les diverses polarités, F. Fischbach reconstruit le sens des diverses expressions de K. Marx.

Ainsi, suivant K. Marx, voici le tableau des termes en langue allemande et leur traduction en français selon la traduction faite par F. Fischbach <sup>1</sup> :

<b>Série conceptuelle négative</b>	<b>Série conceptuelle positive</b>
<i>Entfremdung</i> Aliénation	<i>Aneignung-Gewinnung</i> Appropriation
<i>Entäusserung</i> Perte de l'expression	<i>Ausserung – Veräusserung</i> Expression, extériorisation
<i>Entgegenständlichung</i> Perte de l'objet, désobjectivation	<i>Vergegenständlichung</i> Objectivation
<i>Entwirklichung</i> Déréalisation	<i>Verwirklichung</i> Réalisation

NB : Lorsque le terme est employé selon F. Fischbach de manière négative chez K. Marx il se retrouve dans la colonne

---

<sup>1</sup> Tableau de FISCHBACH, F. in *Karl Marx, Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, intro. trad. an. Par FISCHBACH F. (Vrin, 2007) (p. 22)

de gauche. Employé dans un sens positif, il se retrouve dans la colonne de droite.

## **B - HISTOIRE ET ETYMOLOGIE DU CONCEPT D'ALIENATION.**

### **1) Histoire du concept.**

Le terme aliénation\*<sup>1</sup> fait partie de la théorie sociale selon Stéphane Haber<sup>2</sup>. Deux ouvrages développent selon S. Haber une théorie de l'aliénation objective et subjective, deux ouvrages qui ont fait date. Il s'agit de *Histoire et conscience de classe* (1923) de G. Lukacs et *Manuscripts de 1844* de K. Marx (1932). Je propose de développer ces deux aspects de l'aliénation plus loin dans ma recherche et de voir comment l'aliénation objective et subjective s'entrecroisent sans se confondre.

Cependant, l'histoire du mot se joue entre flux et reflux. Faut-il rappeler que ce mot fut interdit par le Conseil de Kharkov dans les années 1930 au sein du Parti Communiste ? Drôle d'histoire. Mais cela n'empêchera pas, selon S. Haber, au concept d'aliénation de connaître un succès grandissant jusqu'aux années 1960-70 puis de s'effondrer peu à peu vers

---

<sup>1</sup> Dans la suite du texte, par l'astérisque (\*) je renvoie le lecteur à l'excellent ouvrage de : DUMENIL, Gérard; LÖWY, Michael; RENAULT, Emmanuel : *Les 100 mots du marxisme*, PUF, Que sais-je ?, 2012.

<sup>2</sup> HABER, S. : *L'Aliénation. Vie sociale et expériences de la dépossession*, Actuel Marx, 2007.

les années 2000. Le concept connu un regain d'intérêt après la crise des années 2000-2002.

## 2) Etymologie du concept.

Le terme aliénation, selon S. Haber<sup>1</sup>, a subi de multiples transformations. Ainsi, avant 1844, il provenait du latin *alienatio*, dont le sens était juridique signifiant la cession d'un bien ou le transfert d'un droit. Ce sens était prévalent jusqu'au 19<sup>ième</sup> siècle et entendu comme « *dépossession*<sup>2</sup> ».

Cependant, à partir de l'année 1800, ce sens va se transformer. En effet, c'est cette même année que Philippe Pinel publie son *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou La manie*. Celui-ci, précise S. Haber, aurait préféré le terme d'aliénation à celui de folie ou de manie. Mais, cet emploi dans la pathologie mentale a reflué avec la montée de la psychiatrie. En effet, l'objectif de la psychiatrie était de classer, soigner, d'enfermer.

Ainsi le terme « aliéné » n'allait pas dans le sens de la rationalisation nécessaire pour la psychiatrie naissante. Cependant, l'idée de *dépossession* évoquée au préalable dans l'acceptation juridique du terme a pu mieux s'ancrer avec cet autre emploi du terme aliénation lancé par P. Pinel. Aujourd'hui, ces divers sens coexistent mais, la question du type

---

<sup>1</sup> HABER, S. : *L'Aliénation. Vie sociale et expériences de la dépossession*, Actuel Marx, 2007.

<sup>2</sup> Pour des précisions sur l'étymologie du terme aliénation, voir pp. 44-47 du livre de Haber, S. : *L'Aliénation. Vie sociale et expériences de la dépossession*, Actuel Marx, 2007.

d'expérience subjective à laquelle renvoie le concept d'aliénation n'est pas clair.

### **3) L'expérience du concept et concepts associés.**

Ainsi, selon Menacem Rosner<sup>1</sup>, le concept n'est pas clair. D'une part, il a subi des transformations de sens en passant du registre philosophico-religieux à la psychologie sociale puis aux sciences sociales. D'autre part, il est relié de manière ambiguë aux concepts de *réification* et de *fétichisme*. Enfin, le concept est « général » ce qui le rend difficile à définir.

Cependant, il distingue dans son article des phases dans le processus d'aliénation. Ces phases sont au nombre de trois : objectivation, dessaisissement et asservissement. Voici comment M. Rosner les décrit.

#### **a) Les phases du processus d'aliénation :**

Phase 1- *Objectivation*. Dans le sens de K. Marx, c'est le moment de l'acte de création. En produisant, l'homme se sépare de son produit, il y a coupure du lien qui unit l'homme et sa création. Cette phase d'objectivation n'est pas l'aliénation en soi mais crée les conditions de sa possibilité.

Phase 2 - *Dessaisissement*. Le produit prend une existence autonome et devient une « force étrangère », une puissance étrangère dirait K. Marx. L'homme se voit être

---

<sup>1</sup> « *Aliénation, fétichisme, anomie* », ROSNER, M. in *Freudo-marxisme et sociologie de l'aliénation*, 10/18, 1974.

dessaisit de son propre produit qui prend une existence étrangère. Elle ne lui appartient plus. Il en est dépossédé.

Phase 3 - *Asservissement*. Dans cette phase, le créateur est asservi à sa création. Maintenant, c'est le produit qui domine l'homme. Après en avoir été dessaisi, il lui est asservi.

Lorsque cette troisième phase est accomplie, nous pouvons parler d'aliénation au sens complet selon M. Rosner. Cependant, ces trois moments ou phases peuvent ne pas être complètement accomplies, c'est-à-dire que l'aliénation rencontre des facteurs extérieurs qui empêchent son accomplissement. Le processus peut alors être stoppé ou poursuivi.

Cependant la clarification du concept par les phases du processus n'enlève pas le flou concernant l'association du concept d'aliénation avec ceux de réification et de fétichisme. Ces deux derniers concepts ont notamment été développés par J. Gabel et surtout G. Lukacs dans *Histoire et conscience de classe*.<sup>1</sup> Ces développements seront envisagés dans la suite du texte.

Dans son analyse du concept d'aliénation, M. Rosner développe également les composantes de l'aliénation et effectue une distinction de ce concept avec ceux de réification, d'anomie et de fétichisme. Je développerais dans cette recherche la question de la réification.

---

<sup>1</sup> LUKACS, G. : *Histoire et conscience de classe*, Minuit, 1960.

## **b) Les composantes de l'aliénation. Concepts de réification, d'anomie et de fétichisme.**

Selon M. Rosner, « si on parle de réification ou de fétichisme, on met l'accent sur le fait que l'homme ne contrôle ni les conditions de sa vie matérielle, ni celles de sa création spirituelle (...) <sup>1</sup> ». L'accent est mis ici, sur ce que M. Rosner nomme les *composantes de l'aliénation*, celles-ci sont au nombre de trois. Il s'agit de la « production matérielle », la « création spirituelle » et les « relations humaines »<sup>2</sup>.

L'*anomie* constitue l'aliénation, du point de vue objectif, des rapports sociaux. Subjectivement, selon M. Rosner, elle implique un hyperconformisme, une obéissance aveugle aux normes, un isolement social et un manque de repère.

La *réification* correspond objectivement à l'aliénation par rapport aux moyens d'activité, par rapport à la création spirituelle. Subjectivement, elle implique corrélativement une impression d'impuissance et de non-sens.

Ainsi selon M. Rosner des composantes de l'aliénation sont liées à d'autres concepts comme ceux de réification et d'anomie décrits ci-dessus à la fois objectivement et subjectivement.

Après avoir décrit les phases du processus d'aliénation et les composantes de l'aliénation ainsi que les concepts reliés, je propose de poursuivre notre exploration du concept

---

<sup>1</sup> M. ROSNER : *Ibid.* (p. 208)

<sup>2</sup> « *Aliénation, fétichisme, anomie* », M. ROSNER in *Freudo-marxisme et sociologie de l'aliénation*, 10/18, 1974. (p. 190)



d'aliénation au travers de ses penseurs en commençant par la philosophie de l'aliénation de F. Hegel.

## **C - G.W.F HEGEL (1770-1831) et la philosophie de l'aliénation.<sup>1</sup>**

### **1) Le contexte d'émergence de la pensée de la perte de l'unité : 3 lieux.**

La philosophie de l'aliénation va émerger en lien avec le contexte social et historique du temps de F. Hegel. C'est une période de grands bouleversements historiques qui font que F. Hegel développera l'idée de la perte de l'unité comme caractéristique de la modernité. Cette perte de l'unité est impliquée selon lui par l'émergence de la subjectivité qui se caractérise par une scission entre l'homme et la nature, entre le sujet et l'objet. Cette scission pose problème pour F. Hegel et c'est dans trois lieux différents qu'il développera sa philosophie de l'aliénation comme perte de l'unité.

**a) Berne (1793-1797).** C'est à Berne, qu'il développe l'idée selon laquelle les principes imposés du « dehors » ne peuvent toucher l'homme. Ainsi, la religion dans ses principes hétéro-déterminés implique une relation d'hétéronomie entre l'homme et la religion.

---

<sup>1</sup> VANDERBERGUE, F. : *Une histoire critique de la sociologie allemande : Aliénation et réification, Tome 1 : Marx, Simmel, Weber, Lukacs*, La Découverte, 1997.

**b) Francfort (1797-1800).** A Francfort, F. Hegel pense la scission du sujet et de l'objet comme un « destin » et il se pose la question du dépassement de ce destin.

**c) Iéna (1801-1807).** Durant cette période, F. Hegel développe l'idée que les institutions, quelles soient sociales, politiques, culturelles sont des produits du travail de l'homme. Ainsi, le travail est le moyen de développement et d'auto-réalisation de l'homme. Pour F. Hegel, ce sera le moment de la positivité du travail.

Cependant, loin que de ne s'en tenir qu'à cette positivité il va développer le moment de la négativité dans *Realphilosophie*. Il souligne alors dans ce moment de la négativité du travail en développant l'idée selon laquelle celui-ci est à la fois objectivation (*Entäusserung*) mais aussi aliénation (*Entfremdung*).

## **2) Les trois moments dialectiques\* de l'aliénation.**

F. Hegel va expliciter les trois moments de l'aliénation par une dialectique. Il y a d'abord un double mouvement. Celui-ci va de l'extériorisation vers l'aliénation et de l'aliénation vers l'intériorisation.

Ce mouvement peut se décomposer en trois moments. Premier moment d'extériorisation par le travail dans l'objet. Puis second moment d'étrangeté face à l'extériorité de cette nouvelle objectivité. Enfin, troisième mouvement de réappropriation de l'objectivité désobjectivée du deuxième moment par la re-subjectivation.

Ainsi, en suivant les trois moments dialectiques de l'aliénation, celle-ci peut-être dépassée par le troisième moment de la dialectique, par la re-subjectivation, la réappropriation par le sujet de l'objectivité du deuxième moment.

Mais l'œuvre de F. Hegel notamment concernant sa philosophie de l'aliénation trouvera sur son chemin celle K. Marx qui lui aussi fera de l'aliénation un concept central de sa pensée mais aussi et surtout de l'emploi de ce concept dans un sens critique de prise de conscience et de transformation du monde.

## **D – KARL MARX (1818-1883) : dépossession, aliénation, exploitation et fétichisme de la marchandise.**

### **1) La thématique de la dépossession chez K. Marx.**

L'exploration de ce concept chez K. Marx permet d'explorer sa richesse d'un point de vue anthropologique, religieux, philosophique ainsi que politique et économique. J'aimerais souligner que la théorie de l'aliénation chez Marx se développe au fur et à mesure de sa pensée. Le Marx du *Capital* qui développe le concept de fétichisme de la marchandise ne développe-t-il pas un concept, le fétichisme, plutôt et également associé aux manifestations religieuses ? Ainsi K. Marx ne fait-il pas ici dans le domaine du quotidien et spécifiquement économique dans le cas du fétichisme, la

critique de toutes les critiques, celle de l'aliénation religieuse et de « l'opium du peuple ? »

Mais auparavant, il faudrait décrire les influences intellectuelles qui ont contribué au développement de la pensée de Marx concernant l'aliénation. Selon S. Haber, les influences seraient multiples et seraient celles de Friedrich Hölderlin, de L. Feuerbach et de F. Hegel. Commençons par F. Hölderlin.

F. Hölderlin à travers son oeuvre, *Hypérion* développe une conception de l'aliénation comme séparation d'avec la nature par les affects de solitude, d'étrangeté au monde, de l'impossibilité de se réaliser, conception qui semblerait être aussi celle du jeune F. Hegel. Voyons la seconde influence pour K. Marx dans sa conception de l'aliénation.

L. Feuerbach, quant à lui, développe une conception de l'aliénation du point de vue de la vie spirituelle, religieuse en critiquant le christianisme qui selon lui crée des fictions qui visent à attribuer à un Autre ses propres qualités et propriétés et de plus de se les dénier à soi-même.

Cependant, le problème dans la conception de l'aliénation de L. Feuerbach est qu'elle se centre moins sur l'expérience de la perte, sur la dépossession que sur le processus d'objectivation. Ce qui finalement fait de sa conception une abstraction ; abstraction que K. Marx critiquera.

Mais malgré ses influences multiples, K. Marx développe dans les *Manuscrits de 1844*<sup>1</sup> deux usages du concept de

---

<sup>1</sup> MARX, K. : *Manuscrits de 1844*, Flammarion, 1996.

l'aliénation qui sont fondamentaux. C'est dans le premier manuscrit et dans le troisième manuscrit que K. Marx fait la critique respectivement de l'économie politique et de l'hégélianisme. C'est dans cet ouvrage que K. Marx mettra en critique la conception de F. Hegel.

En effet, l'économie politique au temps de K. Marx et l'hégélianisme empêchaient de comprendre le présent historique. Donc c'est par le concept d'aliénation que cette critique est possible. K. Marx constitue alors le concept d'aliénation comme concept critique.

## **2) Les usages de l'aliénation chez Marx.**

Les usages que fera K. Marx du concept d'aliénation sont, selon S. Haber<sup>1</sup> au nombre de deux. Un premier usage descriptif du vécu, de l'expérience en décrivant le travail aliéné et un deuxième usage, explicatif, du processus économique capitaliste qui est celui de l'aliénation économique. Ainsi, K. Marx semble distinguer deux formes d'aliénation qui correspondent à ces deux usages : l'aliénation subjective et l'aliénation objective.

L'aliénation objective est la perte d'autonomie précise S. Haber ou « la perte de soi dans l'objet ». Ce qui correspondrait à la phase 1 (objectivation) et 2 (dessaisissement) décrites par M. Rosner et explorées précédemment.

L'aliénation subjective « se traduit par des sentiments et des sensations de déplaisir, et finalement, par des altérations

---

<sup>1</sup> HABER, S. : *L'Aliénation. Vie sociale et expériences de la dépossession*, Actuel Marx, 2007.

qui ont un statut analogue à celui de la maladie ». L'aliénation subjective est aussi, selon l'interprétation de S. Haber des *Manuscrits de 1844* de K. Marx, le moment de la « peine » et celui de la « perte de la Nature ».

De plus, dans les *Manuscrits de 1844*, S. Haber distingue chez K. Marx trois définitions de l'aliénation : 1) « *perte* de l'objet » qui « vient à se tourner contre son créateur, 2) *dégradation* des conditions d'exercice dans lesquels les individus ne peuvent se reconnaître et qui prennent donc l'aspect de contraintes et causes de souffrance, enfin 3) *corruption* globale d'une nature propre, (...) d'une société<sup>1</sup>. »

Ainsi, l'aliénation comme *dégradation* et *corruption* sont les signes de l'aliénation subjective. La définition de l'aliénation en tant que perte est la signature de l'aliénation objective.

Cependant et de façon plus précise, il est possible selon F. Vanderbergue<sup>2</sup> de tracer un mouvement de la pensée de K. Marx qui part du concept de travail jusqu'au concept de marchandise. Le concept de travail permettrait à K. Marx de développer sa théorie de l'aliénation et de l'exploitation, le concept de marchandise quand à lui permet de développer la théorie du fétichisme de la marchandise. C'est ce que je propose de développer dans ce qui va suivre, en suivant ce mouvement conceptuel tel que proposé par F. Vanderbergue.

---

<sup>1</sup> *Ibid.* (p. 75)

<sup>2</sup> VANDERBERGUE, F. : *Une histoire critique de la sociologie allemande : Aliénation et réification, Tome 1 : Marx, Simmel, Weber, Lukacs, La Découverte*, 1997.

### 3) L'aliénation (théorie de)<sup>1</sup>.

#### a) L'aliénation philosophique :

Pour K. Marx, l'aliénation n'est pas une abstraction. C'est cette critique essentielle qu'il fera, selon F. Vanderbergue, à F. Hegel et à L. Feuerbach (sa conception sera abordée plus loin dans le texte) dans leurs conceptions de l'aliénation.

Donc, pour K. Marx et contrairement à F. Hegel et L. Feuerbach, l'aliénation est quelque chose de réel, de concret, de matériel. H. Lefebvre, cent ans plus tard développera à la suite de K. Marx le même point de vue en inscrivant l'aliénation dans le quotidien, en disant que la critique du quotidien impliquait également la critique de l'aliénation. L'aliénation met le quotidien en critique.<sup>2</sup>

H. Lefebvre dénoncera dans *Marx, une métaphilosophie de la liberté*<sup>3</sup> et dans *la Somme et le Reste*<sup>4</sup>, l'abstraction philosophique de la métaphysique et du philosophe aliéné dans sa propre abstraction de la pensée pure et du concept pur.

Ainsi par exemple, dans *Marx, une métaphilosophie de la liberté*, H. Lefebvre explicite que la question de la liberté n'est pas : qu'est que la liberté, signifiant par là que ce n'est pas réellement une question de définition, mais plutôt une

---

<sup>1</sup> VANDERBERGUE, F. : *Une histoire critique de la sociologie allemande : Aliénation et réification, Tome 1 : Marx, Simmel, Weber, Lukacs*, La Découverte, 1997.

<sup>2</sup> LEFEBVRE, H. : *Critique de la vie quotidienne* (Tomes I, II, III), L'Arche, 1958.

<sup>3</sup> LEFEBVRE, H. : *Marx, une métaphilosophie de la liberté, édition établie par Remi Hess et Sandrine Delceux*, PUSG, 2012.

<sup>4</sup> LEFEBVRE, H. : *La Somme et le Reste*, Anthropos, 4ème édition, 2008.

question concrète qui se pose : comment devenir plus libre ? Cet exemple pour illustrer l'aliénation philosophique critiquée par K. Marx mais aussi par H. Lefebvre l'un des continuateurs de la pensée de K. Marx, aliénation philosophique qui consiste en somme à contempler le monde et non ) le transformer.

*b) L'homme générique (être générique\*) :*

Selon F. Vanderbergue, le jeune Marx développe une théorie de l'aliénation qu'il nomme « intrinsèque. » Ceci veut dire que K. Marx développe une pensée de l'homme, en lui-même en tant qu'homme générique.

Ce concept d'homme générique se déploie en trois termes. D'abord, (1) pouvoir réaliser et s'auto-réaliser dans et par le travail, ensuite, (2) l'homme générique est un homme social et ne se réalise qu'en tant que tel, enfin (3) les sens de l'homme générique sont développés au mieux de ses capacités.

L'homme générique tel que conçu par K. Marx et explicité par F. Vanderbergue, implique alors que si l'une des trois conditions de l'homme générique vient à manquer, il est possible de dire que l'homme est aliéné.

Si je ne peux pas réaliser, produire dans mon travail et si je ne me réalise pas dans mon travail je peux dire au moins partiellement que je suis aliéné.

Restera à s'interroger sur ce qui fait obstacle à cette réalisation. A ce titre je citerai à titre d'exemple l'ouvrage *Le moment de la création*<sup>1</sup> où les auteurs dans leur correspon-

---

<sup>1</sup> HESS, R. et DE LUZE, H. : *Le moment de la création*, Anthropos, 2001.



dance réfléchissent aux obstacles qui les empêchent d'entrer dans le moment de la création et notamment la bureaucratie.

*c) L'aliénation religieuse : Marx et Feuerbach (1804-1872)*

L. Feuerbach et K. Marx auront des points de divergence concernant les solutions apportées à l'aliénation religieuse. Pour L. Feuerbach, en tant que jeune hégélien, qui conteste la position idéaliste de F. Hegel qui semble ne pas proposer de solutions aux problèmes par sa philosophie, la réalité est d'abord sensible et ensuite seulement intelligible.

F. Hegel, quand à lui, avait placé l'intelligible au sommet. Il s'agit donc d'une inversion qu'effectue L. Feuerbach par rapport à la philosophie de F. Hegel.

Pour L. Feuerbach, la critique de l'aliénation religieuse consiste à dire que la religion c'est le rapport de l'homme avec lui-même dans un rapport d'étrangeté à soi-même. Pourquoi ? L'homme a cédé ses qualités, ses potentialités à une divinité. Par cette opération, il se vit lui-même comme étranger à ces qualités attribuées aux divinités. Or, il doit, pour revenir à lui-même, avoir une relation non-aliénée avec lui-même, se ressaisir de ses qualités et de ses potentialités.

Mais, et c'est là le point de divergence avec K. Marx, celui-ci considère que c'est seulement une fois l'aliénation économique abolie que l'aliénation religieuse le sera également. Pour K. Marx, l'aliénation religieuse provient de l'aliénation économique. De plus, la religion n'est pas une cause de l'aliénation, mais simplement un symptôme, une manifestation de l'aliénation.

En quelque sorte, je dirais que la formule de « l'opium du peuple » à propos de la religion indique qu'elle est un écran de fumée par rapport au réel de la misère de la vie de l'homme au temps de K. Marx. Ceci m'amène à considérer l'aliénation d'un point de vue économique.

#### *d) L'aliénation économique :*

Pour K. Marx, selon F. Vanderbergue, l'aliénation économique est « la forme fondamentale et la base réelle de toute aliénation<sup>1</sup>. » (p. 73) Qu'est-ce que cela veut dire ? En somme, une fois l'aliénation abolie, ni plus ni moins, toutes les autres formes d'aliénation s'effondreront. Vu les derniers développements, l'expansion du capitalisme, je ne suis pas certain que ce moment soit déjà venu.

Cependant, de quoi s'agit-il lorsque K. Marx parle d'aliénation économique ? Sous quelles formes se manifeste-t-elle ? F. Vanderbergue<sup>2</sup> décrit l'aliénation économique comme la destruction de l'être générique de l'homme évoqué plus haut et alors deux phénomènes sont en jeu.

D'abord, l'aliénation est un processus, explique F. Vanderbergue lecteur de K. Marx. Ce processus se réalise en trois temps : (1) objectivation, (2) objectification, (3) aliénation. C'est au troisième temps, non pas de la valse, mais de ce processus que l'on aboutit à l'aliénation. Ici je vois une

---

<sup>1</sup> VANDERBERGUE, F. : *Une histoire critique de la sociologie allemande : Aliénation et réification, Tome 1 : Marx, Simmel, Weber, Lukacs*, La Découverte, 1997.

<sup>2</sup> *Ibid.*

résonance avec les trois phases du processus d'aliénation de M. Rosner décrits plus haut dans le texte.

Le premier temps (1) dit d'objectivation, indique que l'homme par son travail extériorise sa subjectivité dans un objet.

Dans le second temps (2), cet objet à tendance à s'autonomiser : c'est le temps de l'objectification. Pour Marx, cette étape est anthropologiquement nécessaire. Elle n'est pas négative pour lui au contraire elle est positive de part sa nécessité anthropologique comme le souligne F. Vanderbergue.

Enfin le troisième temps (3), c'est celui, négatif et pathologique, parce que l'objet une fois autonomisé se retourne contre l'homme, dans le sens où l'homme ne le maîtrise plus, ne le contrôle plus. Ce n'est que dans ce troisième temps qu'il y a à proprement parler aliénation, et plus précisément aliénation économique par le travail.

Mais K. Marx va encore plus loin selon F. Vanderbergue. Dans le travail l'homme s'aliène, mais, de plus, il s'auto-aliène c'est-à-dire qu'il devient lui-même étranger à lui-même et perd son être générique. Ainsi, c'est le travail lui-même qui aliène l'homme.

C'est à ce point de développement de la pensée du jeune Marx que nous pourrions développer la théorie de l'exploitation et le fétichisme de la marchandise appuyés sur une critique effectuée par K. Marx de l'économie politique pensée comme « naturelle ». Le tour de force de K. Marx aura été de montrer qu'il n'en est rien.

Ce sont les hommes qui font l'histoire et les rapports sociaux sont des produits socio-historiques qui ne sont pas naturels, ainsi l'homme peut donc se réapproprier son histoire et la faire. Et les fétichismes de toute sorte sont donc à mettre en critique en tant qu'ils masquent les rapports sociaux.

C'est G. Lukacs qui développera le plus loin possible les concepts de réification et de fétichisme de la marchandise. C'est la raison pour laquelle je propose maintenant de développer l'apport à la pensée de l'aliénation de ce philosophe.

*e) Aliénation et auto-aliénation comme rapports sociaux :*

Adam Schaf dans son article, *L'appareil conceptuel de la théorie marxienne de l'aliénation*<sup>1</sup> développe les concepts de la théorie marxienne suivants : aliénation et auto-aliénation.

Par ces deux termes il faut entendre des rapports sociaux, mais des rapports sociaux différents. L'*aliénation* concerne une « relation », un rapport social entre « l'homme et les effets de son activité productive » (activité productive signifiant :

---

<sup>1</sup> Adam SCHAFF, Claire BRENDEL (trad). *L'appareil conceptuel de la théorie marxienne de l'aliénation*. In : L'Homme et la société, N. 41-42, 1976. Critique et théorie Idéologie et pouvoir. pp. 13-34.

doi : 10.3406/homso.1976.3135

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/homso\\_0018-4306\\_1976\\_num\\_41\\_1\\_3135](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/homso_0018-4306_1976_num_41_1_3135), consulté le 8 décembre 2014.

produits matériels, spirituels, institutions). *L'auto-aliénation* concerne une relation ou rapport social entre l'homme et les autres hommes mais aussi la relation à soi-même.

En fait, l'aliénation concerne l'aliénation des produits de l'homme. L'auto-aliénation concerne l'aliénation de l'homme « par rapport à la société », par rapports « aux autres hommes » ou « par rapport à lui-même. »

Ainsi, pour l'aliénation il y a *relation objective* car ce sont les produits de l'homme qui s'aliènent. Dans le cas de l'auto-aliénation, il y a *relation subjective* car c'est l'homme qui s'aliène.

Dans l'œuvre de K. Marx que ce soit dans *Les Manuscrits de 1844*, *L'Idéologie allemande*, les *Grundrisse* ou le *Capital*, l'aliénation désigne un « rapport entre l'homme et ses produits ». En quoi consiste ce « rapport » :

- « l'homme crée des objets, des idées, des institutions dans l'intention de satisfaire certains besoins sociaux et en cherchant à atteindre les buts définis »,

- mais les produits de l'homme fonctionnant dans un certain contexte social échappent à la volonté de l'homme,

- et dans le « cadre du rapport d'aliénation », ces produits deviennent une « force étrangère à l'homme », « qui s'oppose à sa volonté, anéantit ses projets, menace même son existence et le domine. »

## **E – HENRI LEFEBVRE (1901-1991) : L'ALIENATION AU QUOTIDIEN<sup>1</sup>.**

Le concept d'aliénation n'a cessé de préoccuper H. Lefebvre. Il traverse son œuvre de part en part. Cependant, certaines de ses œuvres plus que d'autres laissent une grande place à l'aliénation. Dans cette partie, pour poursuivre la réflexion sur l'aliénation c'est aux trois tomes de la *Critique de la vie quotidienne*<sup>2</sup> que je propose au lecteur de s'intéresser.

Dans ces trois tomes écrits à différents moments de l'œuvre de H. Lefebvre (Tome I : 1947, Tome II : 1962, Tome 3 : 1981) aborde la critique du quotidien à partir de la méthode marxiste et notamment à partir de la « théorie de l'aliénation et la conception de l'homme comme totalité<sup>3</sup> ».

Dans le premier tome de la *Critique de la vie quotidienne*, H. Lefebvre prend pour « cible initiale » la littérature. Pourquoi ? La littérature de G. Flaubert, celle de l'existentialisme avait « investi le quotidien pour le *déprécier* ». La littérature surréaliste l'avait investi pour le « *porter aux nues* ».

---

<sup>1</sup> « Aliénation et appropriation dans la vie quotidienne. » in SHERIGHAM, M. : *Traversées du quotidien, Des surréalistes aux postmodernes*, PUF-Lignes d'art, 2013. (pp. 133 – 176)

<sup>2</sup> LEFEBVRE, H. : *Critique de la vie quotidienne* (Tomes I, II, III), L'Arche, 1958.

<sup>3</sup> SHERINGHAM, M. : *Traversées du quotidien, Des surréalistes aux postmodernes*, PUF, 2013. (pp.133-176)

L'analyse de Lefebvre selon M. Sheringham serait que la « quête d'une surréalité tend à faire passer au second plan l'existence quotidienne et la dévaluer<sup>1</sup>. » Il s'agirait d'un « rejet » du surréalisme.

Pour H. Lefebvre, le « familier n'est pas pour cela connu ». (H. Lefebvre cité par M. Sheringham). L'aliénation, c'est l'ensemble des obstacles à l'accomplissement de l'homme. Le domaine de cet accomplissement c'est la « vie ordinaire. »

Ainsi, l'aliénation au travail représente la coupure de l'homme d'avec le concret, dans la vie et dans des abstractions. Sheringham explique que « examiner et diagnostiquer l'aliénation revient à comprendre comment des gestes, des actes ou d'autres manifestations spécifiques peuvent nier l'individu (...)»<sup>2</sup>.

Ce qui signifie que le quotidien possède un « double privilège » (M. Sheringham) celui d'être à la fois « le lieu de l'aliénation » et en même temps, « sa possible suspension ».

Pour H. Lefebvre, comme le souligne M. Sheringham, l'aliénation est non seulement un concept mais aussi il s'inscrit dans la réalité quotidienne comme « expérience de dépossession de soi ». C'est donc là, dans ses rapports à l'aliénation, qu'il faudrait tenter de le comprendre et de

---

<sup>1</sup> SHERINGHAM, M. : *Traversées du quotidien, Des surréalistes aux postmodernes*, PUF, 2013. (pp.133-176)

<sup>2</sup> SHERINGHAM, M. : *Traversées du quotidien, Des surréalistes aux postmodernes*, PUF, 2013. (pp.133-176)

l'analyser par un ensemble d'enquêtes, par exemple la focalisation sur une seule journée.<sup>1</sup>

H. Lefebvre pointe l'oubli d'une double relation dialectique entre l'aliénation et son dépassement, entre l'aliénation et le quotidien. Car, il me semble que c'est dans le quotidien que se réalise l'homme et que se réalisent son aliénation mais aussi son dépassement. C'est en tant que l'aliénation est dépassée qu'elle est source de connaissance pour l'être humain. Telles seraient les conclusions de cette incursion dans la pensée d'H. Lefebvre.

## **F – JOSEPH GABEL (1912-2004) : FAUSSE CONSCIENCE, REIFICATION ET ALIENATION.**

Dans *La fausse conscience*, J. Gabel explore « le problème de l'aliénation » et celui de la « conscience réifiée ». Qu'est ce que le « problème » de l'aliénation ? Ce problème est lié à la « structure dialectique » de l'existence, de la vie et de la pensée. La question de l'aliénation ne peut être dissociée de la question de cette « structure dialectique ». J. Gabel souligne que « l'on est “aliéné” du moment que l'on quitte le terrain de la dialectique. » (p. 16)

La question de l'idéologie est centrale pour J. Gabel. En effet, l'idéologie correspond à une pensée « extra-temporalisée » et « dédialectisée ». J. Gabel semble faire une

---

<sup>1</sup> LEFEBVRE, H. : *Critique de la vie quotidienne* (Tomes I, II, III), L'Arche, 1958.



relation homothétique entre l'idéologie et les formes de schizophrénie qu'il observe dans la clinique.

L'aliénation consiste, souligne J. Gabel à la suite de G. Lukacs, en la « saisie non-dialectique de réalités dialectiques. » Ainsi, J. Gabel relie aliénation sociale et aliénation psychique : « Le problème de la pensée dialectique est indissociable de l'aliénation. » (p. 18)

Je me demande mais qu'est ce que la pensée dialectique ? Est-ce que la dialectique est une issue à l'aliénation ? Réinjecter de la dialectique là où il n'y en a plus comme issue à l'aliénation ?

J. Gabel définit la « fausse conscience » et l'« idéologie » comme suit : « deux formes de saisie non-dialectique (réifiées) de réalités dialectiques, autrement dit, deux aspects (ou mieux : deux degrés) du refus de la dialectique. » (p. 19)

Cette définition est, selon J. Gabel, l'exacte définition de la schizophrénie comme « structure anti-dialectique ».

Pour J. Gabel, la fausse conscience est de structure schizophrénique. C'est dans les régimes totalitaires que J. Gabel situe la terre d'élection de la pensée non-dialectique et de la fausse conscience.

Par ailleurs, la pensée utopique constitue elle aussi le lieu, sans lieu (*u-topos*) de la pensée « déréaliste ». Car le problème que pose la pensée utopique est son absence de temporalisation et notamment l'absence de temps historique : le temps est suspendu.

Le temps est en crise. En ce sens, les problèmes posés dans le cadre des idéologies, de la pensée utopique, dans les régimes totalitaires, dans les phénomènes de racisme sont des problèmes dont on retrouve la structure dans la schizophrénie.

Les idéologies et la fausse conscience qui les entourent sont des phénomènes qui présentent des analogies de structure avec la schizophrénie. Analogie de structure dans la forme anti-dialectique de leur appréhension de la réalité « dialectique » comme le dit J. Gabel.

Pour appuyer sa recherche, J. Gabel fait référence au travail d'Eugène Minkowski : *La schizophrénie*.

Le chapitre IV de son ouvrage, *La fausse conscience*, souligne l'importance de la « structure schizophrénique de la pensée idéologique ». Ce chapitre traite de l'aliénation politique. Il emploie le terme de « schizophrénie » au sens de E. Minkowski. Cela signifie qu'il l'emploie comme « synonyme » de « géométrisme » et de « rationalisme morbide ». Que signifient ces termes ?

Le géométrisme est défini comme suit par le dictionnaire Larousse : « Système philosophique qui ramène tout aux formes et à la méthode de la géométrie<sup>1</sup>. »

La base lexicale CNRTL donne la définition suivante : « Intérêt (excessif) pour les figures, les formes géométriques<sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/géométrisme/36696>, consulté le 2 novembre 2014.

E. Minkowski définit le géométrisme morbide<sup>2</sup> ainsi : « Mode d'expression privilégié chez certains schizophrènes, qui utilisent des formes géométriques, souvent symétriques dans leurs productions graphiques<sup>3</sup>. »

Il définit le rationalisme morbide comme suit : « Forme de logique schizophrénique qui restreint et étouffe la réalité vivante et concrète à l'aide de raisonnements abstraits, d'élaborations stériles et contraignantes (E. Minkowski, 1923)<sup>4</sup>. »

Dans le phénomène de rationalisme morbide, J. Gabel souligne que celui-ci comporte une « prépondérance pathologique de la fonction d'identification. » (p. 70) Or, la « logique de la pensée idéologique » est « à base identificative ». Ainsi dans les deux situations cliniques et sociologiques, l'identification sert de levier pour accéder aux deux champs de connaissance et de pratique.

La « schizophrénie politique » est alors cette forme de « pensée enfermée en elle-même, dogmatique, étrangère au réel, imperméable à l'expérience. » (71)

---

<sup>1</sup> <http://www.cnrtl.fr/definition/géométrisme>, consulté le 2 novembre 2014.

<sup>2</sup> <http://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/morbide>, consulté le 2 novembre 2014.

<sup>3</sup> <http://www.psychologies.com/Dico-Psycho/Geometrisme-morbide>, consulté le 2 novembre 2014.

<sup>4</sup> <http://www.psychologies.com/Dico-Psycho/Rationalisme-morbide>, consulté le 2 novembre 2014 ;

« Un schizophrène dort en chacun de nous ; les totalitaires le réveillent pour le mettre à leur service. Tel est, à notre sens, l'essentiel des rapports généraux de l'aliénation et de l'esprit totalitaire<sup>1</sup>. » (p. 27)

Pour J. Gabel, la pensée dialectique et la non-dépendance demandent un « effort ». Effort dont nous pourrions être soulagé par le confort moral et intellectuel de certains régimes politiques : une autre forme de nos servitudes volontaires.

## **G - CORNELIUS CASTORIADIS (1922-1997) et l'aliénation : autonomie et hétéronomie**

Dans cette partie, c'est la question de l'autonomie et de l'hétéronomie en lien avec l'aliénation que j'aimerais développer à partir de l'oeuvre de C. Castoriadis. J'essayerais de répondre tout d'abord à la question suivante : quelle est le rapport entre autonomie et aliénation ? Puis dans un second temps, j'essayerais de répondre à la question du rapport entre hétéronomie et aliénation. L'ensemble de cette partie me permettra je l'espère de mettre en évidence une dimension supplémentaire de l'aliénation : l'aliénation sociale.

---

<sup>1</sup> GABEL, Joseph : *Sociologie de l'aliénation*, PUF, 1970.

## 1) Aliénation et autonomie.

Que veut-on dire quand on dit qu'un individu est autonome ? C'est à cette question que s'attache C. Castoriadis dans l'un des chapitres de son ouvrage, *L'institution imaginaire de la société*.<sup>1</sup>

Tout d'abord C. Castoriadis pose la question du sens de l'autonomie pour l'individu. Il début son questionnement par une lecture personnelle de la phrase de S. Freud : « Wo Es war, soll Ich werden » traduit par « Où est ça, je dois devenir. » Je rappelle au lecteur que C. Castoriadis était psychanalyste et aussi philosophe.

A partir de cette phrase de S. Freud, C. Castoriadis développe sa pensée de l'autonomie et tente de la définir. Cette phrase, il l'interprète de la manière suivante : « Je » doit prendre la place de « Ça »; « Ça » se réfère à l'inconscient et aux pulsions. Pour C. Castoriadis, le Ça est une instance de décision.

Mais c'est une instance de décision en quelque sorte extérieure. Donc en revenant à la phrase de S. Freud, « Je » doit décider. Et, c'est cela que signifie l'autonomie. C'est ce « Je » qui décide, qui devient instance de décision.

---

<sup>1</sup> CASTORIADIS, C. : *L'institution imaginaire de la société*, Points-Seuil, 1999. (pp. 150-171)

Ainsi, C. Castoriadis à partir de cette phrase de S. Freud écrit : « l'autonomie, c'est ma loi, opposée à la régulation par l'inconscient qui est une loi autre, la loi d'un autre que moi<sup>1</sup>. » Ceci signifie, tel que je le comprends, non pas que l'inconscient doive être d'une certaine manière supprimé, ce qui serait impossible, mais que ce serait le conscient qui dominerait l'inconscient.

Etre aliéné signifierait alors d'être dominé par l'inconscient ou en tout cas signifie une domination de l'inconscient sur le conscient. Alors d'une certaine manière, nous sommes tous aliénés. L'inconscient n'est-il pas ce qui ne fait que surgir par lapsus, actes manqués, rêves, humour dans la psychopathologie de la vie quotidienne pour paraphraser le titre de l'ouvrage de S. Freud ? Je laisserais cette question en suspend, mais en tout cas elle mériterait une recherche ultérieure. La psychopathologie de la vie quotidienne comme analyseur de nos aliénations et notamment celle à l'inconscient.

Je reviens à l'inconscient. C. Castoriadis pour poursuivre son raisonnement cite la phrase de Jacques Lacan : « L'inconscient c'est le discours de l'Autre. » L'inconscient est une chose qui est de l'extérieur, de l'Autre, qui exprime ma profonde altérité et qui ne peut jamais être vidé de sa substance. Ainsi, C. Castoriadis pourra dire : « mon discours doit prendre la place du discours de l'Autre, d'un discours étranger qui est en moi et me domine : parle pour moi. » (p. 152)

---

<sup>1</sup> *Ibid.* (p. 151)

Ainsi, immédiatement cette phrase de J. Lacan et son analyse par C. Castoriadis indiquent la dimension sociale du problème qui implique la question de l'altérité, de l'Autre et donc aussi celle du rapport entre aliénation et altérité.

De plus, et c'est là l'une des grandes inventions de C. Castoriadis à mon sens, que celui-ci s'interroge sur la qualité du « discours de l'Autre ». Quelle est sa qualité ? C. Castoriadis explique que ce discours a un rapport à l'imaginaire parce que « dans ce discours, le sujet se prend pour quelque chose qu'il n'est pas. » (p. 152)

Il va plus loin encore en disant que « Le sujet ne se dit pas mais est dit par quelqu'un. » (p. 152) Cette dimension, être dit par quelqu'un est le propre de ce que C. Castoriadis va appeler l'hétéronomie. L'hétéronomie c'est lorsque le « Je » est dit par quelqu'un, c'est-à-dire dominé par « un imaginaire autonomisé qui s'est arrogé la fonction de définir le sujet et, la réalité et son destin. » (p. 152)

Mais, alors comment l'autonomie est-elle possible ? Pour C. Castoriadis le « Je » n'est pas une monade, « c'est une instance active et lucide. » Donc l'autonomie et l'hétéronomie sont dans un rapport qui implique qu'il y ait une « réorganisation des contenus » c'est-à-dire « ceux déjà-là » et ceux que le « Je » a produit. (p. 158)

L'autonomie consiste alors non pas à éliminer le discours de l'Autre mais consiste à instaurer « un autre rapport entre le discours de l'Autre et le discours du sujet » précise C. Castoriadis. (p. 155)

Cet autre rapport peut alors se décrire comme suit : je ne peux pas m'extraire de la société tel une monade, j'existe parce qu'il y a de l'Autre, de l'altérité. Le rapport entre « Je » et l'Autre implique donc de transformer le « sens qui n'est pas sien » (p. 159) en un sens transformé qui est sien. Devenir autonome c'est cela. Et cela implique que cette transformation doit être constante pour devenir plus autonome et donc moins aliéné.

Avec C. Castoriadis, j'ai indiqué la dimension d'altérité qui était en jeu dans les relations entre autonomie et aliénation. Cependant, d'après C. Castoriadis, il y a une hétéronomie instituée qui constitue l'aliénation sociale et qui implique selon moi l'aliénation politique. Dans ce qui suit, c'est cette dimension de l'aliénation que je propose de développer à travers la pensée de C. Castoriadis.

## **2) Aliénation et hétéronomie.**

Pour C. Castoriadis, c'est « dans le monde social » que se trouvent les « conditions » de l'aliénation. (p. 163) Ceci signifie pour C. Castoriadis que le « discours de l'Autre » devient un discours qu'il dit « incarné ». Cette incarnation se fait dans les institutions. A tel point que C. Castoriadis affirme que « l'aliénation est instituée. »

Pour préciser cette phrase, je dirais que dans le cadre de l'analyse institutionnelle, le terme « institué » indique ce qui est déjà-là c'est-à-dire les normes, les lois, les règles, toute forme d'institution qui sont « déjà-là » lorsque je nais : la famille, l'Etat, l'armée, l'argent, le sexe, l'école, la religion, ...



Pour C. Castoriadis, l'aliénation désigne un certain rapport aux institutions. Ce rapport aux institutions, aliéné, il le nomme hétéronome. *Hétéro* vient du grec, autre et *nomos*, vient du grec loi, règle. Ce qui signifie que l'hétéronomie c'est la loi, la règle de l'autre. Donc l'aliénation signifie un rapport aux institutions dit hétéronome donc aliéné à la loi, la règle de l'autre.

Ainsi, les institutions sont aliénantes à plus d'un titre : elles « sanctionnent une structure de classe\* », « une division antagoniste de la société » et le « pouvoir d'une catégorie sociale déterminée sur une autre. » (p. 163) Or, comme tout être vivant vit dans des rapports à des institutions, alors l'aliénation est le lot commun de tous les êtres. Il y a alors aliénation par rapport aux institutions parce que les institutions une fois mises en place ont tendance à s'autonomiser, comme l'objet produit par le travailleur.

Alors les institutions fonctionnent selon une logique qui leur est propre, avec leurs inerties et leurs dynamiques mais, ce qui semble essentiel, c'est qu'au lieu de servir la société, elles l'asservissent.

Pour aller plus loin, il me faut éclaircir ce qui pour C. Castoriadis est entendu par le terme « institution ».

### **3) Aliénation et institution<sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> CASTORIADIS, C. : *L'institution imaginaire de la société*, Points-Seuil, 1999. (pp. 171-248)

Pour développer sa conception de l'institution qui, comme je tenterais de le montrer est en lien avec l'aliénation, C. Castoriadis explicite ce qu'il appelle la « vue économique-fonctionnelle » de l'institution. (p. 171)

Pour l'auteur, l'aliénation est une « modalité » du « rapport à l'institution ». Or, pour comprendre cette modalité il faut expliciter ce qu'est l'institution. Cependant, plus fondamentalement, pour C. Castoriadis, c'est là que se situe l'aliénation : c'est « l'aliénation de la société à ses institutions. » Qu'est ce que cela signifie ? Cela veut dire, comme par exemple dans le cadre du travail, que les institutions s'autonomisent. Castoriadis pose alors la question : qu'est ce qui s'autonomise ?

Dans cette perspective, comme l'écrit C. Castoriadis, l'institution se définit par sa fonction. Cette fonction précise-t-elle c'est « celle qu'elle remplit dans une société donnée » et ces fonctions sont dites « vitales ». Mais, C. Castoriadis critique cette perspective économique-fonctionnelle car elle est trop réductrice, elle opère un réductionnisme car elle ne tient pas compte d'une dimension essentielle : « les significations des institutions ».

C. Castoriadis ne nie pas la perspective économique-fonctionnelle. Pour lui, l'institution « se donne à voir sous le registre du symbolique ». Sans ce registre du symbolique, selon C. Castoriadis il ne peut y avoir d'institutions. Ainsi, les institutions ne se réduisent pas non plus à la dimension unique du symbolique mais sans le symbolique les institutions ne peuvent exister.

Pour illustrer son hypothèse, il prend l'exemple du langage. Au niveau du langage, il y a des symboles qui sont liés à des signifiants et des représentations qui sont liés à des signifiés. Par « signifié », il faut comprendre que c'est le concept et par « signifiant », il faut comprendre ce qui est représenté par le signifié en termes d'image.

Dans le cadre institutionnel, les symboles renvoient à des signifiés, liés à des représentations de ce qu'il faut faire et ne pas faire par exemple. Or, le symbolique c'est ce qui permet de relier ce qui est divisé. Donc, les institutions selon C. Castoriadis sont des systèmes symboliques qui permettent de relier, de créer un « réseau symbolique ».

Pour C. Castoriadis, le symbolique a une composante essentielle c'est l'imaginaire. Il entend, par l'emploi de ce terme, dire deux choses. Cela veut dire à la fois qu'il y a quelque chose d'inventé, et à la fois qu'il y a eu un glissement de sens par rapport aux significations habituelles ou normales. Ce qui signifierait que par l'invention et le glissement de sens, l'imaginaire se sépare du réel.

Mais C. Castoriadis va plus loin dans son analyse du rapport entre institutions et imaginaire. Pour lui, l'imaginaire, c'est la faculté de poser ou de se donner, sous la forme d'une représentation, une chose ou une relation qui ne sont pas encore. (p. 191) C'est ce que C. Castoriadis nomme : *l'imaginaire radical*. Radical dans le sens où il y a création d'une chose ou d'une relation qui n'est pas encore.

Et l'imaginaire défini ainsi est selon C. Castoriadis ce qui permet à la fois la création mais aussi l'aliénation. C'est pourquoi il définit finalement l'aliénation comme

« l'autonomisation et la dominance du moment imaginaire dans l'institution, qui entraîne l'autonomisation et la dominance de l'institution relativement à la société. » Ce qui signifie que la société voit ses rapports à l'institution sur le mode imaginaire, c'est à dire que la société ne « reconnaît pas dans l'imaginaire des institutions son propre produit. » (p. 198)

La société vit dans un rapport d'étrangeté, c'est-à-dire d'aliénation par rapport à ses propres créations que sont les institutions. Et justement l'aliénation sociale et l'aliénation politique sont le fait que la société vit son rapport aux institutions dans un rapport d'hétéronomie alors que les institutions sont ses propres créations. C'est là que se situe finalement l'aliénation la plus complète c'est dans l'oubli de l'auto-institution de la société, dans le fait que la société qui s'institue elle-même.

En réalité, il y a aliénation à partir du moment où « la dimension instituante de la société se trouve occultée de sorte que les institutions cessent d'apparaître pour ce qu'elles sont : des *productions sociales*<sup>1</sup>. »

Ainsi l'idée d'autonomie d'une société implique qu'il n'y ait pas d'hétéronomie des institutions mais bien institution de la société par la société elle-même. Une société autonome est une société, « consciente de son auto-institution », qui « ne cesse de s'interroger sur le sens de celle-ci et d'en reprendre l'élaboration<sup>2</sup>. »

---

<sup>1</sup> THOMES, A. et CAUMIERES, P. : *Cornelius Castoriadis, Réinventer la politique après Marx*, PUF, 2011. (p. 83)

<sup>2</sup> THOMES, A. et CAUMIERES, P. : *Cornelius Castoriadis, Réinventer la politique après Marx*, PUF, 2011. (p. 82)

Pour conclure cette partie, je dirais à la suite de C. Castoriadis que l'autonomie d'une société implique que l'institution de celle-ci soit explicite, donc que l'auto-institution de la société ne soit pas de l'ordre de l'oubli ou du déni. L'oubli de cette auto-institution constituerait alors le fondement de l'aliénation sociale.

**PARTIE II – SOCIOLOGIE DE LA  
REIFICATION, COMPOSANTE DE  
L'ALINEATION**

# LA REIFICATION

La question de la réification est centrale parce qu'elle constitue une pointe extrême de l'aliénation. Je propose de l'explorer à travers les sociologues G. Simmel, M. Weber et le philosophe G. Lukacs.

## 1) Georg Simmel (1858-1918)

La pensée de G. Simmel concernant l'aliénation et la réification se déploie à partir de dualités. Pour G. Simmel, en effet, comme le souligne F. Vandenbergue<sup>1</sup> : « les éléments se cherchent et se complètent mutuellement, sans jamais dépasser leur opposition. » En réalité, pour G. Simmel les conflits, les oppositions prennent la forme de « polarités ». Comme le souligne F. Vandenbergue, G. Simmel considère que « la structure des polarités forme la grammaire générative des formes sociales ».

Ainsi on ne peut pas saisir le monde d'un seul point de vue ou le déduire d'un seul point de vue. Il n'y a pas de « principe premier » à partir duquel on pourrait fonder la pensée. Donc, G. Simmel propose de penser des polarités qui sont en interaction l'une avec l'autre.

C'est à partir de ces polarités que G. Simmel pense la réification et l'aliénation. C'est au travers de *La tragédie de la*

---

<sup>1</sup> VANDENBERGUE, F. : *Une histoire critique de la sociologie allemande, Aliénation et réification, Tome I : Marx, Simmel, Weber, Lukács*, La Découverte/MAUSS, 1999. (pp. 111-157)

*culture*<sup>1</sup> et de *La philosophie de l'argent*<sup>2</sup> que F. Vandenbergue<sup>3</sup> explore la pensée de l'aliénation et de la réification chez G. Simmel.

Pour G. Simmel, la culture c'est l'objectivation et la subjectivation. L'objectivation comme extériorisation de l'âme dans des formes objectives c'est ce que l'on peut nommer par « culture objective ». La subjectivation par « l'introjection » des formes objectives dans l'âme. C'est la « culture subjective ».

L'objectivation implique un risque d'autonomisation donc d'aliénation qui lui est inhérent. Mais au-delà, l'objectivation et la subjectivation impliquent la perte de sens et la perte de liberté car l'aliénation consiste précisément en « l'objectivation des relations sociales » qui « touche la racine de l'individualité ». C'est parce que l'objectivation et la subjectivation touchent à cette « racine de l'individualité » car elles impliquent la réification de la vie dans des formes, et pour G. Simmel « la vie est l'anti-thèse de la forme. »

Ainsi, le « tragique » de la culture c'est la « négation de la vie » mais cette « négation » est inscrite dans la vie elle-même. Ce qui fait comprendre que l'on ne peut pas s'opposer à ce « tragique », donc à l'aliénation : elle fait partie de la vie et existe dans une polarité vie/forme ou fluidité/fixité.

---

<sup>1</sup> SIMMEL, Georg : *La tragédie de la culture et autres essais*, Rivages poches, 1993.

<sup>2</sup> SIMMEL, Georg : *Philosophie de l'argent*, PUF, 2007.

<sup>3</sup> VANDENBERGUE, Frederic : *Une histoire critique de la sociologie allemande, Aliénation et réification, Tome I : Marx, Simmel, Weber, Lukács*, La Découverte/MAUSS, 1999. (pp. 111-157)



G. Simmel estime que la pensée exerce également une chosification dans sa logique. Selon lui, l'expérience « vécue » est « première » et « la réflexion de l'entendement qui objective le monde vécu est secondaire et dérivée. » Mais cette objectivation de l'expérience vécue par la pensée est elle aussi inévitable. Ce qui fait dire à F. Vandenbergue que la connaissance de la réalité « ne peut être qu'une connaissance systématiquement mortifiante. »

Cependant G. Simmel va plus loin dans son étude de l'objectivation et ses effets sur la liberté, la culture et le « style de vie humain » notamment dans la *Philosophie de l'argent*.

Dans l'étude de cette œuvre de G. Simmel, F. Vandenbergue montre qu'il y a trois thèses dialectiques. Je propose de les explorer maintenant.

La première thèse implique une polarité entre « la réification des rapports sociaux » et « la libération formelle de l'individu ». Qu'est-ce que cela signifie ? Cela veut dire que l'objectivation des rapports sociaux induit une libération formelle de l'individu. Ce qui signifie que la liberté de l'individu dans sa forme (esclave, serf, salarié) passe par des étapes successives de « dépersonnalisation », elles impliquent que la personne se trouve « dépersonnalisée » dans des statuts qui le « libèrent » formellement de son individualité.

Cette libération formelle de l'individu est liée à la monétarisation des échanges qui implique elle que les relations entre personnes soient objectivées par l'argent, médiatisées par l'argent et donc réifiées.

Ainsi, la réification pour G. Simmel dans *La philosophie de l'argent* signifie que les relations entre personnes sont réifiées c'est-à-dire que ces relations sont « médiées par des fonctions et des choses. » Ce qui fait dire à F. Vandenbergue que pour G. Simmel, les relations entre personnes sont caractérisées par « l'objectivité, la fonctionnalité, l'instrumentalité, l'impersonnalité, la neutralité affective. »

Mais ce qui est très différent de K. Marx, chez G. Simmel la réification des rapports sociaux implique une plus grande liberté pour les individus, elle ne serait pas une nouvelle servitude car, pour G. Simmel, la liberté c'est le fait de se « sentir » libre : si je me sens libre alors je suis libre.

Cependant, et là nous entrons dans la deuxième thèse dialectique, celle de la rationalisation/perte de sens, il y a deux formes de libertés selon G. Simmel. Il y a une liberté positive et une liberté négative. La liberté « positive » consiste dans le fait d'être libre « pour » quelque chose. La liberté « négative », quand à elle, signifie d'être libre « de » quelque chose.

C'est de la liberté « positive » que peut naître le sens, que je peux donner un sens à ma vie.

Or, le problème de l'homme moderne selon G. Simmel lu par F. Vandenbergue, c'est justement qu'il a perdu le sens. Cette perte de sens est « le revers de la liberté formelle » évoquée plus haut dans la première thèse dialectique réification/libération. Perdu, en quête de sens, nihiliste, vide, l'homme moderne est prêt à troquer les « dieux » pour des « idoles » passagères.

Et accompagné à cette perte de sens, se trouve l'autre élément de cette polarité dialectique qui est la rationalisation. G. Simmel souligne qu'il y a une réelle prépondérance de « l'intellect », de « l'entendement ».

Enfin et c'est la troisième polarité dialectique, réification/aliénation qui est indiquée par la séparation entre la culture objective et la culture subjective. La culture objective serait hypertrophiée et la culture subjective serait atrophiée. Ce qui signifie que l'homme ne peut plus contrôler, maîtriser la culture objective. Et ceci du fait déjà exprimé plus haut que la culture objective s'autonomise et en s'hypertrophiant ne permet pas à la culture subjective de se développer. De ce fait, la culture objective par son effet sur la culture subjective est source d'aliénation.

## **2) Max Weber (1864-1920)**

Le point nodal de la pensée de M. Weber se situe dans la concept de rationalité. Selon F. Vandenbergue l'analyse de l'œuvre de M. Weber montre que l'on peut distinguer deux formes de rationalisé : la rationalité subjective et la rationalité objective. La rationalité subjective désigne « des processus mentaux subjectifs ». La rationalité objective quand à elle désigne les « institutions » et les « organisations » qui dépasse la dimension subjective ; F. Vandenbergue les nomme « supra-subjectives ».

En référence à G. Simmel, la rationalité objective de M. Weber désigne la culture objective dont j'ai traité plus haut. Le phénomène de passage de la rationalité subjective à la rationalité objective est celui d'objectivation. En fait, la

rationalité subjective subit une objectivation. Ce processus d'objectivation est nommé rationalité objectivée.

La rationalité objectivée se présente de diverses manières dans « toutes les sphères de la vie » (M. Weber). C'est à travers l'analyse des institutions et des organisations (économiques, militaires, judiciaires, religieuses, éducatives,...) que sont développées quatre formes de rationalité objectivée à partir de M. Weber par F. Vandenbergue : « rationalité instrumentale » (ou « technique »), « rationalité théorique » (ou « conceptuelle »), « rationalité matérielle » (ou « réelle ») et « rationalité formelle ».

Parmi ces quatre formes je m'intéressais à la quatrième forme de rationalité : la rationalité formelle. La rationalité formelle est l'organisation systématique des moyens caractérisée par « l'objectivité, l'impersonnalité, l'indifférence éthique, la discipline » souligne F. Vandenbergue<sup>1</sup>.

C'est la forme de rationalité qui est propre à l'Occident selon M. Weber. La thèse centrale de M. Weber concernant la rationalité formelle c'est que celle-ci mène « inévitablement à la perte de liberté » comme le souligne Vandenbergue.

Pour M. Weber, la rationalité formelle ne coïncide pas ou peu avec la rationalité matérielle. Car pour M. Weber, cité par F. Vandenbergue, la rationalité formelle est *ohne Ansehen des Persons* : sans considération des personnes. La rationalité formelle « sape les fondements de la liberté individuelle. »

---

<sup>1</sup> Max Weber, *La rationalité formelle et le capitalisme en Occident* in VANDENBERGUE, F. : *Une histoire critique de la sociologie allemande, Aliénation et réification, Tome I : Marx, Simmel, Weber, Lukács, La Découverte/MAUSS, 1999. (pp. 157-211)*

Cette dernière assertion semble aller en contrepoint de ce que développe G. Simmel pour qui je le rappelle, l'homme est plus libre.

La rationalité formelle correspond à la fois une aliénation du fait de la perte de liberté individuelle et en même temps une réification du fait que celle-ci signifie une objectivation de la rationalité subjective. La réification souligne « la domination des hommes par les choses », elle accentue la « domination des hommes sur les hommes » comme le souligne F. Vandenbergue à propos de M. Weber.

Dans ces deux dimensions de la réification, il s'agit de l'établissement de formes de servitude dans leur dimension aliénante. Et c'est la rationalisation formelle grandissante liée à la bureaucratisation qui conduit selon M. Weber à la réification.

Pour comprendre cela, il faut revenir à la rationalité subjective. Dans la rationalité subjective il y a quatre types d'actions sociales. Par la bureaucratisation croissante liée à la rationalisation formelle ce sont ces types d'action sociale qui se déplacent fondamentalement et qui conduisent à la réification. L'une de ces actions sociales est nommée l'action sociale en finalité (*Zweckrational*).

L'action sociale en finalité est définie de deux manières soit dans une acception large, soit dans une acception restreinte. Dans son acception large, elle désigne le fait suivant : les buts à atteindre sont liés aux valeurs. Dans son acception restreinte, elle désigne les buts atteints mais sans référence aux valeurs, mais à des intérêts dans le sens vulgaire du mot.

Ce qui caractérise alors la modernité selon M. Weber c'est justement le déplacement de l'action sociale en finalité de son acception large à son acception restreinte. Ainsi, l'action rationnelle en finalité dans son sens restreint, sans valeurs qui déterminent ses buts, permet à l'ordre social de s'autonomiser en toute extériorité ce qui signifie que l'ordre social s'objective. Car l'ordre social se mécanise et s'appuie sur une base matérielle et non plus spirituelle.

Ainsi, le « cosmos réifié » (*versachlichte Kosmos*) est un cosmos dont font partie l'économie, l'administration, la bureaucratie, la justice et on pourrait ajouter l'école, l'art sont « saturés de rationalité formelle. »

En conclusion, je dirais que chez M. Weber c'est par la réduction de l'action rationnelle à sa seule dimension instrumentale, l'action rationnelle en finalité, restreinte aux finalités dans des institutions qu'est produite la réification.

### **3) Georg Lukacs (1885-1971)**

La réification était le problème central de G. Lukács au moins dans sa période de jeunesse comme le souligne F. Vandenbergue<sup>1</sup>. Le concept de réification chez G. Lukács est

---

<sup>1</sup> Le jeune Lukács. *Réification et rédemption (première synthèse)* in VANDENBERGUE, F. : *Une histoire critique de la sociologie allemande, Aliénation et réification, Tome I : Marx, Simmel, Weber, Lukács*, La Découverte/MAUSS, 1999. (pp. 211-249)

un concept qui condense le « réel capitaliste »<sup>1</sup>, c'est un concept qui est la « quintessence même du prolétariat ». C'est un concept chez G. Lukács à la fois d' « expression » de la misère et de la pauvreté et en même temps un concept de « protestation » contre la misère et la pauvreté.

K. Marx avait déjà souligné la dimension réifiante du capitalisme dans *Misère de la philosophie*. C'est sur la base de K. Marx que Lukács élabore sa théorie et plus particulièrement dans *Histoire et conscience de classe*. C'est donc à une lecture du chapitre *La réification et la conscience du prolétariat. Le phénomène de la réification* tiré de *Histoire et conscience de classe*<sup>2</sup> de G. Lukács que je vais proposer dans ce qui suit. Toutes les citations sauf mention contraire sont tirées de ce chapitre.

G. Lukács propose dans ce chapitre du livre une analyse du phénomène de réification qui historiquement a fait date et qui à ce titre me paraît importante d'essayer de restituer.

Le début de l'analyse du phénomène de réification commence dans l'ouvrage par l'analyse de la marchandise et plus particulièrement de « l'essence » de la « structure marchande ». Et G. Lukács écrit : la « structure marchande » « (...) repose sur le fait qu'un rapport, une relation entre personnes prend le caractère d'une chose. » La relation devient *res* : chose.

---

<sup>1</sup> CHARBONNIER, V.: *La réification chez Lukács* in *La réification, Histoire et actualité d'un concept critique* (Dir. CHANSON, V., CUKIER, A., MONFERRAND, F., La Dispute, 2014. (pp. 43-63)

<sup>2</sup> LUKACS, G. : *Histoire et conscience de classe, Essai de dialectique marxiste*, Gallimard, 1968.

Mais, ajoute G. Lukács : « elle prend le “caractère” d’une “objectivité illusoire” qui, par son système de lois propre, rigoureux, entièrement clos et rationnelle en apparence, dissimule toute trace de son essence fondamentale, la relation entre hommes. »

Ainsi, la « structure marchande » se pose comme un système autonome qui dissimule son essence fondamentale. La marchandise est prise dans un système qui s’autonomise et qui implique l’oubli, la dissimulation, la mystification de la relation humaine. Cette relation devient purement relation d’objet. C’est ce que K. Marx appelait le caractère fétiche de la marchandise.

Mais au delà ce qui intéresse G. Lukács c’est ce qu’implique l’influence du fétichisme de la marchandise à l’endroit de « toutes les manifestations de la vie » comme il le souligne. Le fétichisme de la marchandise est un phénomène qui est « spécifique » « à notre époque » dit G. Lukács. Qu’est ce que cela veut dire ? Le trafic marchand a existé en d’autres temps et sous d’autres formes mais, contrairement à ces autres temps et ses autres formes, il s’est étendu et est devenu une « forme dominante ».

La différence entre les différentes formes dites épisodiques ou dominantes de trafic marchand est une différence « qualitative » plutôt que « quantitative » souligne G. Lukács. Pourquoi qualitative ?

Pour que la forme marchande soit dominante dans une société donnée il faut qu’elle pénètre « l’ensemble des manifestations vitales de la société et les transformer à son image (...). »



Ce qui souligne une double dimension : extension à toutes les formes de vie et réification de celles-ci. G. Lukács décrit ce processus avec l'appui de la pensée de K. Marx. Ce qui importe alors de retenir de l'ensemble de la description du processus par G. Lukács est que la « mystification » que constitue le fétichisme de la marchandise, et la réification qui l'accompagne sont liés au développement du capitalisme, qui est une forme historique de l'échange marchand.

Pour appuyer cette différence G. Lukács prend l'exemple du travail. Il décrit la réification alors de la manière suivante. Elle implique pour l'homme que son activité devienne sa propre « objectivité », quelque chose d'« indépendant » et « qui le domine par des lois propres, étrangères à l'homme. » C'est un monde de « choses achevées », de « relation entre choses » qui émerge.

Subjectivement ce que l'homme fait, son activité « s'objective par rapport à lui », son activité lui devient étrangère, s'autonomise et devient marchandise.

Par ailleurs, au cours de l'évolution de cette extension du fétichisme de la marchandise et du phénomène de réification G. Lukács observe qu'une « rationalisation croissante, une élimination toujours plus grande des propriétés qualitatives, humaines et individuelles du travailleur. » Il observe également le morcellement de l'activité, du travail, des opérations abstraitement rationnelles, la mécanisation du travail qui implique une spécialisation.

La rationalisation du travail, « mécanisation rationnelle » agit sur l'expérience de vie même du travailleur, de celui qui

est actif : l'humain. Ce principe de rationalisation est un principe de calcul. La rationalisation est possible, rendue effective par le calcul même. C'est une autre dimension de la réification.

Cela implique que l'expérience va être découpée, mise en ratio, en part, rationalisée et la posant en étrangère de celui qui la vit. Ainsi, la rationalisation implique entre autre le découpage multiple et infini de la complexité de l'expérience vécue.

Ce qui se « disloque » dans la production des objets se « disloque » également au niveau du sujet. Ce n'est plus l'homme qui est « porteur » du processus de production. Il en est exclu et vit ce processus en pure extériorité. Ainsi le travailleur en est « réduit » à une « attitude contemplative » dit G. Lukács. De plus, la dislocation se produit également entre les travailleurs.

Ainsi, selon G. Lukács, « (...) toutes les conditions économiques et sociales de la naissance du capitalisme moderne agissent en ce sens : remplacer par des relations rationnellement réifiées les relations originelles qui dévoilaient davantage les rapports humains. »

**PARTIE III : HISTOIRE DE L'ALIENATION  
PSYCHOPATHOLOGIQUE ET DE SES  
INSTITUTIONS**

Pour comprendre les diverses approches de la maladie mentale il me paraît important de les inscrire dans leur contexte historique. Dans ce but, je propose d'abord d'explorer l'histoire de la folie jusqu'à nos jours quasiment et qui me permettra de montrer la diversité des approches de la folie et notamment le rôle des institutions diverses.

## UNE HISTOIRE DE LA FOLIE

L'approche de la folie semble s'être faite selon deux manières. L'une moniste et l'autre dualiste. C'est ainsi que présente Claude Quétel, *l'Histoire de la folie*.<sup>1</sup> L'approche dualiste implique une séparation du corps et de l'esprit. L'approche moniste implique une unité du corps et de l'esprit.

Je vais donc commencer par la première période et tenter de caractériser chaque période par ses conceptions, ses remèdes, ainsi que les relations entre les fous et la société.

---

<sup>1</sup> QUÉTEL, C. : *Histoire de la folie, De l'Antiquité à nos jours*, Texto, 2012.

## I - ANTIQUITE

### Première période : L'Antiquité et les fondements de la folie (-3000 – 476)

Durant cette période historique (-3000 – 476), la folie était envisagée comme maladie de l'âme. C. Quételet propose d'abord d'observer les rapports entre folie et polythéismes.

Pour les Egyptiens, le fou c'est celui qui est « absent à lui-même ». Plus encore, pour eux le « cœur » était essentiel et le perdre, l'oublier, signifiait être habité par un démon. Cette idée d'absence à soi-même chez le fou se retrouvera au XIX<sup>ème</sup> siècle dans le mot aliénation, dont l'étymologie, *alienare*, indique le fait de rendre autre, étranger.

Pour les Babyloniens, chaque maladie a son démon. Ainsi, le démon désignant la folie est Idta. Les Babyloniens avaient développés une pharmacopée ainsi que de pratiques chamaniques pour soigner les maladies dont la folie.

Dans la Perse ancienne, la folie est liée elle aussi aux démons. Ils développent en sus trois médecines : le scalpel, les plantes et la parole.

Dans la Grèce archaïque, la médecine était magico-religieuse. Ce sont les prêtres qui soignent les hommes. Ce sont des prêtres-médecins, et ils sont diététiciens, pharmaciens, chirurgiens, ... et ils soignent aussi les fous. Ainsi dans la mythologie grecque, Asclépios est le dieu de la médecine.

La mythologie par ailleurs, consacre de nombreux passages à la folie. Il s'agit de dire de la folie qu'elle est un châtement pour les hommes « en proie à la démesure. » La

démensure dont il s'agit se nomme *ubris*. Et la folie qui lui est corrélée prend ainsi sens dans la mythologie soit sous la forme de la *mania* (Héraclès) en grec soit sous la forme de la *furor* (Héraclès) en latin. Héraclès qui est frappé de folie par Héra tuera ses propres fils.

Ainsi ce que l'on peut observer dans ces civilisations se sont le développement d'une étiologie (cause et facteurs des maladies) et d'une pharmacopée (plantes, substances animales à usage médical) qui est liée au magique et au religieux.

Dans les religions monothéistes (christianisme, islam, judaïsme), le rapport entre Dieu et la folie, entre religion et folie n'est pas identique. En effet, la folie est le sceau du péché. La folie frappe le pécheur. La vision de la folie des monothéismes est une vision pessimiste. Le fou est considéré comme l'opposé du sage. Ainsi, est fou tout d'abord celui « qui perd ce qu'on lui donne » et celui qui a perdu la foi ; le fou c'est l'impie.

C'est parallèlement au développement du magico-religieux que se fait celui de la philosophie. Ainsi la question de la « maladie de l'âme » s'inscrit dans le développement de cette dernière. La maladie de l'âme implique une double prise de conscience qui est à la fois philosophique et médicale qui va impliquer ce que C. Quételet nomme « psychopathologie philosophique » et « psychopathologie médicale. »

La psychopathologie philosophique repose sur l'analogie médico-philosophique c'est-à-dire maladie du corps - maladie de l'âme et santé du corps - santé de l'âme.

Ainsi Platon et Galien établissent trois âmes. A chacune de ces âmes correspondent un organe du corps et une vertu. Se forment alors trois triades : âme végétative – foie - tempérance, âme énergétique – cœur – courage et âme pensante – cerveau – sagesse et science.

De plus, Platon et Empédocle distinguent deux espèces de folies : la bonne folie, créatrice, inspirée et divine et la mauvaise, impliquant manie et affections du corps. La folie peut être créatrice mais aussi péché. Tel est le double sens conféré à la folie par Platon et Empédocle.

Enfin, Platon décrit quatre démences dans son *Phèdre* qui sont liées à des divinités. Ce sont les démences : prophétique (Apollon), rituelle (Dionysos), poétique (Muses) et érotique (Aphrodite et Eros).

Ces maladies de l'âme, maladies du rapport entre le corps et l'âme sont également classées des plus médicales aux plus philosophiques : phrénétis (fièvre aiguë, l'aliénation psychique est son symptôme), furor, hydrophobie, manie et enfin la plus philosophique, la mélancolie.

C. Quétel souligne que ce sont les stoïciens qui ont le plus pensé les maladies de l'âme. Ils contestent la vision dualiste du corps et de l'âme de Platon. Ils proposent une vision moniste. S'illustrent parmi les philosophes de l'âme stoïciens : Cicéron et Sénèque.

Il me semble qu'avec la question du monisme et du dualisme s'ouvre une nouvelle piste concernant l'aliénation. Le dualisme introduit dans la pensée et la pratique une coupure. Dans l'Antiquité cela implique une séparation entre

l'âme et le corps mais aussi entre les personnes qui traitent les maladies de l'âme et du corps : d'un côté le philosophe, de l'autre le médecin.

Tenter de comprendre cette problématique monisme-dualisme impliquerait une exploration philosophique, explorer les philosophies monistes (B. Spinoza, Cicéron, Sénèque, G. Deleuze, ...) et dualistes (R. Descartes, E. Kant, H. Bergson, ...). Concernant l'aliénation je pense qu'il s'agit de la dialectique du sujet et de l'objet.

Plus loin dans son *Histoire de la folie*, C. Quézel évoque la tradition hippocratique. Hippocrate (460-370 avant J.C, médecin grec) développe une théorie des humeurs, humeurs qui « se lient et se modifient dans le corps humain, dans la santé comme dans la maladie. » (p. 36) Ainsi Hippocrate développe sa théorie selon les humeurs (phlegme, sang, atrabile, bile jaune), les organes (cerveau, cœur, rate, foie) et les tempéraments (lymphatique, sanguin, atrabilaire, colique).

Empédocle (490-430 avant J.C, philosophe grec) complète cette physiologie par les éléments (eau, air, terre, feu) et les qualités (froid, humide, chaud, sec).

Enfin, durant cette période de l'Antiquité sont développés des catégories conceptuelles comme : le délire, la manie, la mélancolie, l'hystérie,... étudiées par Hippocrate par exemple, mais aussi par Galien (129-200/216, médecin grec).

Pour conclure, les fous semblent toujours avoir été soignés aussi bien dans les temples, par des onctions, des bains, des éponges, de saignées, des ventouses, des sangsues,



de l'ellébore, des voyages, des secousses, le calme, la musique, le théâtre, les chaînes, l'isolement,... toutes formes de traitements prescrits.

## II - MOYEN AGE/RENAISSANCE

### Deuxième période : Le Moyen Âge (476-1492) et la Renaissance (1492- 1600).

C. Quérel souligne le peu de progrès dans la « réflexion théorique » au Moyen Âge. Ce point de vue est à nuancer. En effet, ce qu'il nomme un *status quo* de la réflexion théorique sur la folie concerne la période du Moyen Âge avant le XIème siècle.

Au XIème siècle, « les traductions arabes redonnent vie à la réflexion théorique et médicale, et par suite à la folie<sup>1</sup>. » Celle-ci se fait par la voie des théologiens et celle des médecins.

Parmi les théologiens c'est particulièrement saint Thomas d'Aquin (1225-1274) qui se distingue « parce qu'il fait intervenir la folie dans sa construction du monde.<sup>2</sup> »

Jacques Simonnet dans son article *Folie et notations psychopathologiques dans l'œuvre de Thomas d'Aquin*<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> QUETEL, C. : *Histoire de la folie, De l'Antiquité à nos jours*, Texto, 2012.

<sup>2</sup> QUETEL, C. : *Histoire de la folie, De l'Antiquité à nos jours*, Texto, 2012.

développe la conception de la folie chez d'Aquin. Cette conception de la folie s'articule à celle de la raison et également à divers concepts : *amentes*, *furiosi*, et *insania*.

### *Amentes et furiosi*

Selon J. Simonnet les termes d'*amentes* et de *furiosi* sont des termes « traditionnels » mais que Thomas d'Aquin emploie dans un sens particulier : « ils désignent l'état d'un homme en qui l'observateur ne peut trouver aucune maîtrise rationnelle <sup>2</sup> ». Ce que ces termes soulignent c'est « l'inaccessibilité à la relation humaine » nous dit Simonnet.

Cette forme de « privation de raison » comme l'appelle Simonnet « se rencontre sous trois modes différents. » Quels sont-ils ? Soit : « la raison ne s'est jamais manifestée », soit la raison a disparu « temporairement », soit elle a disparu « défini-tivement ».

Ce que ces modes disent de l'homme, c'est que celui-ci a perdu toute humanité. « La source de ses actes n'est plus *anima*, mais *animus*. » *Anima* est le siège de la *ratio*, la raison faite d'intelligence et de volonté. L'*anima* est la partie de l'esprit qui « correspond à l'âme spirituelle » alors que

---

<sup>1</sup> SIMONNET, J. : *Folie et notations psychopathologiques dans l'œuvre de Thomas d'Aquin* in QUÉTEL, Claude et POSTEL, Jacques : *Nouvelle histoire de la psychiatrie*, Dunod, 2012. (p. 48-57)

<sup>2</sup> SIMONNET, J. : *Folie et notations psychopathologiques dans l'œuvre de Thomas d'Aquin* in QUÉTEL, Claude et POSTEL, Jacques : *Nouvelle histoire de la psychiatrie*, Dunod, 2012. (p. 51)

l'*animus* désigne « la partie de l'esprit qui organise le fonctionnement du corps et la satisfaction des plaisirs. »<sup>1</sup>

### *Insania*

L'*insania* est « l'abandon de la passion ». Il s'agit d'un état. Cet état provient du fait « qu'on s'est laissé porter par son *animus*<sup>2</sup>. » C'est un processus qui est lié à la « poursuite volontaire de satisfactions immédiates et désordonnées ». Cette « poursuite » se fait au détriment de la raison et pour les passions.

*Le fou dans la société médiévale : pratiques de l'Occident médiéval à l'égard de la folie.*

« La folie des traités médicaux n'est pas, comme on s'en doute, celle que supporte concrètement la société<sup>3</sup>. » Il s'agit de s'intéresser à la manière dont l'Occident médiéval se comporte par rapport à la folie.

D'abord la charité (*caritas*) et l'assistance (*infirmis*). Ce sont deux valeurs « centrales » de la « chrétienté médiévale ». C'est dans cet esprit de charité et d'assistance, qui implique de s'unir à Dieu et de s'identifier à lui, selon Thomas d'Aquin, que vont naître l'hôpital (*hospitalis* : « maison où l'on reçoit les hôtes »).

---

<sup>1</sup> QUETEL, C. : *Histoire de la folie, De l'Antiquité à nos jours*, Texto, 2012.

<sup>2</sup> QUETEL, C. : *Histoire de la folie, De l'Antiquité à nos jours*, Texto, 2012.

<sup>3</sup> QUETEL, C. : *Histoire de la folie, De l'Antiquité à nos jours*, Texto, 2012. p. 55.

Le premier hôpital chrétien décrit a été fondé en 374. Il s'agit l'hôpital Césarée en Cappadoce. A partir du XIIème et du XIIIème siècle les hôpitaux vont se multiplier précise C. Quétel. Qui est accueilli ? Les indigents, c'est-à-dire : les mendiants, les malades et les pèlerins.

Cependant, le surpeuplement va bientôt devenir un nouveau problème pour les hôpitaux nommés aussi « hôtel-Dieu ». Il faudra faire une régulation, si ce n'est une sélection. Sont refusés ou limités les dits « incurables » à savoir les lépreux, les paralytiques, les fous et les aveugles, pas moins.

En ce qui concerne les soins apportés aux fous, les médicaments et les dispositifs de soins préconisés dans l'Antiquité ont la part belle. Le Moyen Âge est le digne héritier des modalités de soins de l'Antiquité, notamment les pèlerinages thérapeutiques. Cependant, à un niveau relativement extrême, des « soins » particuliers sont prodigués selon la méthode « forte » : battre à coup de fouet ou de verges les maniaques, ainsi que la chirurgie.

La figure de l'hôpital va devenir le lieu d'un problématique nouvelle à la fin du Moyen Âge. Cette problématique naît de la différence cette « utopie de la charité » et « la pratique » au sein de l'hôpital.

Comment sont « supportés » les fous au quotidien ? La famille est « civilement responsable » du fou. Il « trouble l'ordre public ». « Le fou sert d'exutoire à la communauté » précise C. Quétel. Ainsi, les fous sont enfermés dans les écuries, dans la grange ou sous l'escalier et ceci de manière temporaire ou non.

Concernant les fous « errants », il en va autrement. Dans les grandes villes, ceux-ci sont souvent des mendiants qui quémangent leur « pitance ». Ceux parmi ces fous qui ne sont pas « connus » de la communauté, qui en sont étrangers, sont exclus de la ville parfois également en cas de folie meurtrière ils sont emprisonnés. Cette dernière mesure cependant est exceptionnelle fait remarquer C. Quétel.

### *Représentations et récupération*

La folie n'intéresse pas que le domaine de la médecine et la dimension pathologique de la folie. Au contraire, dans la vie culturelle les appropriations sont nombreuses.

Ainsi la littérature du Moyen Âge, le roman courtois plus précisément, explore la « folie amoureuse ». L'une de ses figure emblématique outre Lancelot, Perceval ou Tristan est l'ouvrage de Chrétien de Troyes : *Yvain ou le Chevalier au lion* (1177-1181).

Yvain est l'un des Chevaliers de la table ronde. Plutôt que de rester auprès de son épouse, Laudine, il court après la gloire et l'aventure. Mais il doit tenir une promesse : cette course ne doit durer qu'un an. Après un an, sa dame lui interdit de le voir. Or, il n'arrive pas à tenir sa promesse. Il vit reclus dans les bois et perd la raison : il mange ses proies. Mais grâce à ses exploits en forêt il arrive à reconquérir l'amour de son épouse. Il est guéri et abandonne les aventures. L'amour rend fou et en même temps guéri tel le *pharmakon* : poison et remède.

### *Fous à gages :*

Les fous à gages sont les bouffons du roi qui jouent sur une ligne de crête entre folie et raison. Le bouffon ne doit être ni trop fou ni trop raisonnable. Le bouffon est un « attaché du Roi ». C'est ainsi que le Roi s'entoure et d'animaux mais aussi d'être « disgracieux » : « nains », « bossus », « fous » afin d'amuser le Roi et sa cour.

Ainsi le fou, exerce plusieurs activités allant du clown au jongleur, du pantomime au « montreur d'animaux savants ». Son statut également se modifie à la fin du Moyen Âge explique C. Quézel il devient politique. Ce sont enluminures notamment qui montrent face-à-face le Roi et le fou. Figures de la raison et du pouvoir contre figure de la déraison.

### *Fête de fous*

Les premiers siècles du Moyen Âge voient se développer une véritable institution qui est celle de la fête des fous. Elles sont un « héritage des saturnales de l'époque romaine. » Les saturnales sont des fêtes en hommage à Saturne d'où leur dénomination de « saturnales ». Elles se déroulent avant le solstice d'hiver. Saturne est le dieu des semailles et de l'agriculture. A ce moment là les esclaves « jouissaient d'une apparente liberté et où tout était permis<sup>1</sup>. »

Dans cet état d'esprit, la « fête des fous » poursuivait cette « licence » en mangeant du « cochon sur l'autel », en y jouant aux « dés », en buvant du vin, en s'adonnant à l'obscénité, ...

---

<sup>1</sup> Saturnales : <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/saturnales>, consulté le 26 octobre 2014.

En tous les cas, c'est en accordant cette « licence » que l'ordre de tous les jours était bouleversé et en même temps maintenant le reste de l'année.

### *Allégories*

Les allégories de la folie sont des appropriations de la thématique de la folie dans certaines œuvres intellectuelles reprises par la chrétienté médiévale. Ainsi, *La Nef des Fous* de Sébastien Brant et *L'Eloge de la folie* de Erasme. Ces œuvres déploient certaines conceptions de la folie. Par exemple, l'ouvrage d'Erasme déploie l'idée que « la folie est l'apanage de l'humanité » ceci en décrivant les folies des hommes, des femmes, du clergé (théologiens, jésuites), des philosophes, ...

### *Folie et religion*

La chrétienté au Moyen Âge développe sa conception de la folie. Elle associe la folie et le péché. Comme le souligne C. Quérel dans son ouvrage : « la folie est péché » et « le péché est folie ». A cela s'ajoute l'association du pécheur au « blasphème » et au « démon », c'est-à-dire la possession.

Ainsi, l'exemple emblématique de cette association folie-péché est une parabole, celle des « vierges folles » et des « vierges sages » illustrée dans les cathédrales et églises (par exemple à l'Eglise catholique du Tarn<sup>1</sup>) et tirée de l'Evangile selon Saint-Mathieu.

---

<sup>1</sup> <http://catholique-tarn.ccf.fr/Les-vierges-sages-et-les-vierges>, consulté le 26 octobre 2014.

Dans cette parabole, les vierges au nombre de dix (cinq vierges et cinq insensées), symbolisent celles qui seront jugées au Jugement dernier. Les vierges folles ne seront pas reçues au Jugement dernier contrairement aux vierges sages. En effet, les vierges sages restent éveillées pour attendre « l'époux », donc l'amour alors que les vierges insensées restent insouciantes et sommeillent. Le message est assez clair : le Jugement dernier peut arriver à tout moment, il faut rester éveillé et patienter dans l'attente du moment venu.

### III - ANCIEN REGIME

#### **Troisième période : L'enfermement des insensés (XVII<sup>ème</sup> s. – XVIII<sup>ème</sup> s.)**

*L'Hôpital général* – Tout d'abord il faut évoquer la question de la pauvreté dans le contexte global de la fin du Moyen Âge. F. Braudel estime qu'il y avait entre 12 et 14 millions de pauvres soit 20 pour cent de la population en Europe. Tous ne sont pas mendiants ou errants. Cependant on peut compter parmi ceux-ci saisonniers, chômeurs dits « professionnels », pèlerins, prostitués, infirmes, aveugles, Bohémiens, Tziganes, etc....

Ce sont les pouvoirs publics, les institutions qui reprochent à ces errants un certain nombre de choses : ils apportent les maladies (syphilis), commettent des délits, espionnent pour l'étranger, etc. Cependant, les plus grands maux dont ils seraient porteurs seraient : « de vivre sans religion » et d'être « inutiles » et « fainéants ».



Troublants l'ordre public, ce sont les pouvoirs publics qui vont reprendre les reines de la « compétence ecclésiastique » et ce au fur et à mesure du temps. Vont alors être discutés les questions de l'aumône et de la charité, et surtout à qui elle est adressée et quel traitement doivent subir ceux à qui elle n'est pas attribuée.

Les premiers hôpitaux généraux vont sortir de terre notamment en Italie (1581). Le traitement réservé aux pauvres est notifié dans des édits notamment sous le règne de François Ier et Henri II. Ces édits réservent un sort aux pauvres allant de la prison au bannissement de l'aumône rien de moins. Cependant, dans cette « répression » qui s'abat sur les pauvres, catégorie « vague » s'il en est, ce serait l'Italie qui serait « l'avant-garde » de celle-ci selon C. Quézel.

Concernant l'Hôpital général, C. Quézel souligne que c'est au début du XVII<sup>ème</sup> siècle que « les villes les plus importantes » s'en dotent : Lyon (1614), Marseille (1641), etc.... Le modèle de ces hôpitaux est celui de la « charité » et de « l'assistance » mais précise C. Quézel, « l'enfermement est bien réel » et « le régime strict ».

C'est 1656, et non en 1657 comme le prétend Michel Foucault, qu'est fondé l'Hôpital général de Paris. Afin de bien saisir les enjeux de ce moment, C. Quézel propose d'examiner un ensemble d'édits royaux promulgués « tout au long de l'Ancien Régime. » Quel était le but de ces édits ? Il était de réglementer la mendicité et « d'ordonner l'enfermement des mendiants invalides. »

L'édit de 1656 suit la logique globale des édits précédents concernant la mendicité et l'enfermement cependant de nouvelles dimensions se rajoutent : il y aura plus d'Hôpitaux généraux et le fonctionnement sera financé par « revenus fixes ».

L'Hôpital général de Paris entre autre sera constitué de la Salpêtrière et de Bicêtre. Le Roi fait don de la Salpêtrière à l'Hôpital général. Mais des fous pas question dans les multiples « édits, déclarations, rapports » souligne C. Quézel. En fait, « on ne sait toujours pas où les mettre », indiquant par là que la situation n'a guère évolué depuis le Moyen Âge pour les fous.

Cependant note C. Quézel, à la Salpêtrière destinée aux femmes, les insensées représentent presque 3 % de la population. Cette population est très vite séparée des autres en raison de leur « turbulence ». A la fin du XVIIème siècle les insensés représenteront pas moins de 6 %. Au milieu de XVIIIème siècle leur nombre sera de 10 % à Paris.

A Bicêtre où sont enfermés les hommes, C. Quézel précise que la situation est « homothétique ». Ainsi, les insensés (fous et épileptiques) représentent entre 7 et 8 % de la population des enfermés.

Les conditions d'enferment sont plus rudes à Bicêtre qu'à la Salpêtrière. Néanmoins note C. Quézel : la « couverture médicale est précaire », les espaces dédiés sont exigus, les vêtements donnés sont des habits usés, les insensés sont entravés par des « cordes » ou des « chaînes ». Ce qui laisse entrevoir de la réalité des conditions de survie dans ces Hôpitaux généraux.

Mais, concernant l'enfermement les Hôpitaux généraux se trouvent assez vite saturés. Manquant d'espace en province il y a un fort déplacement vers les villes qui s'opère. Cependant, les villes n'arrivent pas à trouver de l'espace pour tous. Ceci montre en partie l'échec de la politique d'enfermement opérée via ces édits et la construction de ces bâtiments qui est corrélative de la promulgation de ces édits.

Vont alors, à la fin du règne de Louis XV (après 1750), se développer les « maisons de force » et les « dépôts de mendicité » respectivement dans le « secteur public » et « privé ».

Faire l'histoire de la folie, s'intéresser à la folie, c'est aussi s'intéresser à l'histoire des relations entre la folie et les institutions. S'opère au cours de cette histoire de la folie une institutionnalisation de la folie qui va croissante, les dispositifs d'encadrement des marginaux et des fous.

Ceci me paraît cohérent puisque suite à ce long moment d'institutionnalisation qui sera vraiment effectif à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, suivra le mouvement de désaliénation et de désinstitutionnalisation de la folie.

Les *maisons de force* – Tout au long de l'Ancien Régime c'est dans les maisons de force qu'il faut chercher les fous explique C. Quézel. Ils seront mélangés à d'autres (« maris ivrognes », « violents », « veuves », etc.) dans ces maisons de correction. Ils y seront envoyés en petit nombre au départ par leurs familles.

Afin de pouvoir placer une personne dans une maison de force, il faut passer par la *lettre de cachet*. Les lettres de cachet<sup>1</sup> se caractérisent par rapport à leur discrétion et leur rapidité d'exécution. Elles sont discrètes par opposition aux lettres patentes » qui sont exprimées dans leur solennité.

Ces lettres sont « signées du roi », « souscrites par un secrétaire d'Etat » et émises dans un but particulier. Elles permettent l'internement, la demande d'exil ou l'emprisonnement. Et, « elles furent presque toujours envoyées à la demande même des familles. » C'est au XVIII<sup>ème</sup> siècle que les familles en sont les principaux demandeurs : 90% précise C. Quézel.

Pour obtenir le placement d'une personne, il faut effectuer un *placet*. Celui-ci est un « écrit adressé à une personne détenant un pouvoir pour lui demander justice, obtenir une grâce, une faveur<sup>2</sup>. » Cependant, il ne suffit pas d'une signature au bas de cet écrit. Il est demandé à d'autres personnes de signer l'écrit dans certaines circonstances, parfois il est demandé des certificats du curé, d'autres situations encore où c'est la police elle-même qui effectue le placet ce en l'absence de famille.

Une fois effectué ce placet et transmis à l'autorité qui est soit « intendant » ou « lieutenant général de Police », ces derniers effectuent une enquête auprès du demandeur, des

---

<sup>1</sup> Frédéric BLUCHE, « LETTRE DE CACHET », Encyclopaedia Universalis [en ligne], consulté le 30 octobre 2014. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/lettre-de-cachet/>

<sup>2</sup> Placet : <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/placet>, consulté le 30 octobre 2014.

voisons et des notables. Il peut arriver que la requête soit rejetée ou ajournée. L'autorité décisive dans tous les cas est Versailles.

Pour quels motifs fait-on une demande d'internement ? La formule employée le plus souvent note C. Quétel est la suivante : « son état ne lui permet pas l'exercice de sa liberté » ou encore « incapable de se gouverner seul(e)<sup>1</sup>. »

De manière plus précise, on peut noter les motifs suivants qui vont de la folie dangereuse (les violents), les violents « potentiels », les suicidaires, la folie « agitée » qui perturbe l'ordre public.

Un certain nombre de délits de pseudo-délinquance, C. Quétel les nomme « crypto- et infra-délinquants », ne sont pas justiciables de prison. Face à ce vide juridique et essayant d'éviter le déshonneur de la prison, les familles font des demandes de placement par lettre de cachet en maison de force.

Or celles-ci sont destinées à priori aux « correctionnaires ». De plus l'Ancien se retrouve face à un problème de taille : les lettres de cachet se multiplient et les places en prison sont de moins en moins nombreuses.

Ainsi sont transformées en maison de force des communautés religieuses. Exemple : la communauté de Bon-Sauveur à Caen emblématique de cette « forte incitation du pouvoir royal » à la conversion de ces communautés en maison de

---

<sup>1</sup> QUÉTEL, C. : *Histoire de la folie, De l'Antiquité à nos jours*, Texto, 2012. (p. 141)

force. Des pressions multiples de toute part vont s'exercer sur la communauté pour que celle-ci fasse ce qu'on souhaite d'elle.

Cette transformation va aller à une telle vitesse qu'à la fin du XVIIIème siècle le « royaume compte près de 500 maisons de force. » Parmi ces maisons de force, C. Quézel précise que plus de 60 % sont des communautés religieuses. Parmi les internés, environ 15 % représentent des insensés.

*Les dépôts de mendicité* – Les dépôts de mendicité constituent avec les maisons de force le second relais de l'Ancien Régime et venant suppléer à l'échec de l'Hôpital général. Ils sont créés en 1767 par un arrêt du Conseil d'Etat du Roi. Le sort des fous dans ces dépôts ne semble pas clairement établi. Est stipulé que « ses maisons suffisamment fermées » sont faites pour « y retenir les vagabonds et gens sans aveu condamnés à être enfermés » précise C. Quézel.

En quinze ans pas moins de 230 000 personnes sont passées aux dépôts. Leur coût qui est supporté par le royaume est exorbitant. « Les conditions de vie sont déplorables. » La discipline, les coups, la révolte et l'évasion sont quelques mots-clés de cette période.

*La réforme* - Cependant, face à ces échecs retentissants de l'administration royale, certaines réformes vont être mises en place elles vont être guidées notamment par la philanthropie.

Cette philanthropie se caractérise par un esprit de charité, une « doctrine d'assistance ». Il s'agit de réparer le mal que la

société a fait. En effet, les philanthropes sont particulièrement touchés par l'horreur des cachots et des chaînes précise C. Quézel.

Cependant, il faudra attendre *l'Instruction sur la manière de gouverner les Insensés* paru en 1785 pour que soit officialisée la « prise en charge de la folie par les pouvoirs publics ».

#### **IV – DE LA REVOLUTION FRANCAISE A LA NAISSANCE DE L'ASILE– Naissance de la psychiatrie.**

*Les lettres de cachet et leur abolition* - Avec et après la Révolution de 1789, ce sera, entre autre « révolutions », l'abolition des lettres de cachet. La « question de l'assistance publique » est importante dans cette période. En effet, sont « dénoncés » l'état des hôpitaux et en même temps sont demandés la création de nouveaux hôpitaux. Ces demandes sont faites par la voie des cahiers de doléances.

Dans ces cahiers de doléance, C. Quézel souligne l'importance de la demande suivante : l'abolition des lettres de cachet qui sont le « symbole de l'arbitraire royal ». Dans les divers décrets émis en cette fin de l'année 1789 figurent certains articles concernant les « insensés » et notamment l'article 9. Cet article stipule que les personnes insensés seront à « la diligence du procureur » pendant une durée de trois mois puis seront « interrogées par les juges », « visitées par les médecins ». Peut-on y voir un « progrès » ?

*La question de la « curation de la folie »* - C. Quézel souligne dans son *Histoire de la folie* que la « réponse sociale » aux fous et la « réponse médicale » à la folie se « méconnaissent ». Un exemple frappant, symptomatique de cette période est le fait suivant : c'est le juge qui décide « qui est fou » et « qui ne l'est pas ». Un autre exemple est que dans le domaine du soin, de la « curation » les méthodes sont encore dans la plupart des hôpitaux des grandes villes assez proches de celles de l'Antiquité que ce soit pour les bains et la pharmacopée.

Cependant de fortes réflexions, une sorte de « révolution de l'esprit », sont proposées du côté de la philosophie avec notamment les œuvres de R. Descartes et de B. Spinoza. Ils posent les questions de l'âme, du dualisme du corps et de l'esprit à nouveaux frais. L'un affirmant un dualisme que l'autre réfute dans son monisme. Cette question du dualisme et du monisme que nous avons déjà rencontrée dans l'Antiquité grecque.

Par ailleurs, dans le domaine des « études cliniques » il faudrait aussi souligner les apports des diverses recherches effectuées en France et outre-mer qui ont permis des avancées significatives dans l'étude des démences, du cerveau, etc. Ces recherches il faut le souligner sont des recherches théoriques.

Dans le domaine de la pratique soit de la thérapeutique, C. Quézel souligne, par rapport au Moyen-Age et à l'Antiquité, le « trop-plein » d'indications. Ainsi, parmi tous les soins figure en tête la saignée pratiquée et prescrite dans quasiment toutes les situations de folie.



Certaines thérapeutiques semblent assez incroyables pour moi aujourd'hui et certaines sont même dépeintes par Jérôme Bosch et Bruegel l'Ancien. Il s'agit, dans ce cas de la pratique clinique, de faire « l'extraction des pierres de tête » ou « pierres de folie », c'est-à-dire de faire une incision au niveau du front pour en retirer la fameuse « pierre de folie », rien de moins.

*Pierre Jean Georges Cabanis*<sup>1</sup> - Ce dont on peut se rendre compte c'est que la folie devient de plus en plus objectivée. Elle devient objet d'observation grâce à P. Cabanis. Il introduit une autre conception de la folie. Il relie la raison et la liberté. Si la raison est mise en danger par la folie, alors la liberté l'est aussi. Si la raison est « perdue » alors la liberté aussi. Cette raison « perdue » signifie et justifie l'enfermement, perte de la liberté individuelle.

C'est un changement de perspective car auparavant, la question de la liberté était uniquement juridique. Avec cette nouvelle perspective, c'est l'ensemble des institutions (magistrats, juges et médecins) qui jugera de la folie de l'homme. C'est la liberté qui est aliénée chez le fou et implique son enfermement.

P. Cabanis proposera un « journal d'asile » où sont consignés les traitements, les effets de ceux-ci, « les ouvertures des cadavres »,... P. Cabanis a lui même tenu un journal : *Journal de la maladie et de la mort d'Honoré-Gabriel-Victor-Riquetti de Mirabeau* publié en 1791.

---

<sup>1</sup> COUPECHOUX, P. : *Un monde de fous, Comment notre société maltraite ses malades mentaux*, Préface de Jean Oury, Seuil, 2006.

*Philippe Pinel*<sup>1</sup> - Pierre Jean Georges Cabanis (1757-1808) est dit penseur des asiles, Philippe Pinel (1745-1826) en est le créateur et serait l'inventeur de la psychiatrie moderne. Le rôle et l'apport de Pinel sont discutés par Michel Foucault et Gladys Swain.

Pour M. Foucault, P. Pinel signe l'entrée dans le « pouvoir disciplinaire » de trois manières : par le silence, la reconnaissance en miroir (le médecin est le modèle du bien et permet au fou distinguer le bien du mal) et le jugement perpétuel. P. Pinel incarne encore une conception morale de la folie. Selon M. Foucault, c'est la médecine qui justifie l'internement.

Pour Gladys Swain, P. Pinel incarne une conception non morale de la folie mais une conception plus globale : celle de la folie humaine. Le fou est mon semblable car il lui reste toujours un peu de raison et c'est sur elle que s'appuie P. Pinel dans son traitement. G. Swain s'appuie sur les conceptions de E. Kant et de F. Hegel sur la folie. E. Kant pense que la folie vient du dehors, d'une autre dimension que la raison. Pour F. Hegel elle vient de l'intérieur, depuis la raison : il s'agit d'une contradiction dans la raison.

Retour à P. Pinel. Quelles sont les propositions de « traitement moral » de P. Pinel ? Ce traitement moral concerne à la fois le « milieu » mais aussi le « patient » comme le souligne C. Quézel.

---

<sup>1</sup> COUPECHOUX, P. : *Un monde de fous, Comment notre société maltraite ses malades mentaux*, Préface de Jean Oury, Seuil, 2006.

Un exemple assez pertinent à ce propos est donné par C. Quézel dans son *Histoire de la folie*. A propos de l'autorité du médecin P. Pinel écrit que (cité par C. Quézel) : il « doit rompre à propos leur volonté (celle des maniaques) et les dompter (...) par un appareil imposant de terreur qui puisse les convaincre qu'ils ne sont pas les maîtres de suivre leur volonté fougueuse et qu'ils n'ont rien de mieux à faire que de se soumettre. » Ceci est écrit en 1794. A méditer.

*Jean – Etienne Esquirol – La naissance de l'asile* – J-E. Esquirol est le collaborateur de P. Pinel. Il publie en 1805 sa thèse : *Des passions considérées comme cause, symptômes et moyens curatifs de l'aliénation mentale*. Il est lecteur des Anciens et en particulier des stoïciens. Pour lui, « les passions constituent le fait primordial de l'aliénation mentale<sup>1</sup> ».

Pour J-E. Esquirol, il y a aussi un traitement moral possible « parce que l'aliéné quelque part raisonne. » Michel Caire écrit à ce propos que en citant J-E. Esquirol : « tout ce qui pourra agir sur le cerveau, directement ou indirectement, et modifier notre être pensant, tout ce qui pourra dominer et diriger les passions, sera l'objet du traitement moral<sup>2</sup>. »

Ainsi la naissance de l'asile est corolaire d'une vision du soin. Pour J-E. Esquirol, qui aura auparavant fait le tour du pays pour dresser un portrait accablant des asiles et des

---

<sup>1</sup> QUÉTEL, C. : *Histoire de la folie, De l'Antiquité à nos jours*, Texto, 2012. (p. 260)

<sup>2</sup> Esquirol cité par Michel Caire sur le site : <http://psychiatrie.histoire.free.fr/lexiq/index.html>, consulté le 29 décembre 2014.

traitements qu'ils subissent dans son rapport *Des établissements consacrés aux aliénés de France, et des moyens de les améliorer* (1918), l'isolement de l'aliéné est essentiel.

Il faut pour cela que l'aliéné soit « soustrait à ces habitudes », éloigné des « lieux qu'il habite », le séparer « de sa famille, des ses amis, de ses serviteurs » écrit-il. L'objectif de l'isolement est de « modifier la direction vicieuse de l'intelligence et des affections des aliénés » complète-t-il dans ce Mémoire « qu'il lit à l'Institut en 1832 ». Pour effectuer cet isolement, le moyen nécessaire et indispensable est : l'asile. Mais il faudra aussi en passer par la mise en place d'une nouvelle loi : la loi de 1838 sur les aliénés.

*La loi de 1838*<sup>1, 2</sup> – Je propose dans la suite d'analyser cette loi. Cette loi de 1838 est composée de trois titres : *Des établissements d'aliénés*, *Des placements faits dans les établissements d'aliénés* et les *Dispositions générales*. Les termes importants sont que la loi concerne les établissements et les placements. Les dispositions générales concernent les « contraventions » aux articles de la loi faites par les médecins ou les établissements. Ainsi les écarts à la cette loi sont punis soit par des amendes soit par des peines d'emprisonnement.

Le titre premier, *Des établissements d'aliénés*, indique que les départements doivent avoir un « établissement public » destiné à l'accueil des aliénés. C'est « l'autorité publique » qui

---

<sup>1</sup> POSTEL, J. et QUETEL, C. : *Nouvelle histoire de la psychiatrie*, Dunod, 2012.

<sup>2</sup> Le texte complet de la loi de 1838 : <http://psychiatrie.histoire.free.fr/legisl/intern/1838txt.htm>, consulté le 29 décembre 2014.

« exerce la direction » de ces établissements. Les préfets et autres membres de l'administration sont sensés « visiter les établissements ».

Le titre deux, *Des placements faits dans les établissements d'aliénés*, comprend plusieurs sections. Ces sections concernent : les « placements volontaires », les « placements ordonnés par l'autorité publique », les « dépenses du service des aliénés », les « dispositions communes à toutes les personnes placées dans les établissements d'aliénés. » Dans ces différentes sections sont légiférées, réglementées les admissions.

Les placements se font selon des dispositifs particuliers selon qu'ils concernent des placements volontaires ou des placements par l'autorité publique. Doivent alors être émis des certificats, des demandes, des pièces servant de preuve. On peut constater assez clairement au vu de ces articles de loi une bureaucratisation des institutions qui accueillent les aliénés.

Mais on peut s'interroger le fait que cette loi qui règle « l'internement des aliénés » arrive « si tard » ? J. Postel et C. Quételet dans leur *Nouvelle histoire de la psychiatrie*<sup>1</sup> proposent « trois difficultés majeures » : depuis 1789, il y a eu des « changements successifs de régime et de politique », « le manque chronique de finances » et « l'ambiguïté fondamentale que constitue tout internement ».

Ainsi selon les auteurs, l'administration serait « embarrassée » notamment depuis l'abolition des lettres de cachet. A cette loi de 1838, il y a eu des préludes sous forme

---

<sup>1</sup> POSTEL, J. et QUETEL, C. : *Nouvelle histoire de la psychiatrie*, Dunod, 2012. (p. 180-sq)

de « mémoires, circulaires, enquêtes ». En 1835, par exemple, a été émise une circulaire dont la préoccupation principale selon les auteurs n'était pas « la philanthropie » ni la « médecine » mais ... la « police » et la « finance ». Voilà quel était leurs problèmes.

*L'ordre asilaire – Retour sur Pinel.* Mais ce qui me paraît important dans cette loi de 1838 c'est la juridicisation du statut du fou, la médicalisation de la folie et la construction de nouveaux bâtiments appelés : asiles. Pour justifier l'enfermement il faut une loi et des dispositifs, des institutions. Et comme le souligne P. Coupechoux dans *Un monde comme vous*<sup>1</sup> : « (...) à partir de P. Pinel, c'est tout un système qui va se constituer, un appareil idéologique élaboré, des méthodes, une vision, une cohérence, des valeurs qui vont s'articuler sur celles dominantes de toute une époque ». (p. 96)

Ce système c'est l'ordre asilaire, car comme le souligne P. Coupechoux : « l'asile, c'est l'ordre ». Il précise à la suite de Robert Castel que cet ordre se décline selon « trois grands principes » : « isolement du monde, constitution de l'ordre asilaire et relation d'autorité ».

Le premier principe implique que pour soigner il faut enfermer et mettre à l'écart. Et P. Pinel fournira la « justification scientifique » de cet enfermement. Il sera opposé à toute philanthropie : « avant Pinel, on enfermait les “déraisonnables” pour les soustraire, arbitrairement, à la

---

<sup>1</sup> COUPECHOUX, P. : *Un monde comme vous, Essai sur l'humanité de la folie*, Seuil, 2014.

société ; après Pinel, on interne les malades pour les soigner et donc pour leur bien (...) <sup>1</sup> ».

Un « ordre asilaire spécifique » constitue le deuxième principe de cet ordre selon P. Coupechoux lecteur de R. Castel. La vie asilaire est organisée de manière « très stricte », les « règles doivent être respectées à la lettre », il y a « des hiérarchies » et des « emplois du temps ». Il s'agit pour P. Pinel de construire un paradis idéal, lieu clos, loin des vices, débauche et paresse, de la société. S'établit alors selon P. Coupechoux une « relation entre la folie et les questions sociales ».

Le troisième principe de cet ordre est fourni par « la relation d'autorité entre le médecin et le malade » écrit P. Coupechoux. Le médecin a un pouvoir absolu. Le médecin incarne le « pôle de la raison » et le malade le « pôle de la déraison ». C'est le médecin qui incarne la loi souligne P. Coupechoux.

*La nosographie – Justification de l'ordre asilaire* - Pour justifier un tel dispositif asilaire il faut mettre en place un « champ théorique » basé sur une nosographie (« classification des maladies mentales ») à partir des « symptômes » des maladies. Pour effectuer sa classification P. Pinel reprend la méthode de classification des sciences naturelles. « Il s'agit donc d'observer les signes de la maladie, dans l'ordre de leur apparition et dans les signes de leur développement ».

Mais P. Pinel n'ira pas chercher dans l'organisme les signes d'apparition de la maladie comme cela se pratiquait

---

<sup>1</sup> COUPECHOUX, P. : *Un monde comme vous, Essai sur l'humanité de la folie*, Seuil, 2014. (p. 101)

couramment dans la médecine de son siècle. Ainsi l'aliénisme se distingue des autres pratiques médicales, faisant de celui-ci « un univers à part » comme le souligne P. Coupechoux.

L'aliénation comme folie est donc clairement liée à de multiples institutions (médicales, familiales, religieuses, juridiques, politiques) et plus particulièrement à l'institution asilaire. L'aliénation comme folie et les institutions ont partie liée. C'est cet aspect que je vais développer maintenant.

Et pour mieux comprendre l'asile en tant qu'institution et les conditions de la vie asilaire, je propose de continuer cette recherche par l'étude du travail sociologique de Erving Goffman : *Asiles*<sup>1</sup>. La perspective de E. Goffman est sociologique. Il me semble que comprendre l'histoire de l'aliénation comme folie c'est aussi comprendre l'histoire de ses institutions donc l'asile. Ainsi sera peut-être possible une critique des institutions asilaires comme lieux de réclusion et de « mortification » : lieu d'aliénation. Cette critique de l'institution asilaire comme produisant de l'aliénation sociale sera importante dans la construction progressive de la psychothérapie institutionnelle.

---

<sup>1</sup> GOFFMAN, E. : *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Minit, 1968.



## V- L'INSTITUTION ASILAIRE ET « L'UNIVERS DU RECLUS »

### 1) Les institutions totalitaires et ses caractéristiques

Dans son ouvrage *Asiles*, E. Goffman définit l'institution totalitaire de la manière suivante. L'institution totalitaire est « un lieu de résidence et de travail ». Donc tout d'abord s'est un lieu où l'on vit, où l'on habite mais aussi où l'on travaille. Dans ce « lieu de résidence et de travail » il y a un « grand nombre d'individus » qui sont « placés dans la même situation ». Quelle est cette situation ? Les individus sont « coupés du monde extérieur pour une période relativement longue ». Que font-ils ? Ils « mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées ».

E. Goffman après avoir défini les institutions totalitaires comme envisagé ci-dessus définit les « différents types d'institutions totalitaires ». E. Goffman distingue cinq groupes d'institutions totalitaires. Il les définit comme des « organismes sociaux ».

Ces organismes sociaux ou institutions sont des « lieux (pièces, appartements, immeubles, ateliers) où une activité particulière se poursuit régulièrement. » (p. 45) Ce qui est à noter dans cette définition ce sont que ce sont des espaces circonscrits dans l'espace et qui sont singularisés par un type d'activité caractérisée par sa régularité ; ce dernier aspect souligne la dimension temporelle de l'activité.

Le premier groupe d'institutions totalitaires ce sont les organismes qui « se proposent de prendre en charge les personnes jugées à la fois incapable de subvenir à leurs besoins et inoffensives ». Ce sont les « foyers pour aveugles, vieillards, orphelins et indigents ».

Le second groupe d'institutions totalitaires ce sont les organismes qui prennent en charge « les personnes jugées à la fois incapable de s'occuper d'elles-mêmes et dangereuses pour la communauté ». Ce sont alors les « sanatoriums, hôpitaux psychiatriques et léproseries ».

Le troisième groupe d'institutions totalitaires a pour but de « protéger la communauté contre des menaces qualifiées d'intentionnelles ». Ce sont alors les « prisons, établissement pénitentiaires, camps de prisonniers et camps de concentration. »

Le quatrième groupe d'institutions totalitaires est constitué d'institutions dont le but est de « créer les meilleures conditions pour la réalisation d'une tâche donnée et qui justifient leur existence par ces seules considérations utilitaires ». Ce sont alors : « les casernes, navires, internats, camps de travail, forts coloniaux, (...) grandes maisons. »

Enfin, le cinquième et dernier groupe d'institutions totalitaires est constitué par celles qui « ont pour but d'assurer une retraite hors du monde ». Ce sont les « abbayes, monastères, couvents et autres communautés religieuses. »

Le but de cette définition des institutions totalitaires n'est pas pour E. Goffman de constituer une grille d'analyse mais simplement un « point de départ concret ». Ce qu'il faut noter

tout du moins dans cette définition des institutions totalitaires par groupes c'est qu'elles ont chacune des caractéristiques qu'elles partagent ou pas avec les autres groupes.

Par exemple, ce qui semble distinguer le premier du deuxième groupe c'est la dangerosité. Dans l'ensemble ces différents groupes ont pour caractéristique commune la « vie recluse » soit par exemple sous la forme de la retraite pour les abbayes ou bien soit sous la forme de la séquestration pour les prisonniers.

Il faut distinguer « la vie recluse » de la « vie normale ». En effet, les individus des sociétés modernes selon E. Goffman ont une diversité d'activités (dormir, se distraire, travailler) qui s'effectue dans des lieux différents, « avec des partenaires différents, sous des autorités différentes ».

Au contraire, dans les institutions totalitaires cette « vie normale » est « brisée ». Selon E. Goffman : « Les institutions totalitaires (...) brisent les frontières qui séparent ordinairement ces trois champs d'activité (...) » et il souligne plus loin que « c'est même là une de leurs caractéristiques essentielles ».

En effet, comme le souligne E. Goffman les « aspects de l'existence » se déroulent dans un même cadre et sous une même autorité. De plus, les activités se « déroulent » avec un grand nombre d'autres personnes dans une grande promiscuité. Enfin, les activités sont programmées de « manière stricte ». Mais E. Goffman précise que ces trois éléments peuvent se retrouver dans d'autres institutions (école, administration) mais regroupées ensemble elles caractérisent l'institution totalitaire.

Cependant, le caractère essentiel des institutions totalitaires est, souligne E. Goffman, « qu'elles appliquent à l'homme un traitement collectif conforme à un système d'organisation bureaucratique qui prend en charge tous ses besoins (...) ». Les conséquences de ce « traitement collectif », « système d'organisation bureaucratique » ne sont pas négligeables.

Elles impliquent de la part du personnel responsable une activité non pas de direction ou de contrôle mais de surveillance. Elles impliquent aussi ce que E. Goffman appelle « un fossé infranchissable » entre les dirigeants, restreints dans leur nombre et les dirigés, « la masse ». Ce qui implique chez les dirigeants un sentiment de supériorité et chez les dirigés, les « reclus » comme les appelle E. Goffman, un sentiment d'infériorité.

De plus, les échanges entre les groupes dirigeants-dirigés sont aussi à prendre en compte dans les conséquences de ce « traitement collectif ». « Les échanges entre ces deux groupes sont des plus restreints » écrit à ce propos E. Goffman : sont instituées des « barrières » entre ces groupes, barrières instituées par l'institution. Ces « barrières » et ces « limitations de contact » entre les deux groupes entretiennent des images stéréotypées et antagonistes entre les deux groupes.

Ce qu'il s'agit alors de souligner c'est que ce « fossé » entre « le personnel et les reclus » comme l'appelle E. Goffman est « l'une des conséquences majeures du maniement bureaucratique d'importantes masses de gens ».

Après avoir exploré la définition des institutions totalitaires et leurs caractéristiques, je propose maintenant de développer ce qu'il en est de « l'univers du reclus » selon l'expression d'E. Goffman. En explorant cet univers il s'agira d'envisager les institutions totalitaires, dont l'asile et l'hôpital psychiatrique font partie, du point de vue des reclus.

## 2) « L'univers du reclus<sup>1</sup> »

Les institutions totalitaires maintiennent une tension entre le dehors, « l'univers domestique » et le dedans, « l'univers de l'institution ». En ce sens, il n'y a pas d'imposition par l'institution de sa propre culture souligne E. Goffman.

En effet, les nouveaux arrivants dans l'institution arrivent avec leur propre culture, ce que E. Goffman appelle « culture importée ». Les changements qui s'opèrent, si ils s'opèrent, s'effectuent plutôt dans le fait pour les individus ne pas pouvoir « actualiser certains comportements » et par le fait d'une « ignorance » des changements dans la vie extérieure ce qui peut impliquer ce que E. Goffman appelle une « déculturation », une forme d'inadaptation au monde extérieur.

Ainsi le nouvel arrivant est en quelque sorte soumis à des « amputations » de sa personnalité. E. Goffman va même plus en parlant de « mortifications », « d'humiliations », « de dégradations » de la personnalité. E. Goffman parle de « techniques de mortifications. Je propose de les explorer dans ce qui suit.

---

<sup>1</sup> Ce titre est emprunté à E. Goffman dans : *Asiles*, Minuit, 1972.

La première « technique » est celle de la barrière entre l'univers de l'institution et le monde extérieur : « l'isolement ». L'individu contrairement au monde extérieur se trouve dans une situation de dépossession des multiples rôles qu'il pouvait exercer dans la vie courante. Il y a une rupture qui est instituée par rapport aux rôles que pouvait tenir l'individu auparavant. Par exemple, le reclus est privé de visites.

La seconde « technique » concerne les « cérémonies d'admission » qui impliquent des « privation » et « mortifications ». E. Goffman cite : les « photographies », le « curriculum vitae » enregistré, la « pesée », la « prise d'empreintes digitales », « séance de déshabillage », « coupe de cheveux », « communication du règlement ». Par cette seconde technique liée à l'admission l'institution opère un « nivellement », une « homogénéisation », une transformation en « objet » du nouvel arrivant. L'attitude adoptée par le futur reclus semble alterner entre soumission (feinte ?) et antagonisme. En tous les cas, l'admission est une épreuve d'obéissance souligne E. Goffman.

La troisième « technique » consiste à remplacer les éléments dont a été dépouillé le reclus par d'autres. Ces objets de remplacement sont des objets en série, impersonnels qui appartiennent à l'établissement. On peut constater que le reclus est littéralement spolié comme le souligne E. Goffman.

La quatrième « technique » concerne non plus l'aspect extérieur du reclus mais touche à « la dégradation de l'image de soi » par « les coups », les « thérapeutiques de choc », « les interventions chirurgicales », « les outrages », l'attitude de « déférence » de l'institution à son égard.

Enfin, il faut souligner l'importance du phénomène de « contamination ». Ce phénomène comporte deux dimensions : la contamination physique et la contamination morale. La contamination physique consiste en la violation du « moi intime » du reclus par l'institution : confessions collectives, inventaire des antécédents sociaux. Ce sont des dispositifs visant à « faire parler » les reclus où il s'agit de « révéler des faits et des sentiments personnels à un public qu'il ne connaît pas. » A ajouter à cette dimension de la contamination physique la question de l'hygiène et de l'insalubrité par exemple.

La contamination morale quand à elle concerne le contact avec d'autres personnes non souhaitées mais forcé par le fait de vivre dans la même situation, dans le même cadre, dans la même institution totalitaire. E. Goffman cite l'exemple des groupes de thérapie dans les hôpitaux psychiatriques ou deux personnes en couple sont « obligés d'en débattre en public ».

E. Goffman poursuit la description des « techniques de mortification » par les phénomènes de dépersonnalisation (port de vêtements standardisés), de perte d'autonomie (demande d'autorisation pour téléphoner), l'embrigadement (soumission perpétuelle à une autorité), des systèmes de privilèges. Ces techniques de mortifications sont ce que E. Goffman appelle des adaptations primaires qui conforment, homogénéisent les rôles et les comportements du reclus aux attentes de l'institution.

Mais le moi entre en résistance par ce que E. Goffman appelle les adaptations secondaires : elles concernent les écarts des reclus par rapport aux rôles prescrits par l'institution. Les

adaptations primaires peuvent se distinguer par deux types : les adaptations désintégrant et les adaptations intégrées.

Les premières, les adaptations désintégrant, impliquent de la part de leurs auteurs « la ferme intention d'abandonner l'organisation ou de modifier radicalement sa structure et qui conduisent, dans les deux cas, à briser la bonne marche de l'organisation<sup>1</sup> ».

Les secondes, les adaptations intégrées, « ont ceci de commun avec les adaptations primaires qu'elles acceptent les structures institutionnelles existantes sans faire pression pour un changement radical » et qui sont des stratégies de réappropriation de sa vie par le reclus.

Ainsi l'univers du reclus est aussi constitué par la vie clandestine dans lesquelles semblent opérer les adaptations secondaires. Les exemples que donne E. Goffman de cette vie clandestine par les adaptations secondaires sont multiples. Il s'agit d'« exploiter le système » « en se faisant passer pour malade » afin d'obtenir plus d'attention de la part du personnel<sup>2</sup>. Il peut s'agir aussi de « planquer dans ses poches (...) des objets personnels interdits » ou encore d'occuper des « zones franches » qui sont « des espaces normalement interdits, où la surveillance est relâchée, ce qui permet d'y développer des activités qu'on ne peut pas avoir dans des parties de l'hôpital psychiatrique plus étroitement contrôlées<sup>3</sup> ».

---

<sup>1</sup> E. Goffman : *Asiles*, Minuit, 1972. (p. 255)

<sup>2</sup> NIZET, J. et RIGAUX, N. : *La sociologie d'Erving Goffman*, La découverte, 2005. (p. 58)

<sup>3</sup> NIZET, J. et RIGAUX, N. : *La sociologie d'Erving Goffman*, La découverte, 2005. (p. 59)



Les adaptations secondaires sont cependant très faibles quantitativement car le poids de l'institution totalitaire est très englobant et total. La vie du reclus malgré les adaptations secondaires est une vie d'assujettissement où il se trouve doublement aliéné : d'abord par la maladie mentale et ensuite par l'institution totalitaire.

La pointe extrême de ces pratiques des institutions totalitaires, produisant comme je l'ai dit une double aliénation sur la personne, se trouve, selon moi dans les pratiques de « l'eugénisme » et de « l'extermination des fous » selon l'expression de P. Coupechoux. Je propose maintenant d'observer cet aspect de la question de la folie et de son rapport à la société avant d'aborder la période du désaliénisme.

## **VI – « L'EUGENISME ET L'EXTERMINATION DES MALADES MENTAUX <sup>1</sup> »**

### **1) L'eugénisme**

L'eugénisme se met en place à partir de la moitié du XVIIIème siècle à partir des théories de la race et de la dégénérescence. C'est à partir de ces théories que vont pouvoir se mettre en place la « théorisation de l'eugénisme ».

---

<sup>1</sup> Ceci est le titre de l'un des chapitres du livre de P. Coupechoux : *Un monde de fous, Comment notre société maltraite ses malades mentaux*, Seuil, 2006.

C'est en 1853 que Arthur de Gobineau publie son livre *Essai sur l'inégalité des races humaines*. C'est avec ce livre que Gobineau mit en place les ferments du mythe aryen.

En 1857, Benedict Augustin Morel, psychiatre publie son *Traité des dégénérescences*. Il développe une vision « créationniste » selon laquelle il s'agit en parlant de la dégénérescence « d'une transformation pathologique survenant sur l'homme parfait, tel que Dieu l'a créé, au commencement du temps » (B.E. Morel cité par P. Coupechoux, p. 85).

Ainsi, selon cette vision, « la maladie mentale s'aggrave de génération en génération, d'où la volonté, monstrueuse, d'interrompre cette dégradation. »

Toutes ces idées seront très en vogue notamment dans la période de l'entre deux guerres. Elles feront écho chez Alexis Carrel, auteur de l'ouvrage controversé : *L'homme cet inconnu* publié en 1935 et qui connaîtra un grand succès jusque dans les années 1950. Dans cet ouvrage il plaide pour la pratique de l'eugénisme et défend l'idée de la pureté de la race.

Pourtant il n'a pas été le premier et le seul à défendre ces idées. Edouard Toulouse, psychiatre, fervent d'une biocratie c'est-à-dire d'un gouvernement des hommes fondé sur la biologie. P. Coupechoux écrit à propos de lui : « Toulouse n'a que mépris pour les “chroniques” et les “tarés”<sup>1</sup>. » Toulouse cité par P. Coupechoux écrit à ce propos qu'il y a des « produits désirables » et des « produits indésirables », ces derniers sont ceux qui « abâtardissent la race », et abaissent le

---

<sup>1</sup> COUPECHOUX, P. : *Un monde de fous, Comment notre société maltraite ses malades mentaux*, Seuil, 2006.

« niveau moral et intellectuel ». C'est en 1932, dans un Mémoire, il propose de stériliser les malades mentaux notamment du fait que ceux-ci sont une charge financière importante pour la société.

Comme le souligne P. Coupechoux, cette « vision » va trouver son « épanouissement en Allemagne » chez A. Hitler et les adeptes du nazisme.

## **2) L'extermination des malades mentaux**

Le nazisme n'est pas seulement une politique mais aussi une vision de transformation de l'homme. Sur cette idée de base vont être recrutés des médecins pour leur « programme d'euthanasie des malades mentaux » comme l'écrit P. Coupechoux.

Et plus loin il précise : « Dès lors que le malade mental se trouve réduit à ce statut d'être biologique, son identité, sa personnalité, son histoire individuelle, son psychisme sont niés, et la porte s'ouvre alors à la possibilité de son exclusion, puis de son élimination<sup>1</sup>. »

C'est donc bien la réduction, par le biologisme, qui est un réductionnisme de l'être humain à sa seule dimension biologique qui ouvre la porte aux pratiques d'exclusion et d'élimination. Cette « élimination » ira jusqu'à l'exter-

---

<sup>1</sup> COUPECHOUX, P. : *Un monde de fous, Comment notre société maltraite ses malades mentaux*, Seuil, 2006. (p. 91)

mination des malades mentaux dans les chambres à gaz avant même la programmation de l'extermination des juifs en 1942.

Il y a eu une autre forme d'extermination pratiquée par les nazis qui était « l'extermination par la faim » selon l'expression de P. Coupechoux. Pendant l'Occupation en France, 40.000 malades mentaux sont morts de malnutrition. La révélation de cette extermination par la malnutrition a suscité une vive polémique à la publication de l'ouvrage *L'extermination douce* de Max Lafont en 1987<sup>1</sup>.

Mais les faits semblaient être connus depuis au moins 1942 où dans un congrès d'aliéniste l'ensemble de la profession avait été avertie. La prise de conscience provoquée par ces événements amènera une autre vision à la fois de la folie mais aussi de l'institution. Ces événements ont montré que l'institué est aliénée. Si celle-ci n'est pas d'abord soignée, les conséquences en seraient dramatiques. Cette prise de conscience permet la mise en œuvre du désaliénisme que je propose d'envisager maintenant.

## VII) LES ANTIPSYCHIATRIES

Le fondateur de la psychiatrie est P. Pinel, même si celui-ci se reconnaissait des prédécesseurs<sup>2</sup>. Depuis ses débuts, l'histoire de la psychiatrie a partie liée avec sa contestation et est pétrie de paradoxes.

---

<sup>1</sup> LAFONT, Max : *L'extermination douce*, Le bord de l'eau, 1978.

<sup>2</sup> HOCHMANN, J. : *Histoire de la psychiatrie*, PUF, 2011.

## 1) Les paradoxes de la psychiatrie

Un paradoxe que relève J. Hochmann<sup>1</sup> est celui des premiers aliénistes qui se sont élevé contre le sort réservé aux « insensés ». De cette manière, ils se sont élevés contre une manière de « traiter et de soigner les fous ». Par leur attitude, ils se sont positionnés de manière dite *anti*. Leurs critiques désignaient les chaînes, « les immersions dans l'eau glacée », « les brutalités et les moqueries des gardiens », « l'absence de soins médicaux », etc. Ainsi, et c'est là le paradoxe, ils situaient le fou à la fois comme quelqu'un qui ne s'appartenait plus, un aliéné et en même temps doué d'une part de raison à laquelle il était possible de s'adresser pour le soin. C'est du fait de cette position paradoxale que le soin était possible. Cette posture paradoxale est celle que défendra par exemple P. Pinel.

Un autre paradoxe est lié, toujours selon J. Hochmann, au fait que les psychiatres aliénistes devaient faire face aux demandes de la société en déclarant par leur expertise qui était fou et qui était criminel, qui pouvait être soigné et qui pouvait être exclu de la société. D'un côté, l'inclusion et le soin et de l'autre côté, l'exclusion. Entre soin et « agent de l'ordre public » selon l'expression de J. Hochmann. Pour exercer « sa mission » le psychiatre n'avait à sa disposition « que son savoir clinique ». Mais cette tâche était rendue impossible notamment du fait du grand nombre d'aliénés sous la responsabilité d'un seul psychiatre. L'asile allait se transformer en lieu de maintien de l'ordre et n'allait pas tarder à produire lui-même de l'aliénation sociale et chroniciser l'aliénation mentale. La vie psychique des malades mentaux

---

<sup>1</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

ne pouvait alors être l'objet réel des soins et de l'attention des psychiatres aliénistes. C'est à partir de ce paradoxe que se définira une des formes de l'antipsychiatrie : la psychothérapie institutionnelle. J'aborderais son histoire plus loin.

## **2) Les voies multiples de la contestation.**

### *a) La monomanie*

Une partie de la contestation de la psychiatrie va se focaliser sur l'entité psychiatrique développée par J-E. Esquirol et son école. Cette entité est celle de « monomanie ». Cette entité va être battue en brèche mais elle aura permis à la psychiatrie médico-légale de s'« imposer dans les prétoires »<sup>1</sup>.

L'entité nosologique de monomanie a été développée à partir de celle de mélancolie. Il s'agit, pour la monomanie, d'un « délire partiel ». L'ajout du « partiel » indique qu'il reste une part de raison plus ou moins importante. J-E. Esquirol va développer trois catégories de monomanie. La monomanie instinctive, la monomanie affective, la monomanie homicide.

C'est cette dernière catégorie qui va poser problème et que les aliénistes vont introduire dans les cours de justice et dans la psychiatrie médico-légale. Par ailleurs, c'est cette catégorie qui pose le plus de difficultés à la fois dans ses enjeux sociaux, judiciaire et médico-légaux. De manière plus

---

<sup>1</sup> POSTEL, J. et M. : *Esquirol et la monomanie homicide*, Communication présentée à la séance du 16 avril 1988 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

<http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx1988x022x002/HSMx1988x022x002x0181.pdf>, consulté le 19 mars 2015.

précise, il s'agirait de parler de manie homicide instinctive, c'est cette forme qui va s'imposer dans les cours de cassation. Cette manie homicide signifie que l'aliéné agit « sans conscience », « sans passion », « sans délire », « sans motifs ». Ils tuent mais sans volonté, de manière aveugle. C'est ce qui permettra à des criminels de ne pas être sanctionnés parce que jugés irresponsables. C'est dans ce contexte que vont se situer un certain nombre de critiques.

*b) Népomucène Lemer cier (1711-1840).*

Pour illustrer ce qui précède je propose de prendre l'exemple de N. Lemer cier. Il était écrivain, poète et dramaturge. J. Hochmann le situe comme un « polémiste préfoucauldien ». Dans une note *Danger de l'application de la conjecturale doctrine orthophrénique*<sup>1</sup> il fustige le psychiatre Félix Voisin. Il critique la phrénologie, théorie selon laquelle les bosses du crâne reflètent le caractère de l'humain. Ainsi, F. Voisin proposait la palpation auprès des enfants pour « corriger ces défauts ». Pour N. Lemer cier il s'agissait comme le souligne J. Hochmann ni plus ni moins que d'« appliquer un pouvoir pénitencier et disciplinaire, surveiller et punir, contraindre le hors norme dans la norme (...) »<sup>2</sup>. Nous sommes en 1835...

Les aliénistes allaient s'opposer aux multiples critiques qu'ils recevaient de la part de la presse mais aussi de la part de psychiatres. Cependant, les aliénistes firent corps au moment

---

<sup>1</sup> LEMERCIER, N. : *Réflexions sur le danger des applications de la conjecturale doctrine orthophrénique*, Didot, 1835.

<sup>2</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

du vote de la loi de 1838 dite « loi sur les aliénés » déjà évoquée dans cette recherche.

Mais, « après une trentaine d'années de silence », les aliénés, enfermés pour monomanie, sortent de leur silence forcé. Ils dénoncent le fait que leur internement était arbitraire. « Ils ont voulu démontrer que leur soi-disant “folie partielle”, n'était qu'un leurre fabriqué de toutes pièces, afin de justifier leur pouvoir, par les aliénistes qui les interrogeaient et les jugeaient à travers le filtre de leurs préjugés<sup>1</sup>. » Leur description du système asilaire a obtenu l'appui de journalistes, d'écrivains mais aussi de médecins souligne J. Hochmann. A partir de là s'est développé un « anti-aliénisme ».

Selon J. Hochmann cet anti-aliénisme s'oriente selon plusieurs directions qui sont autant de points d'attaques de l'aliénisme : des témoins des asiles qui prennent la parole, les romans-pamphlets, les campagnes de presse et certains médecins.

### *c) Léon Sandon :*

Parmi les témoins des asiles qui sortent du silence il faut citer L. Sandon<sup>2</sup>, jeune avocat prometteur qui, après s'être associé avec un autre avocat plus expérimenté, Adolphe Billault, connu certains différends avec celui-ci notamment. En colère contre ce dernier, il produisit des faux-papiers découverts lors d'une perquisition à son domicile, il va être

---

<sup>1</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

<sup>2</sup> SANDON, L. : *Plaidoyer de maître Léon Sandon, avocat, ancien avocat général, contre les médecins Tardieu, Blanche, Parchappe, Foville, Baillarger et Mitivié, Mertens et fils*, 1865.



arrêté par la police et dans ce cadre être expertisé par deux médecins aliénistes. Malgré le diagnostic posé par les médecins de « perversion des facultés morales avec prédominance d'idées fixes », il sera remis en liberté. Il se retirera chez sa mère. Mais ne décolérant pas, il repris ses activités épistolaires et voudra assigner son ancien collègue devant le tribunal.

Durant cette période il sera arrêté par la police de nombreuses fois. A l'une de ses nouvelles arrestations il sera à nouveau examiné par plusieurs aliénistes qui le déclarent aliéné : « monomanie raisonnante » et « délire ambitieux ». Il souffrirait d'« aberration mentale qui consiste à rendre quelqu'un qu'on ne rencontre qu'un petit nombre de fois responsable de tous ses malheurs (...) »<sup>1</sup>. Il sera interné à Charenton. Trois plus tard, « il attaquera les experts en justice » comme le précise J. Hochmann. Les dix-huit mois passés à l'asile de Charenton corroborent d'autres témoignages des conditions d'internement des aliénés : « l'entassement, les conditions d'hygiène médiocres, la promiscuité, l'alimentation de mauvaise qualité, l'ennui (...), l'absence de réponse aux questions sur le pourquoi de l'internement, aux supplications pour obtenir la liberté »<sup>2</sup>.

#### d) *La littérature :*

Il faut souligner que les romanciers eux aussi s'impliqueront contre cette loi. Parmi eux il faut citer par exemple Tchekhov (*La salle n°6*), et également Hector Malot. Celui-ci est plus connu pour son roman *Sans famille*, mais il a

---

<sup>1</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

<sup>2</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

publié trois romans *Un beau-frère* (1869), dans lequel il « attaque à son tour l'utilisation de la psychiatrie à des fins criminelles<sup>1</sup> », puis *Le Marie de Charlotte* (1874) et enfin le roman, *Mère* (1889-1890). Dans ce dernier il s'agit de « ridiculiser le personnage du psychiatre, de dénoncer la confiance aveugle (...) et de discuter les théories pseudo-scientifiques sur lesquelles il appuie un pouvoir usurpé et une pratique stupide<sup>2</sup>. »

### e) *La médecine : critique interne*

Enfin, les médecins firent eux aussi la critique de l'aliénisme parmi eux le baron Jaromi von Mundy (1822-1894). Ce dernier « très marqué par l'internement de sa mère et par la découverte de l'asile, il avait parcouru l'Europe pour étudier et comparer les divers systèmes d'accueil des malades mentaux (...)»<sup>3</sup>. Il fit une communication dans le cadre de la Société médico-psychologique dont il était membre depuis 1865.

Sa communication outre une attaque en règle du système asilaire « qu'il estimait contraire aux lois de l'humanité<sup>4</sup> », fit une analyse très détaillée des différentes institutions de soin mais aussi, il proposa le développement d'un nouveau dispositif.

Selon J. Mundy trois éléments devaient être constitutifs de celui-ci : « la vie de famille surveillée par un médecin »,

---

<sup>1</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

<sup>2</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

<sup>3</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

<sup>4</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

« la liberté réglée », « le travail facultatif au grand air »<sup>1</sup>. Il critiquait les « colonies agricoles » qui annexées aux asiles risquaient de produire l'exploitation des aliénés en rendant le travail obligatoire. Il estimait également que la séquestration des « sujets dangereux devait rester exceptionnelle<sup>2</sup> ».

Ses propositions furent vivement critiquées par les aliénistes français et allemands. Néanmoins, elles préfigurent selon J. Hochmann l'antipsychiatrie italienne. En effet, J. Mundy proposait la liberté des aliénés, idée qui sera reprise comme nous le verrons plus loin par ce mouvement dans les années 1960-1970.

#### *f) La réforme :*

Avant que d'en arriver à ce moment de l'histoire, il faudra évoquer le travail de Edouard Toulouse (1865-1947). E. Toulouse était entre autre « médecin aliéniste réformateur » et militait contre l'asile. Il était très engagé politiquement notamment dans les luttes anticoloniales. « Il a plaidé toute sa vie contre le dogme de l'incurabilité des maladies mentales qui invitait ses collègues à l'inaction, en même temps que pour des changements sociaux seuls susceptibles de diminuer la souffrance psychique<sup>3</sup>. » Il a œuvré pour permettre aux malades d'avoir un cadre de vie plus agréable. Il a critiqué fermement l'isolement y préférant la vie au grand air axée sur une « vie sociale plus conviviale ». Ainsi, il organisait des bals, des sorties au cinéma, etc. Pour lui, l'asile entretenait l'aliénation plutôt que de la soigner. Mais E. Toulouse était un

---

<sup>1</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

<sup>2</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

<sup>3</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

réformateur pas un révolutionnaire. Cependant, grâce à lui notamment une autre conception du soin et de la folie commençait alors à émerger.

*g) Le surréalisme :*

C'est avec le mouvement surréaliste également que cet autre regard sur la folie allait émerger et influencer la psychiatrie d'après la Seconde guerre mondiale. Pour eux la folie n'est plus « une désorganisation à ordonner », mais « l'expression d'un ordre nouveau supérieur »<sup>1</sup>. Ils dénoncent le pouvoir psychiatrique, les conditions d'internement comme d'autres l'ont fait avant eux.

Mais ils apportent plusieurs nouveautés dans le discours. Ainsi, Robert Desnos et Antonin Arthaud dans leur *Lettre aux médecins-chefs des asiles de fous* mettent en avant « la liberté individuelle », le « pouvoir sans limite de l'imagination », la « création artistique ». Ils déclarent le « droit imprescriptible » à la folie. Par ailleurs, les surréalistes et André Breton particulièrement, par l'écriture automatique, mettront en œuvre les apports de la psychanalyse de Freud en explorant le rêve et l'association libre mais non pas dans un sens curatif mais comme fin en soi.

Ainsi, « le surréalisme, en posant à la psychiatrie une vraie question ontologique, celle du statut du fou et de la légitimité de toute entreprise cherchant à soigner la folie, ouvre une question fondamentale à laquelle les psychiatres ont le devoir de répondre<sup>2</sup>. »

---

<sup>1</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

<sup>2</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

### 3) Le désaliénisme.

Le désaliénisme intègre plusieurs pratiques de soin de l'aliénation psychotique selon Elie Pouillaude. Ce dernier en dénombre trois : la psychothérapie institutionnelle et l'anti-psychiatrie ainsi que la psychiatrie de secteur. Ce qui intéressant à mon sens dans ces trois pratiques de désaliénisme c'est la manière dont elles abordent la folie, l'aliénation sociale et psychopathologique et quels dispositifs théoriques et pratiques sont mis en place.

Cependant, il m'a semblé plus pertinent de me centrer d'abord sur la psychothérapie institutionnelle. Car celle-ci montre des relations pertinentes pour cette recherche entre aliénation sociale et aliénation psychopathologique. La psychothérapie institutionnelle a même développé une théorie nommée théorie de la double aliénation.

Enfin, je proposerais de développer le point de vue de l'antipsychiatrie qui permettra de montrer un autre point de vue sur la folie et les institutions.

#### *a) La psychothérapie institutionnelle.*

La notion de psychothérapie institutionnelle a été utilisée pour la première fois en 1952 par Georges Daumezon et Philippe Koechlin dans *Annales portugaises de psychiatrie*.<sup>1</sup> Mais, celle-ci connaît des précurseurs qui seront autant d'influences. Avant que de développer plus avant quelques

---

<sup>1</sup> DELION, Pierre : *Accueillir et soigner la souffrance psychique de la personne, Introduction à la psychothérapie institutionnelle*, Dunod, 2011.

aspects historiques qui permettent de montrer comment la réflexion théorique, les influences et la pratique sont liées à une pensée en action, il me semble important de souligner que la psychothérapie institutionnelle se constitue dans un mouvement et se développe également notamment au sein de séminaires (les séminaires de La Borde, de Saint-Anne) et de groupes de travail (Sèvres, FGERI, GTPSY). Il ne me sera pas possible de retracer l'histoire de ces groupes. Mais ils sont révélateurs d'un mouvement qui ne cesse de travailler à penser sa pratique dans le champ « institutionnel ».

*- Précurseurs et influences.*

Parmi les précurseurs et influences de la psychothérapie institutionnelle, il faut signaler Hermann Simon (1867- 1947), psychiatre. Pour celui-ci, il était clair que « trois maux menacent les malades dans les hôpitaux psychiatriques, contre lesquels doit lutter sans arrêt la thérapeutique : « l'inaction, l'ambiance défavorable de l'hôpital, et le préjugé d'irresponsabilité du malade lui-même » (cité par P. Delion<sup>1</sup>). Ainsi, il propose comme thérapeutique de la « liberté », de la « responsabilisation » et de la « maîtrise psychothérapeutique du milieu » en étudiant les « résistances » précise P. Delion.

Il faut également citer l'influence de la psychothérapie de groupe américaine, de la psychanalyse et de la sociométrie, notamment Jacob Levy Moreno et Kurt Lewin mais aussi les pédagogues comme John Dewey, Maria Montessori, Roger Cousinet et Célestin Freinet s'appuieront sur le « groupe » comme le souligne P. Delion.

---

<sup>1</sup> DELION, Pierre : *Accueillir et soigner la souffrance psychique de la personne, Introduction à la psychothérapie institutionnelle*, Dunod, 2011.

- *Saint-Alban : la « matrice »*.

Lorsque François Tosquelles arrive en France en 1939 il est d'abord emprisonné dans un camp de concentration à Septfonds. C'est le docteur Paul Balvet, alors en charge de la clinique de Saint-Alban (Lozère), qui le fait libérer et l'accueille dans sa clinique. Il portera avec lui à la fois le travail de H. Simon et la thèse de J. Lacan. Ces deux livres sont les racines à la fois sociales et psychanalytiques de la psychothérapie institutionnelle<sup>1</sup>.

La thèse de J. Lacan, *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, a eu une grande influence sur F. Tosquelles et la psychothérapie institutionnelle. En effet, elle montre, c'est le point que F. Tosquelles va retenir, que « le discours du psychotique a un sens », d'une part, et d'autre part, qu'il faut « se doter de moyens et de lieux pour l'accueillir et le lire »<sup>2</sup>.

A Saint-Alban, entre 1940 et 1945, avec l'arrivée de F. Tosquelles les avancées vont rapidement se faire sentir : le quartier des agités va être supprimé, « le principe de libre circulation appliqué », « les murs d'enceinte abattus », les portes ouvertes permettant aux malades de circuler librement entre l'hôpital et le village. Situé loin au niveau géographique, la clinique accueillait aussi des résistants.

---

<sup>1</sup> POUILLAUDE, E. : *L'Aliénation, Psychose et psychothérapie institutionnelle*, Hermann, 2014.

<sup>2</sup> POUILLAUDE, E. : *L'Aliénation, Psychose et psychothérapie institutionnelle*, Hermann, 2014.

Ainsi, nouvelle pensée psychiatrique et résistance politique se trouvaient reliées. Par ailleurs, F. Tosquelles développa aussi une formation à l'usage des personnels soignants, des infirmiers, concernant les termes techniques de la psychanalyse. Cette formation fut inédite en France. Enfin, autre innovation, le premier Club thérapeutique intra-hospitalier développé par F. Tosquelles en 1943. Ce club avait pour rôle de permettre la réappropriation de la vie collective par les malades. Plus tard, en 1947, c'est au tour de Jean Oury de devenir interne à la clinique de Saint-Alban.

J. Oury après son départ de la clinique de Saint-Alban développera sa pratique à Saumery puis à La Borde, à partir de 1953. Dès l'ouverture de la clinique J. Oury dotera celle-ci d'une constitution : La constitution de « l'an I ». Cette constitution indique « trois principes organisateurs » : la direction est effectuée par un « groupe gestionnaire » démocratique réuni mensuellement en assemblée générale, les statuts sont « précaires » dans le sens d'une déspecialisation de ceux-ci, ainsi chacun est amené à effectuer des tâches aussi bien manuelles qu'intellectuelles, enfin les tâches, les responsabilités et les salaires sont partagés. Ainsi l'ensemble est organisé en fonction d'une visée thérapeutique et ce dès le départ.

Dans cette visée de déspecialisation et de roulement des tâches est élaborée une « grille » qui permet leur rotation. Cette grille est à double entrée, celle des tâches et des personnes peut importe leur statut. C'est donc un outil indispensable pour éviter les phénomènes d'enfermement, d'aliénation sociale qui viendraient en contradiction avec la visée thérapeutique de la clinique.



Ce qui précède va me permettre de développer plus avant la manière dont la psychothérapie institutionnelle développée à La Borde traite l'aliénation sociale dans une visée thérapeutique.

### *Traitement de l'aliénation sociale.*

Pour traiter l'aliénation sociale, la psychothérapie institutionnelle va mettre en place un certain nombre de concepts. Ainsi pour désaliéner l'établissement de soin, ces concepts vont être très utiles.

**La pathoplastie** : à partir de l'enseignement de H. Simon tel que je l'ai abordé plus haut dans ce travail, il faut d'abord soigner le lieu de soin afin que le patient puisse être soigné mais aussi et surtout pour que « le lieu de soin n'alourdisse pas sa pathologie ». Ainsi, la pathoplastie, tel est le nom donné par J. Oury ce sont « les effets pathogènes du milieu soignant sur le patient et l'aggravation de symptômes qui en résulte<sup>1</sup> ». En tant que premier objectif donc, il s'agit de soigner les effets pathologiques du milieu.

**L'analyse institutionnelle** : le cadre institutionnel dans lequel se pratique le soin du patient doit être analysé en permanence. Pour transformer la structure de soin, la psychothérapie institutionnelle développe l'analyse institutionnelle. Cette analyse institutionnelle selon les termes de J.

---

<sup>1</sup> POUILLAUDE, E. : *L'Aliénation, Psychose et psychothérapie institutionnelle*, Hermann, 2014.

Oury permet d'analyser en permanence l'aliénation sociale qui surdétermine les membres de l'institution.

Il s'agit alors de faire l'analyse des « cloisonnements, des rapports de force, de la hiérarchie (...) »<sup>1</sup>. Cette analyse est l'analyse des déterminations internes et externes. L'aliénation sociale peut alors être divisée en aliénation sociale locale, celle du lieu de soin et l'aliénation sociale globale dans laquelle se trouve pris le lieu de soin que ce soit l'Etat, les diverses administrations reliées, les effets de l'idéologie dominante au niveau politique, etc.

**La distinction établissement/institution** : dans l'analyse des aliénations sociales (locales/globales) une distinction importante a été établie par F. Tosquelles. Il s'agit de la distinction entre établissement et institution. L'établissement est une réalité « objectivable » souligne E. Pouillaude. L'institution selon lui ne l'est pas. Elle prend forme par des processus d'institutionnalisation. L'établissement est selon ses termes : « l'ensemble des structures aliénantes surdéterminées par l'Etat<sup>2</sup> ». L'établissement est objectivable dans des formes diverses comme la feuille de paye, les règlements, l'administratif, l'administration, etc. En somme, ce que René Lourau nommerais l'institué. Il y a une identification à l'institué de l'établissement. Cette identification implique une démarche de désidentification effectué par d'abord l'analyse institutionnelle au niveau collectif et l'analyse de la « violence symbolique » (intérieurisation des discours dominants) au niveau personnel, précise E. Pouillaude.

---

<sup>1</sup> POUILLAUDE, E. : *L'Aliénation, Psychose et psychothérapie institutionnelle*, Hermann, 2014.

<sup>2</sup> POUILLAUDE, E. : *L'Aliénation, Psychose et psychothérapie institutionnelle*, Hermann, 2014.

Il s'agit alors pour se désidentifier de l'établissement d'opérer un passage de celui-ci à l'institution. C'est une des conditions de la démarche de la psychothérapie institutionnelle. Il s'agit alors de multiplier les institutions au sein de l'établissement qui forment une constellation d'institutions en interaction entre elles. Ces institutions permettent de recréer un mouvement brisé par les phénomènes aliénatoires, mouvements qui permettent les interactions entre l'homme et son environnement notamment chez les patients. Dans ces institutions sont alors créés des ambiances, que J. Oury appelle la *Stimmung*. L'ambiance consiste à créer des possibles dans un milieu détoxifié. Or cette « ambiance » peut être mise à mal. D'où l'importance du travail sur la « désaliénation des rapports humains » (E. Pouillaude).

**Hiérarchie – Transversalité** : la hiérarchie est un puissant facteur d'aliénation sociale. Par la hiérarchie c'est l'organisation statutaire qui organise les relations humaines<sup>1</sup>. Or la psychothérapie institutionnelle s'est construite en opposition à l'autoritarisme et aux rigidifications statutaires. Pour contrer les effets aliénants de la hiérarchie, c'est Félix Guattari présent à La Borde aux côtés de J. Oury qui va développer le concept de transversalité. Il s'agit de sortir de deux impasses : d'une part, « la verticalité écrasante que l'on retrouve dans la structure pyramidale de la hiérarchie » et d'autre part, « l'horizontalité toute simple qui écrase tout désir »<sup>2</sup>. Ainsi, la transversalité implique une distinction entre la verticalité du statut et l'horizontalité du rôle et de la

---

<sup>1</sup> POUILLAUDE, E. : *L'Aliénation, Psychose et psychothérapie institutionnelle*, Hermann, 2014.

<sup>2</sup> POUILLAUDE, E. : *L'Aliénation, Psychose et psychothérapie institutionnelle*, Hermann, 2014.

fonction. Cette distinction statut/rôle/fonction est tout à fait fondamentale en psychothérapie institutionnelle.

**Statut/rôle/fonction.** L'un des effets destructeurs de l'aliénation sociale est celui de rigidifier, statufier les personnes dans des positions fixes. Ainsi, la psychothérapie institutionnelle propose de distinguer le statut, le rôle et la fonction.

Le statut est défini par l'Etat. De manière très simple, J. Oury définit le statut par la fiche de paye. En somme c'est le métier pour lequel une personne est payée. L'identification au statut est particulièrement aliénante.

La fonction peut être diverse et surtout ne pas être rabattue sur le statut. Ainsi, la psychothérapie institutionnelle développe la fonction soignante qui peut être dévolue autant au chef de cuisine qu'à des patients ou à des personnes dont la spécialité n'est pas d'être des soignants, mais aussi aux soignants.

Enfin, le rôle est multiple. Il peut être défini par le fait qu'il ne dépend pas de soi, il est celui que nous donne l'autre.

**Le Club thérapeutique ou « fonction club ».** Le Club ou Club thérapeutique est un outil essentiel dans la pratique de la psychothérapie institutionnelle : c'est un outil de désaliénation sociale et un outil de « réappropriation de l'organisation de la vie collective ». Le Club permet de sortir le patient de la passivité, de le responsabiliser, de lui permettre de sortir du statut de « patient ». Le Club organise l'ensemble des activités. Il est par le fait qu'il soit un lieu d'échange de paroles, d'argent un lieu où se construit du symbolique donc du soin. En ce sens il est possible de parler de « fonction club », puisqu'il est complètement intégré dans le dispositif de soin dans sa visée thérapeutique.

## b) L'antipsychiatrie.

**L'antipsychiatrie anglaise.** L'antipsychiatrie britannique est selon J. Hochmann<sup>1</sup> la seule à en avoir revendiqué le nom. C'est également précise-t-il la seule qui se soit incarnée dans une pratique et non seulement dans des « proclamations polémiques ». C'est David Cooper qui inventa le nom d'antipsychiatrie. Cette antipsychiatrie s'est construite en opposition à la psychiatrie habituelle. Elle ne niait pas la maladie mentale comme ce fut le cas de Thomas Szasz qui considérait qu'elle était un mythe, en référence au titre de son ouvrage : *The Myth of Mental Illness* (1974). L'ambition de l'antipsychiatrie anglaise était de « renouveler leur discipline ». Parmi les représentants de cette mouvance de l'antipsychiatrie anglaise il faut citer aussi Ronald Laing. Je développerais plus loin son point de vue par rapport à la maladie mentale.

D. Cooper quand à la lui développait l'hypothèse, notamment par son expérience au Pavillon 21 (1962-1966), que la maladie mentale et surtout la schizophrénie était produite par la famille et de manière plus générale par la société. Il s'était fixé comme but de comprendre l'aliénation comme une rupture entre « l'intention du sujet et ses actes ». Le sujet ne se sent plus auteur de ses actes et ceux-ci deviennent étrangers à lui-même. Cette manière de comprendre l'aliénation mentale me semble tout à fait intéressante au regard des précédents développements concernant l'aliénation sociale envisagée d'un point de vue philosophique. En ce qui concerne le soin, l'antipsychiatrie anglaise développe les expériences communautaires appelées communautés thérapeutiques. Les

---

<sup>1</sup> HOCHMANN, J. : *Antipsychiatries, une histoire*, Odile Jacob, 2014.

malades prennent eux-mêmes en main leur propre communauté. Ils sont donc responsabilisés.

### **L'antipsychiatrie italienne. Franco Basaglia et *L'institution en négation*<sup>1</sup>.**

Dans sa présentation de l'ouvrage, *L'institution en négation*, F. Basaglia, qui exerce à Gorizia au début des années 1960, précise que l'action de ce mouvement de l'antipsychiatrie italienne « s'est développé à partir d'une réalité, l'asile d'aliéné (...) ». Et il écrit ensuite que cette réalité ne peut qu'être refusée avec « violence ». Ainsi, comme il le souligne plus loin « notre propos » est « anti-institutionnel » et « antipsychiatrique ». L'enjeu de ce mouvement est donc double, dirigé à la fois contre l'institution de manière « anti » et contre la psychiatrie de la même manière. Il s'agit à partir de ce mouvement critique de ne pas « cantonner » cette critique « à notre champ d'action spécifique » mais de développer celle-ci « contre le système institutionnel ». Cette critique débouche donc sur une critique politique. La posture alors est la suivante « *ou l'on se fait complice, ou l'on agit et l'on détruit* ».

Dans son article *Les institutions de la violence*<sup>2</sup>, F. Basaglia fait une critique des institutions qui permet de montrer les ambitions de ce mouvement. Pour lui, les institutions sont violentes dans le sens où il y a une violence qui est exercée par certains sur d'autres. Ainsi, il note que « la famille, l'école, l'usine, l'université, l'hôpital sont des

---

<sup>1</sup> BASAGLIA, F. : *L'institution en négation*, les éditions Arkhê, 2012.

<sup>2</sup> BASAGLIA, F. *Les institutions de la violence* in BASAGLIA, F. : *L'institution en négation*, les éditions Arkhê, 2012. (pp. 123-161)

institutions fondées sur une nette séparation des rôles : la division du travail (maître et esclave, maître et élève, dirigeant et dirigé)<sup>1</sup>. » Cette séparation des rôles induit une « relation d'oppression et de violence entre non-pouvoir et pouvoir (...) ». Pour F. Basaglia, les relations sociales et les institutions sont alors fondées sur l'exclusion et la violence. C'est sur ces bases que se fondent des dualismes mortifères comme « sain et malade », « respectable et non respectable ». Ainsi, « l'asile d'aliéné détruit le malade mental », « l'école se fonde sur le chantage et sur la menace », « l'employeur sur l'exploitation de l'employé ».

Mais dans la nouvelle société contemporaine de F. Basaglia il a fallu rendre cette violence plus sournoise. Son bras armé sera donc la violence technicienne tâche dévolue au psychothérapeute, assistant social, « sociologue industriel ». L'objectif est que cette violence ne devienne jamais consciente.

Ainsi, selon F. Basaglia la tâche du thérapeute est donc de faire prendre conscience de cette situation dans laquelle nous vivons. Si tel n'est pas sa tâche alors il est préférable de « refuser tout acte thérapeutique qui ne vise qu'à atténuer les réactions de l'exclu envers l'excluant<sup>2</sup> ». F. Basaglia interroge l'acte thérapeutique. Il envisage plusieurs modalités de relation : aristocratique, mutualiste, institutionnelle. Chaque modalité implique des types de relation de pouvoir entre le malade et le médecin. La relation aristocratique implique une relation où le patient à un pouvoir « contractuel » à opposer au

---

<sup>1</sup> BASAGLIA, F. : *L'institution en négation*, les éditions Arkhê, 2012. (p. 125)

<sup>2</sup> BASAGLIA, F. : *L'institution en négation*, les éditions Arkhê, 2012. (p. 127)

médecin. La relation institutionnelle est pour F. Basaglia la relation de subordination la plus totale. Enfin, la relation mutualiste voit le « pouvoir arbitraire » augmenter et la réciprocité dans la relation ne voit jour que quand le patient prend conscience de sa position sociale.

Ce qui est souligné par là c'est que, la maladie mentale en soi ne joue pas un rôle primordial, mais c'est le type de relation qui « s'instaure avec le malade ». C'est donc le type de relation qui conditionne la vie du malade mental. Mais pas uniquement. D'autres facteurs, conditions jouent un rôle important notamment les droits du malade qui selon F. Basaglia sont bafoués dans les asiles d'aliénés. Mais pour lui il n'est pas possible de réformer l'hôpital ce qu'il faut c'est détruire l'hôpital et libérer les fous. C'est la loi 180<sup>1</sup> qui ordonnera la fermeture des hôpitaux psychiatriques devenue effectue en 1999.

---

<sup>1</sup> <http://www.arkhe-editions.com/le-texte-de-la-loi-180-en-italie-basaglia/>, consulté le 2 avril 2015.



**PARTIE IV - PSYCHANALYSE ET  
PHENOMENOLOGIE DE L'ALIENATION  
PSYCHOPATHOLOGIQUE**

# I – APPROCHE FREUDIENNE

## 1) L'inconscient

L'aliénation mentale peut aussi être comprise comme un phénomène inconscient. Mais la compréhension de l'inconscient et de la dimension inconsciente de nos actes est difficile. En effet, cela implique de la part de la personne d'accepter que la maîtrise totale de ses actes, pensées et volontés est impossible : il faut renoncer à la « toute-puissance de la lucidité »<sup>1</sup>.

Nous ne pouvons donc connaître l'inconscient que partiellement. Les moyens d'accès à l'inconscient sont multiples.

Parmi ces accès, il y a les rêves, les actes manqués, les lapsus par exemple. Ces processus sont explicités par S. Freud notamment dans *Psychopathologie de la vie quotidienne*. C'est par eux et par le dispositif analytique que l'accès à certaines dimensions de l'inconscient est possible.

C'est par l'hypnose puis l'association libre que S. Freud met au jour les processus inconscients. Les mécanismes que

---

<sup>1</sup> Christian DEROUESNE, Hélène OPPENHEIM-GLUCKMAN, François ROUSTANG, « **INCONSCIENT** », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 15 décembre 2014.

URL: <http://www.universalis.fr/encyclopedie/inconscient/>

découvre S. Freud sont principalement au nombre de trois : condensation, déplacement et refoulement.

Il faut souligner que l'inconscient se trouve être l'un des trois systèmes du psychisme tel que décrit dans la première topique (1900) de Freud comprenant : le conscient (Cs) – le préconscient (Pcs) – l'inconscient (Ics). Suivra une deuxième topique (1920) qui contient les instances du Ça, du Moi et du Surmoi. Il s'agit pour Freud à travers ces topiques de donner une « carte » de l'esprit humain<sup>1</sup>. Chaque instance de la seconde topique étant en partie inconsciente.

Compte tenu de ce qui précède il me faudra dans la suite expliciter la première et la seconde topique. Je propose d'effectuer cette démarche d'explication en envisageant chaque système (1<sup>ère</sup> topique) et instance (2<sup>ème</sup> topique).

### **a) Première topique (1900)**

- Le conscient :

Le conscient met en relation la personne et le monde. Il y a donc une relation à la fois entre le conscient et le monde et le conscient et la personne. Le conscient peut être décrit comme une interface qui « reçoit les informations du monde », qui les « enregistre » et qui les « interprète ».

Mais le conscient est aussi « ce qui réfléchit, raisonne, mentalise dans l'homme ». Le conscient dans la topique de S. Freud se situe « dans la couche superficielle du psychisme

---

<sup>1</sup> MOREL, C. : *ABC de la psychologie et de la psychanalyse*, Grancher, 2007.

humain » note Coline Morel. Ici le qualificatif de « superficiel » ne désigne pas une qualité péjorative, mais simplement l'idée de « surface ». Le conscient se situe à la « surface » comme médiation entre le monde extérieur et la personne.

De plus, poursuivant dans cette idée de médiation, le conscient est doté d'une « zone frontière » nommée la pare-excitation. Ce pare-excitation a pour fonction littéralement de « parer » aux excitations. C'est un filtre pour éviter les « réalités trop brusques » comme le souligne C. Morel. Ainsi la relation au monde n'est jamais « directe », elle est médiée, c'est-à-dire que la réalité est perçue et interprétée.

Enfin, le conscient est associé aux processus secondaires. Les processus secondaires, comme nous y reviendrons plus loin à propos des psychoses, sont « l'état lié de l'énergie psychique ».

Je ne détaillerais pas plus ces concepts ici, leur usage dans la compréhension des processus à l'œuvre dans les psychoses sera plus pertinent. Je rajouterais simplement que les processus secondaires, l'énergie liée et le principe de réalité, sur lequel je reviendrais également, « caractérisent les processus de réflexion et de raisonnement, c'est-à-dire le conscient » (C. Morel).

- Le préconscient :

Est une zone intermédiaire entre le conscient l'inconscient toujours dans cette première topique. En ce sens il partage des caractéristiques avec le conscient et l'inconscient. Enfin, le préconscient constitue une sorte de « lieu de

passage » entre les « représentations inconscientes » qui sont sur le point de devenir conscientes.

- L'inconscient :

De manière très simplifiée, il est possible de dire, comme point de départ à la compréhension de l'inconscient chez Freud dans cette première topique, que le conscient représente le « connu » et l'inconscient représentent « l'inconnu ». Nous vivons donc dans un « sentiment d'étrangeté » vis-à-vis de nous même.

Mais cette vision est par trop réductrice, l'inconscient n'est pas une chose réifiée, morte. Au contraire l'inconscient, est « vivant et dynamique ». Explicitons cela.

C. Morel souligne que « l'inconscient n'est pas héréditaire » ou « inné ». Il est l'objet d'une construction. Cette construction se fait dans le temps, de manière dynamique, changeante, inscrite dans l'histoire et de manière singulière.

L'inconscient est lié au processus de refoulement. Ce processus est très important. C'est un processus qui implique que l'inconscient peut être défini de la manière suivante : il « est constitué de refoulés ». Ces contenus sont des « souvenirs », des « émotions », des « désirs », des « pensées ».

Le rôle du processus de refoulement est de « protéger l'équilibre psychique de l'individu » dans le sens d'une protection par rapport à ce qui constitue un danger par rapport au « bien-être intérieur » en évitant les « tensions trop fortes ».

Afin d'éviter que l'énergie psychique ne soit trop élevée en cas de « tension » et de permettre la « diminution de la tension », « le refoulement va opérer en drainant cette énergie vers l'inconscient. » Ainsi, du point de vue de la conscience la tension aura disparu.

Enfin, pour conclure ce tour d'horizon de l'inconscient, il faudra associer le processus primaire (lié au principe de plaisir, j'y reviendrais) et l'énergie libre. Dans le conscient l'énergie est liée c'est-à-dire « régulée » et dans l'inconscient cette énergie est dite « déliée » soit libre.

### **b) Deuxième topique (1920)**

Je vais proposer au lecteur d'aborder maintenant la deuxième topique. Celle-ci à son intérêt par rapport à l'aliénation psychique dans le sens où celle-ci peut être comprise comme aliénation à l'inconscient et que les trois instances de la seconde topique sont justement inconscientes. En les explicitant, elles permettront de mieux comprendre les processus inconscients.

Les trois instances Ça, Moi et Surmoi se construisent de manière chronologique chez la personne explicite C. Morel. Au début de sa vie le nourrisson est entièrement le Ça. Puis, à la « première frustration » naît le Moi. Le Surmoi se construit quand à lui plus tard chronologiquement « à la résolution du complexe d'Œdipe » souligne C. Morel.

Auparavant je préciserais, afin de clarifier la suite du texte, que S. Freud distingue trois types de pulsions : « pulsions de conservation » (instincts et besoins vitaux),

« pulsions sexuelles ou libido ou Eros » (désirs humains en lien avec la « recherche du plaisir ») et « pulsions de mort ou Thanatos » (« attitudes agressives et morbides »).

La pulsion est structurée selon une source, un but et un objet. La source désigne le lieu « topographique » de sa naissance dans le corps. Le but désigne « la disparition de la tension » donc la « décharge » de cette tension. L'objet, enfin désigne quand à lui, « l'élément dans lequel la pulsion va s'investir. »

- Le Ça :

Est l'instance la plus « originelle, primitive, » et « archaïque ». C. Morel précise qu'il contient « l'ensemble des pulsions de vie et de mort ».

Trois points fondamentaux sont importants dans la définition du Ça. Tout il faut noter que le Ça est le « réservoir pulsionnel ». Ensuite qu'il existe « dès les origines de la vie » enfin qu'« il est inconscient. » Sur ce dernier aspect, il faut noter qu'il « est » inconscient mais n'est « pas l'inconscient ».

Mais il faut préciser. Le Ça « se fonde sur le principe de plaisir » qui « orienté vers la recherche du plaisir » en évitant le déplaisir. Plaisir et déplaisir forment une unité dialogique si je puis dire. Le Ça est à la fois ce qui origine nos conflits intérieurs mais aussi une « énergie nécessaire pour agir, entreprendre, s'investir. »

- Le Moi :

Il naît avec les « premières frustrations ». La construction du Moi se fait « sur l'épreuve de réalité » souligne C. Morel. Le Moi naît des conflits entre les exigences du Ça et la réalité extérieure.

La tâche du Moi est d'être médiation entre la réalité extérieure et les instances du psychisme, le Surmoi et le Ça. Le Moi subit des « pressions constantes ». Pour se protéger le Moi « dispose de défenses ». Ces défenses sont appelées défenses du Moi. Il faut enfin souligner, que le Moi, est conscient mais que les défenses du Moi sont inconscientes.

- Le Surmoi :

Le Surmoi correspond à la « conscience morale » alors que le Moi, correspond à la « capacité à appréhender la réalité ». Pour S. Freud, selon C. Morel le Surmoi est « l'héritier du complexe d'Œdipe ». Le complexe d'Œdipe correspond à l'interdit de l'inceste. Selon C. Morel, il est « significatif de l'intégration de la morale ».

Le Surmoi s'élabore de l'extérieur vers l'intérieur, « la conscience morale n'est pas innée mais acquise » justement dans ce mouvement d'élaboration.

Le Surmoi peut être distingué par une partie universelle qui correspond aux interdits universels et la partie individuelle qui correspond aux interdits parentaux. Ce qui implique que le Surmoi exerce un rôle de socialisation puisqu'il permet l'intégration dans la vie collective.



Pour se construire le Surmoi se « nourrit d'identifications ». Ce sont les « modèles environnementaux » : parents, instituteurs, éducateurs, ... Les processus d'identification peuvent être conscient ou inconscients. Le Surmoi se construit donc sur deux formes d'identifications : identifications conscientes et identifications inconscientes.

Le Surmoi a également une « fonction d'auto-observation ». Il intervient alors « dans la relation » de la personne à elle-même. Il est alors « juge » et « censeur » et provoque comme sentiment principal la culpabilité. Mais il joue aussi le rôle de regard critique dans le « travail d'introspection ».

Enfin, le Surmoi est rattaché aux instances de l'Idéal du Moi et du Moi Idéal. Cette dernière instance, le Moi Idéal, est « une identification inconsciente à une figure toute-puissante » comme par exemple la mère omnipotente, omnisciente et omniprésente. L'Idéal du Moi sont les « modèles auxquels » la personne « cherche à se conformer » ce sont des figures parentales, des idoles, des maîtres, ...

Après cette lecture des deux topiques développées par S. Freud, il me paraît judicieux de développer le point de vue psychanalytique dans une perspective freudienne des psychoses.

## **2) Les psychoses**

Dans les psychoses, J. Laplanche et J-B. Pontalis établissent la distinction entre d'une part : la paranoïa et la

schizophrénie et d'autre part la mélancolie et la manie.<sup>1</sup>  
Pourquoi cette distinction ?

Ils précisent que la structure commune aux psychoses consiste en « une perturbation primaire de la relation libidinale à la réalité ». C'est leur dénominateur commun. Cette précision est particulièrement importante car elle montre que l'aliénation psychique, même si ce terme ne semble pas employé dans la champ de la psychanalyse, indique bien que ce qui est « coupé », « perturbé » c'est le rapport à la réalité de la personne. C'est là que se situe l'aliénation.

### a) La paranoïa

Le terme de *paranoïa* est un terme emprunté au grec qui désigne la « folie » et le « trouble de la raison »<sup>2</sup>. Cet emploi est également confirmé par la *Vocabulaire* de J. Laplanche et J-B. Pontalis. Ces auteurs complètent ce sens par l'emploi de l'expression : « dérèglement de l'esprit ».

La psychanalyse définit la paranoïa comme une « psychose chronique ». Qu'est ce qui permet de définir la « chronicité » ? L'inscription de la psychose dans le temps si je déduis de Chronos, l'idée de temporalité ? La base

---

<sup>1</sup> *Psychose : Vocabulaire de la psychanalyse*, Laplanche et Pontalis, édition en ligne.

[http://psycha.ru/fr/dictionnaires/laplanche\\_et\\_pontalis/voc237.html#toc319](http://psycha.ru/fr/dictionnaires/laplanche_et_pontalis/voc237.html#toc319), consulté le 21 octobre 2014.

<sup>2</sup> Psychose, CNRTL, <http://www.cnrtl.fr/definition/paranoïa>, consulté le 21 octobre 2014.

lexicographique CNRTL précise que l'un des antonymes de « chronique » est « temporaire ».

S. Freud, expliquent J. Laplanche et J-B. Pontalis, « range dans la paranoïa », « non seulement le *délire de persécution* mais l'*érotomanie*, le *délire de jalousie* et le *délire des grandeurs*<sup>1</sup>. »

Le *Dictionnaire de la psychiatrie*<sup>2</sup> quant à lui propose de distinguer deux *formes cliniques* de la paranoïa : les délires passionnels et les délires d'interprétation. Je suivrais cette classification qui, bien que ne suivant pas celle de S. Freud, rassemble les catégories qu'il définit comme faisant partie de la paranoïa.

*Les délires passionnels* : comprennent l'érotomanie, le délire de jalousie et de revendication. Observons les une à une :

- L' *Erotomanie* : J. Postel définit celle-ci à la suite de De Clérambault comme étant « l'illusion délirante d'être aimé par un objet inaccessible. » Il cite comme exemples : les stars, les politiciens, les médecins, les prêtres, les avocats. Tous ces exemples ont il me semble comme point de vue d'être des positions sociales de savoir et de pouvoir et sont des figures institutionnelles et instituées.

---

<sup>1</sup> Psychose, CNRTL, <http://www.cnrtl.fr/definition/paranoïa>, consulté le 24 octobre 2014.

<sup>2</sup> POSTEL, J. : *Dictionnaire de la psychiatrie*, Larousse, 1998.

J. Postel décrit trois stades d'évolution de l'érotomanie : le premier stade celui qu'il nomme « phase d'espoir », ensuite vient la « phase de déception » puis la « phase de rancune ».

- Le *Délire de jalousie* : est une « jalousie amoureuse morbide ». Que signifie « morbidité » ? Voilà ce que j'ai pu recueillir comme données : « État de maladie, déséquilibre psychique ou mental plus ou moins profond<sup>1</sup>. »

J. Postel précise plus loin que cette jalousie amoureuse morbide, malade est « l'expression d'une passion homosexuelle inconsciente pour le rival. »

- Le *Délire de revendication* : se caractérise par « le besoin prévalent » et « la volonté irréductible de faire triompher une demande que la société refuse de satisfaire. » En somme, il s'agirait de faire entendre une « vérité » que personne ne veut entendre. Le sujet prétend « détenir la vérité » et être de bonne foi » précise J. Postel.

*Les délires d'interprétation* : comprennent les délires de persécution à interprétations multiples. J. Postel explique que « les agressions y sont très fréquentes. »

Deux psychiatres ont décrit ce phénomène dans un ouvrage s'intitulant : *Les folies raisonnantes, le délire d'interprétation*<sup>2</sup>. Ce sont les psychiatres, P. Sérieux et J. Capgras qui ont publié cet ouvrage en 1909 et sont « médecins

---

<sup>1</sup> Morbidité, CNRTL, <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/morbidité>, consulté le 24 octobre 2014.

<sup>2</sup> P. SERIEUX et J. CAPGRAS, *Les folies raisonnantes, le délire d'interprétation*, Felix Alcan, 1909.

asiles d'aliénés de la Seine » comme l'indique la couverture du livre. Dans leur ouvrage, ils classent le délire d'interprétation dans la catégorie des « folies raisonnantes ».

En effet, le délire d'interprétation est « un roman délirant » suite à une « erreur de jugement »<sup>1</sup>. L'interprétation pourtant délirante est tirée de la réalité précisent les deux psychiatres. La réalité est dénaturée, travestie, amplifiée soulignent-ils plus loin : « (...) l'interpréteur prend ses arguments dans la banalité quotidienne : un mot, un geste, un regard peuvent provoquer les conclusions les plus hardies<sup>2</sup>. »

Certes, il y a « trouble du jugement » précisent les deux psychiatres mais il n'y a pas de « troubles sensoriels » ce qui semble signifier qu'ils n'ont pas d'hallucinations. Que signifie « hallucination » ? J. Postel<sup>3</sup> précise qu'il s'agit d'une « expérience perceptive » qui s'accompagne d'une croyance absolue en la réalité d'un objet ». Pourtant cet objet est « faussement perçu » car il n'y a pas de « stimulation sensorielle ». Se distinguent les hallucinations visuelles, auditives et psychiques verbales.

---

<sup>1</sup> P. SERIEUX et J. CAPGRAS *Le délire d'interprétation et la folie systématisée*, L'année Psychologique, 1910, N° 17, pp. 251-269. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/psy\\_0003-5033\\_1910\\_num\\_17\\_1\\_7278](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/psy_0003-5033_1910_num_17_1_7278), consulté le 25 octobre 2014.

<sup>2</sup> P. SERIEUX et J. CAPGRAS *Le délire d'interprétation et la folie systématisée*, L'année Psychologique, 1910, N° 17, pp. 251-269. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/psy\\_0003-5033\\_1910\\_num\\_17\\_1\\_7278](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/psy_0003-5033_1910_num_17_1_7278), consulté le 25 octobre 2014.

<sup>3</sup> *Hallucination*, *Dictionnaire de la psychiatrie*, POSTEL, J. Larousse, 1998. pp. 210-211.

Tous ces éléments me semblent intéressants dans leur développement parce qu'ils permettent au lecteur de comprendre, de s'approcher de l'expérience vécue de la paranoïa et de ses différentes formes.

Je lis l'ouvrage : *Clinique des états psychotiques chez l'adulte* de Vincent Di Rocco, Armand Collin, 2014. L'auteur y fait une description des psychoses au notamment de la paranoïa. Il précise que la paranoïa est une « psychose délirante chronique ». Ce qui distingue la paranoïa de la schizophrénie c'est le caractère systématique du *délire*.

Le *délire*, précise J. Postel dans son *Dictionnaire de la psychiatrie*, est une psychose qui se caractérise par « des troubles de la perception et la production d'idées délirantes. »

Les délires sont organisés de manière différente selon des « structures » : la structure paranoïaque est un délire « bien construit et systématisé ». A la différence, la structure paranoïde est elle « totalement incohérente et dissociée ». Enfin, la structure paraphrénique constitue un délire qui dans sa construction va dans tous les sens mais est bien organisée ; on peut en trouver une logique interne malgré sa construction.

V. Di Rocco définit ainsi les paranoïas : « psychoses délirantes chroniques organisées autour d'un délire systématisé et interprétatif. » Dans son ouvrage, il distingue différentes formes de paranoïa selon le « thème qui organise le délire chronique » : forme persécutoire ou délire de persécution, érotomanie délirante, hypocondrie délirante, délire de jalousie.

## b) La schizophrénie

Le terme de « schizophrénie » a été établi par Eugen Bleuler (1857-1939). Ce terme a été forgé suite à la classification établie par Emil Kraepelin. Il s'agit de la *démence précoce*. Pourquoi avoir forgé un nouveau terme ? D'après J. Laplanche et J-B. Pontalis, entre les « tableaux cliniques envisagés » et le terme proposé il y avait une « inadéquation ». Les termes de « démence » et de « précoce » ne correspondaient pas. Il s'agissait pour E. Bleuler de caractériser au plus près cette forme de psychose. La caractéristique de la *Spaltung* semblait la plus appropriée comme le précise le *Vocabulaire* de Laplanche et Pontalis en citant Bleuler.

Le terme<sup>1</sup> est forgé à partir de *schizein* (grec) qui signifie : fendre et *phrên* (grec) signifiant : esprit. Ce terme est créé en 1908.

« Je nomme la *dementia praecox Schizophrénie* parce que [...] la *Spaltung* des fonctions psychiques les plus diverses en est une des caractéristiques les plus importantes<sup>2</sup>. »

Pour S. Freud, la *Spaltung* signifie le *clivage du moi*. Pour E. Bleuler, il signifie plutôt : «trouble des associations

---

<sup>1</sup> *Schizophrénie*, POSTEL, J. : *Dictionnaire de la psychiatrie*, Larousse, 2011. (pp. 410-42).

<sup>2</sup> Bleuler, E. : *Dementia praecox oder Gruppe der Schizophrenien*, Leipzig und Wien, 1911 cité par Laplanche et Pontalis in *Vocabulaire de la psychanalyse* édition en ligne, [http://psycha.ru/fr/dictionnaires/laplanche\\_et\\_pontalis/voc283.html#toc389](http://psycha.ru/fr/dictionnaires/laplanche_et_pontalis/voc283.html#toc389), consulté le 25 octobre 2014.

qui régissent le cours de la pensée<sup>1</sup>”. Il distingue alors deux types de symptômes qu’il nomme primaires et secondaires. Ce sont des troubles de la pensée expliquent J. Laplanche et J-B. Pontalis.

Les symptômes primaires correspondent à un « relâchement de la pensée ». Ainsi elles perdent tout ou partie de leur cohérence logique, c’est la dissociation. Les symptômes secondaires de la pensée correspondent au repli autistique, aux troubles psycho-sensoriels, ... Pour E. Bleuler, ils ne sont pas centraux d’où leur dénomination.

Postel, quand à lui, précise dans le *Dictionnaire de la psychiatrie* que la schizophrénie se caractérise par “des signes de dissociation mentale, de discordance affective et d’activité délirante incohérente, entraînant généralement une rupture de contact avec le monde extérieur et un repli autistique.” Qu’est-ce que la dissociation ? La discordance ? L’activité délirante incohérente ?

La *dissociation*<sup>2</sup> : ce sont des « troubles du cours de la pensée » c’est-à-dire « l’égarement », « le fading » (« forme discrète de barrage ») et les « barrages » (interruption brusque du cours de la pensée).

---

<sup>1</sup> Schizophrénie, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Laplanche et Pontalis, édition en ligne, [http://psycha.ru/fr/dictionnaires/laplanche\\_et\\_pontalis/voc283.html#toc389](http://psycha.ru/fr/dictionnaires/laplanche_et_pontalis/voc283.html#toc389), consulté le 25 octobre 2014.

<sup>2</sup> *Dissociation* in POSTEL, J. : *Dictionnaire de la psychiatrie*, Larousse, 2011. p. 150.



La *discordance*<sup>1</sup> : correspond selon J. Postel a un « défaut d'harmonie entre la pensée ou les sentiments et leur expression. » L'inventeur de ce mot est P. Chaslin. Plusieurs types de discordances peuvent être observées au niveau de la mimique (« rires immotivées »), de la motricité (« mouvements stéréotypés incohérents »)...

Pour l'*activité délirante*, ce qui est à souligner c'est l'incohérence du délire dans la schizophrénie. Ceci la distingue de la paranoïa où le délire est justement cohérent et structuré semble-t-il.

V. Di Rocco distingue « trois types d'organisations symptomatiques principales. C'est la «schizophrénie paranoïde », la « schizophrénie hébéphrénétique », la « schizophrénie catatonique ». Ces trois types d'organisations ont pour caractéristique de présenter des « troubles communs ». Ces troubles communs sont « liés au processus dissociatif fondateur ». Ce sont :

- les « troubles de l'organisation et de la production de la pensée » : la pensée et le discours sont « incohérents ». Ainsi se manifestent des « ruptures du cours de la pensée », « barrages », « association par assonance », « néologisme », passage brutal d'une idée à une autre allant jusqu'à la perte de « l'intelligibilité » du discours. Au delà, le corps et les émotions sont aussi affectés. C'est le phénomène de discordance déjà évoqué plus haut.

- les « troubles de la conscience de soi » : se sont « les délires » et les « hallucinations » déjà évoqués plus haut. Le

---

<sup>1</sup> *Discordance* in POSTEL, J. : *Dictionnaire de la psychiatrie*, Larousse, 2011. p. 149.

délire, pour rappel, est peu construit dans des « registres abstraits, mystiques ou scientifiques » associé à des « sentiments de grandeur » ou « des vécus de persécution ».

- les « troubles de la relation avec la réalité et autrui » : Vincent Di Rocco précise que ces troubles de la relation induisent un repli « sur la vie intérieure » ainsi qu'une capacité réduite à s'ajuster « aux états mentaux d'autrui » (intentions, émotions, comportements).

En synthèse, en suivant J. Postel : la forme paranoïde se caractérise par « des productions délirantes, floues et incohérentes », la forme hébéphrénétique est « dominée par l'affaiblissement », la forme catatonique est singularisée par une dissociation au niveau psychomoteur, la forme « simple » (pas compris). Ces quatre formes sont celles distinguées par E. Bleuler.

### **c) La mélancolie**

La mélancolie précisent Elisabeth Roudinesco et Michel Plon<sup>1</sup> est un « terme dérivé du grec *mela* (noir) et de *kholê* (bile) (...)».

Ce terme est utilisé en « philosophie », « en littérature », en « médecine », « en psychiatrie » et « psychanalyse ». C'est

---

<sup>1</sup> *Mélancolie* in *Dictionnaire de psychanalyse*, ROUDINESCO, E. et PLON, M., Le Livre de Poche, 2011. (pp. 983-987)

un terme qui « depuis l'Antiquité » désigne une « forme de folie ».

Cette « forme de folie » comme l'appellent les auteurs de ce *Dictionnaire de la psychanalyse* est « caractérisé par l'humeur noire », soit une « tristesse profonde », « un état dépressif pouvant conduire au suicide » et « par des manifestations de crainte et de découragement qui prennent ou non l'aspect d'un délire<sup>1</sup>. »

Malgré la place accordée par S. Freud à la mélancolie, ce sont les « poètes, les philosophes, les peintres et les historiens » qui en ont produit les « plus belles études » selon les auteurs.

Parmi les philosophes nous trouvons Aristote (le génie mélancolique), Démocrite (dissection d'animaux pour trouver la « mélancolie du monde) et Hippocrate, médecin et philosophe (théorie des quatre humeurs). J'ai déjà décrit plus haut cette dernière théorie dans l'approche historique de la folie.

Ce qui me paraît intéressant de souligner c'est que cette théorie des quatre humeurs, donc la relation entre humeur et corps, va progressivement laisser la place à une « causalité existentielle », c'est-à-dire de « tempérament mélancolique » lié au fait que la personne se trouve livrée à elle-même. L'« abandon de Dieu » figure dans cette nouvelle théorisation

---

<sup>1</sup> *Mélancolie* in *Dictionnaire de psychanalyse*, ROUDINESCO, E. et PLON, M., Le Livre de Poche, 2011. (p. 983)

établie par le philosophe Robert Burton. Nous sommes au XVIème siècle.

Plus tard au XIXème siècle, à lieu « l'instauration du savoir psychiatrique ». C'est à ce moment là que la mélancolie va varier dans sa terminologie. J-E. Esquirol l'appellera « lypémanie », pour Jules Falret celui de « folie circulaire » et sera intégrée chez E. Kraepelin « à la folie maniaco-dépressive » dans sa théorisation.

Pour S. Freud, le terme prendra le sens ancien de « non pas de maladie mais dans un destin subjectif ». Il se distinguera par le fait de ne pas vouloir « psychiatriser » « l'état mélancolique ».

C'est dans ce contexte que S. Freud approchera la mélancolie du deuil dans l'ouvrage intitulé *Deuil et mélancolie*. Pour S. Freud le deuil se distingue par le fait que « le sujet parvient à se détacher progressivement de l'objet perdu », alors que la mélancolie implique pour la personne de « se sentir coupable de la mort », de dénier cette mort, d'être « possédé par le défunt » ou « atteint de maladie qui a entraîné sa mort. »

Cependant, ce qui est à retenir et que je vais expliciter maintenant c'est « l'impossibilité permanente » pour une personne « de faire le deuil de l'objet perdu ». C'est le *Moi* qui ne peut accepter la *perte de l'objet*.

L'*objet perdu*<sup>1</sup> est un « processus double ». Dans ce processus double le sujet va se constituer » d'abord par la « perte du premier objet partiel », puis « par la perte de l'objet d'amour primaire, la mère ».

Que signifie « perte du premier objet partiel » ? L'*objet partiel*, le premier objet sexuel est le sein. Celui-ci devient *objet perdu* lorsque l'enfant peut former une « représentation globale de la personne<sup>2</sup> » à laquelle il appartient.

Ensuite l'objet perdu devient la « personne globale » ceci se fait par le « processus de séparation » dit *Fort-da* qui s'effectue à la fois par la capacité à « élaborer psychiquement » l'objet et en même temps « la possibilité de se passer de l'objet. »

Or, « faute de constituer l'objet comme perdu », dans la mélancolie, implique que « l'objet incorporé fantasmatiquement poursuit une existence silencieuse dans le sujet<sup>3</sup>. »

---

<sup>1</sup> *Objet perdu* in *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Alain de Mijolla, Pluriel, 2002. (p. 1204-1205)

<sup>2</sup> Freud (1905d) cité par Alain de Mijolla dans *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Alain de Mijolla, Pluriel, 2002. (p. 1204-1205)

<sup>3</sup> *Objet perdu* in *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Alain de Mijolla, Pluriel, 2002. (p. 1204-1205)

## d) La manie

La manie<sup>1</sup> correspond à une inversion de l'état mélancholique. La personne maniaque (non pas au sens conventionnel du terme) dans le sens psychanalytique du terme est d'une humeur « euphorique », « versatile ». La personne est dans un état « d'optimisme pathologique » avec une « surévaluation de soi » et des « projets irréalistes » qui conduisent dans certaines situations à des délires mégalomaniacaux ».

Cette « expansivité » de la personne est corrélée à de l'agitation, de l'hyperactivité et de l'hypermimie ainsi qu'à une « fuite des idées » et une accélération des processus de pensée se manifestant par une logorrhée. Par ailleurs, sont à noter également une réduction du sommeil « pouvant aller jusqu'à une insomnie totale ».

Au niveau du psychisme, la manie correspond à un « retour de la disponibilité de l'énergie psychique ». Cette énergie dans le processus maniaque devient énergie libre.

Qu'est ce que *l'énergie psychique* ? Qu'est ce que *l'énergie libre* ?

Ces concepts sont liés à la deuxième topique de S. Freud. L'énergie est dite selon Freud soit libre soit liée. Dans les *processus primaires* l'énergie est dite libre et dans les *processus secondaires* l'énergie est dite liée. L'ensemble constitué

---

<sup>1</sup> *Manie* in *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Alain de Mijolla, Pluriel, 2002. (p. 1001)

par l'énergie libre et l'énergie liée est appelé énergie psychique.<sup>1</sup>

Pour bien comprendre de quoi il s'agit lorsque Freud parle d'énergie libre et d'énergie liée il nous faut comprendre ce que sont les processus primaires et secondaires qui définissent ces deux énergies.

Les processus primaires sont directement corrélés au *principe de plaisir* et les processus secondaires sont directement corrélés au *principe de réalité*. Le processus primaire est un processus *inconscient* alors que le processus secondaire est un processus *conscient*.

Ces deux principes, principe de réalité et principe de plaisir sont deux processus participant au « fonctionnement » psychique.<sup>2</sup> Le principe de réalité est opposé au principe de plaisir. Ce dernier cherche la décharge de la tension et la recherche de la satisfaction.

---

<sup>1</sup> *Energie libre – énergie liée* in *Vocabulaire de la psychanalyse*, Laplanche et Pontalis, PUF, 2007.

<sup>2</sup> *Principe de réalité* in *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Alain de Mijolla, Pluriel, 2002. (p. 1334)

## II – APPROCHE LACANIENNE : L’ALIENATION DU SUJET.<sup>1</sup>

La découverte de S. Freud a été celle de *l'inconscient*. Celle de J. Lacan va être celle du *langage* dans son rapport à l'inconscient. Il formule cela de la manière suivante : « l'inconscient est structuré comme un langage ». C'est par la lecture du séminaire de J. Oury, *L'Aliénation*<sup>2</sup> que j'ai pris conscience de l'importance dans ma recherche à la fois de l'apport de la psychanalyse par rapport à la théorie de l'aliénation mais aussi de l'apport de J. Lacan sur le terrain pratique de l'intervention institutionnelle dans la psychothérapie institutionnelle.

A cela s'ajoute sur ce même terrain d'intervention, l'importance de la théorie de l'aliénation chez K. Marx constituant par ces deux figures (K. Marx et J. Lacan) la théorie de la double aliénation de la psychothérapie institutionnelle.

---

<sup>1</sup> *Aliénation. Le jardin aux sentiers qui bifurquent* (Chapitre 2) in *Un homme comme vous, Essai sur l'humanité de la folie*, Seuil, 2014, COUPECHOUX, Patrick. (pp. 127-161)

<sup>2</sup> OURY, J. : *L'aliénation*, Galilée, 1992.



## 1) Lacan. Le « parlêtre ».

Le sujet ne devient sujet que par le langage. Formulé autrement l'être ne devient être que par le langage. C'est pour cette raison que J. Lacan dit du sujet qu'il est un « parlêtre ».

Le sujet se construit dans et par le langage. Mais le langage qu'il parle n'est pas son langage, c'est le langage de l'Autre. Ces mots, ce sont les mots des autres, ceux de sa mère, de son père, mais aussi ceux de la culture dont il fait partie.

En utilisant les mots des autres, le sujet s'aliène. Mais en s'aliénant en même temps il se subjective, il devient un parlêtre. L'aliénation du sujet passe par les mots qui sont des signifiants, selon la découverte de J. Lacan. Mais la propriété de ces signifiants c'est qu'ils se réfèrent toujours à d'autres signifiants. Un signifiant renvoie à un autre signifiant et ainsi de suite, de sorte que le signifiant primaire, *le phallus*, se trouve refoulé.

Mais, entre les mots, les signifiants il y a toujours un vide, une béance. La signification ne peut s'épuiser. Ainsi, il y a une distance, une béance entre les mots et leur signification, ce qu'ils désignent. Cette béance ne peut jamais être achevée. En ce sens, J. Lacan dit que le sujet est *divisé*. Il y a d'un côté la possibilité de la parole, du langage et de l'utilisation des mots, en d'autres mots le positif (Lacan) et de l'autre, le négatif (Lacan), le manque, le vide qui ne peut être comblé entre les mots et ce qu'ils désignent. Le sujet se construit dans et par une dialectique de la présence et de l'absence.

Cependant, le sujet ne reste pas complètement aliéné à l'autre. Au contraire il va pouvoir se singulariser. Cette singularisation que J. Lacan appelle « subjectivation » peut se réaliser par le fait que l'autre ne peut pas me définir. C'est alors que le sujet se singularise en « traçant sa propre route ». En somme nous dit P. Coupechoux, à la suite de J. Lacan, « agir s'est se réapproprié tout ce que nous savons, mais aussi ce qui manque dans ce savoir, en assumant les conséquences de nos actes (...) ». Et il poursuit ainsi « (...) c'est ce que Lacan appelle « trouser le savoir »<sup>1</sup>. » « A tout instant, écrit P. Coupechoux, il faut s'extraire de l'autre<sup>2</sup>. »

## 2) Ni-ni.

P. Coupechoux rappelle la recherche de J. Lacan au sujet de l'aliénation. Cette recherche se développe à partir de racines logiques. D'abord, le « ou » exclusif, puis le « ou » inclusif puis enfin, le « ni, ni » du *vel* de l'aliénation.

Pour se sortir de cette aliénation, le sujet doit alors effectuer une opération que J. Lacan appelle la *séparation*. Cette séparation (Lacan) s'inscrit dans le registre du manque. « Le manque, c'est l'essence du désir » souligne J. Oury.<sup>3</sup> C'est

---

<sup>1</sup> *Aliénation. Le jardin aux sentiers qui bifurquent* (Chapitre 2) in *Un homme comme vous, Essai sur l'humanité de la folie*, Seuil, 2014, COUPECHOUX, P. p. 149.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 149.

<sup>3</sup> Cité par *Un homme comme vous, Essai sur l'humanité de la folie*, Seuil, 2014, COUPECHOUX, P. p. 152, tiré de OURY, J., *L'Aliénation*, Galilée, 1992.

ce désir qui nous maintient en vie parce qu'il manque. Il fuit sans cesse. Nous ne pouvons le combler.

Ce manque que le sujet n'arrive pas à appréhender, c'est le *désir de l'autre*. Comme le dit P. Coupechoux en citant la phrase de Lacan : « Le désir de l'homme, c'est le désir de l'Autre. » L'Autre c'est comme le rappelle P. Coupechoux, « le lieux des mots, le lieux des signifiants<sup>1</sup>. »

Ce désir n'est pas un donné universel, mais au contraire il est singulier, propre à chaque personne. Car le désir est approprié par chacun de manière singulière et non de manière universelle, uniforme et unique. P. Coupechoux dit alors : « Le désir, c'est singulier<sup>2</sup>. »

La subjectivation passe par le « non », l'objection à l'autre. Jean-Pierre Lebrun explicite ce processus de subjectivation qui passe par deux oui et un non. Dans leur ordre séquentiel, il s'agit d'un « oui », puis d'un « non », puis d'un « oui ». Dans la psychose c'est le premier non qui devient problématique, nous le verrons dans la partie suivante.

Revenons à cette séquence de la subjectivation selon J-P. Lebrun. Le premier « oui » correspond au fait d'accepter d'entrer dans le jeu du langage et donc d'accepter cette première aliénation à l'autre par le langage. Le premier « non », seconde étape de la subjectivation, correspond au moment évoqué précédemment où le sujet fait « objection à l'autre » c'est à dire au désir de l'Autre. Le deuxième « oui », correspond au moment où le sujet accepte ce qui vient de

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 151.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 153.

l'Autre et se l'approprié, c'est à dire se singularise comme décrit plus haut.

### **3) Le Nom-du-Père.**

Dans la psychose, ce qui est problématique c'est le premier « non » du processus de subjectivation décrit par J-P. Lebrun mais c'est aussi le Nom-du-Père. Le signifiant du Nom-du-Père est forclos. Il n'y a pas refoulement de ce signifiant mais au contraire disparition de ce signifiant comme le souligne Coupechoux.

Cela signifierait-il que dans la psychose il n'y ait point de désir puisque la séparation, implique le manque donc le désir ?

La réponse de J. Oury serait qu'en fait dans l'aliénation psychotique, le désir serait en quelque sorte en promenade quelque part. Et le rôle du soignant serait d'aller le chercher. Mais pour cela le soignant lui-même doit aussi tenter d'approcher son désir inconscient. Car à dénier celui-ci du côté du soignant ne pourrait potentiellement (et réellement comme le montrent les exemples cités à propos des observations de J. Oury et cités par P. Coupechoux) qu'aggraver la psychose.

### **4) La forclusion du Nom-du-Père.**

Le terme employé par J. Lacan pour parler de la forclusion est *Verwerfung*. C'est le terme employé aussi fréquemment par J. Oury dans son séminaire sur *L'Aliénation*.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> OURY, J. : *L'aliénation*, Galilée, 1992.

La forclusion<sup>1</sup> est un « mécanisme spécifique de la psychose » précise E. Roudinesco. Un signifiant est rejeté « hors de l'univers symbolique du sujet ». Ceci implique que le signifiant est forclos. Il n'est pas intégré à l'inconscient, il n'est donc pas l'objet d'un refoulement comme pour les névroses mais « fait retour » sous « hallucinatoire dans le réel du sujet ». Il n'y a pas de *refoulement*.

### 5) Le Stade du miroir (3 Moments)

C'est une période d'identification où l'enfant « effectue la conquête de l'image de son propre corps. » (p. 99) La fin de cette période signe la fin du *fantasme du corps morcelé*. Ce fantasme est présent dans certains rêves et dans « les processus de destruction psychotique » (J. Dor). La fonction du miroir est justement de « neutraliser » le fantasme du corps morcelé. Voici, décrits, les trois moments :

- 1er moment : l'enfant perçoit son image comme réelle qu'il essaye de saisir, « d'appréhender » dit J. Dor. Ce premier moment s'inscrit dans une *confusion entre soi et l'autre*.
- 2ème moment : l'enfant découvre que l'autre n'est pas réel mais est une image. L'enfant arrive alors à distinguer la *réalité* de l'autre et l'*image* de l'autre.

---

<sup>1</sup> *Forclusion* in *Dictionnaire de la psychanalyse*, E. Roudinesco, La Pochotèque, 2011. (pp. 477- 480)

- 3ème moment : l'enfant se rend compte que cette image n'est autre que *son image*. L'enfant se reconnaît dans sa propre image, il « récupère » selon la formule de J. Dor l'image de son propre corps qui auparavant était vécu comme morcelé.

Ainsi, l'enfant par l'image de son corps vit la première identification constitutive. Ce moment est très important dans la structuration de la personne. C'est un moment de conquête de son identité.

L'enfant se reconnaît alors dans son image, mais cette identification n'est qu'*imaginaire*. La structuration du sujet se fait par l'*aliénation* à cette identification imaginaire. Aliénation et en même temps moment essentiel de l'advenue du « Je ».

Jean-Baptiste Fages dans *Comprendre Jacques Lacan*<sup>1</sup>, précise que la reconnaissance par l'enfant du Nom-du-Père implique que « la mère reconnaisse le père comme auteur de la Loi<sup>2</sup> », c'est-à-dire auteur de la parole, la culture, le langage et la civilisation.

Pour terminer ce travail de recherche, il m'a semblé pertinent de montrer aussi la recherche développée d'un point de vue phénoménologique sur la maladie mentale par Ronald Laing à partir d'une lecture de son ouvrage : *Le Moi divisé*.

---

<sup>1</sup> FAGES, J-B. : *Comprendre Jacques Lacan*, Dunod, 2005.

<sup>2</sup> FAGES, J-B. : *Comprendre Jacques Lacan*, Dunod, 2005. (p. 19)

### III – APPROCHE PHENOMENOLOGIQUE DE L'ALIENATION MENTALE : R. LAING<sup>1</sup>.

#### 1) Schizoïdie

Ce que R. Laing nomme schizoïdie est le fait d'avoir subi pour un individu « un double éclatement » de la « totalité de l'expérience ». Il s'agit d'une « rupture » avec le monde qui entoure l'individu mais aussi avec lui même. Il s'agit d'une double rupture. Ainsi, cet individu « éprouve des sentiments de solitude et d'isolement désespérants<sup>2</sup>. » De plus, c'est dans sa « personne entière » qu'il se sent divisé.

R. Laing distingue une façon saine d'être schizoïde et une façon psychotique d'être-dans-le-monde (M. Heidegger). Il souhaite montrer la transition de la première, vers la seconde.

Ainsi, il distingue le schizoïde et le schizophrène, qui sont respectivement, la façon saine et la façon psychotique d'être-dans-le monde. Pour comprendre ces façons d'être-dans-le-monde, il pense que la psychiatrie traditionnelle ne permet pas de les comprendre. Pour cela il propose la méthode de la « phénoménologie existentielle ».

---

<sup>1</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970.

<sup>2</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970.

## 2) Le langage

R. Laing fait une analyse du langage technique de la psychiatrie, de la psychanalyse et de la psychopathologie. Il montre que ce langage fait « éclater » l'homme. Pour R. Laing l'homme existe dans la relation entre moi et les autres. Il souligne que « seule la pensée existentielle a tenté d'exprimer l'expérience originelle de la relation moi-et-les-autres par un terme qui reflète adéquatement sa totalité : du point de vue existentiel ce qui est concret c'est l'*existence* d'un homme, son *être-dans-le-monde*<sup>1</sup>. »

Ainsi, l'homme existe dans sa relation entre lui et le monde. Sans l'homme singulier, son monde et sa relation au monde, il n'y a tout simplement pas de monde.

C'est justement pour éviter cet éclatement de la totalité de cet être-dans-le-monde que Laing propose d'éviter tout « décalage verbal et conceptuel ».

## 3) Personne ou objet

R. Laing explique que l'on peut voir l'homme de deux manières : comme une personne ou comme un objet. Selon la manière dont on l'envisage, l'intentionnalité est différente.

D'un point de vue de la méthode, les deux peuvent être envisagés. Alors, en envisageant l'autre comme personne je

---

<sup>1</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 19)



vais le voir comme « responsable, capable de choix », « comme être agissant ». Et en envisageant l'autre comme organisme, comme objet je conceptualiserais le niveau « atomique, moléculaire, cellulaire, systématique ou organique. »

D'un point de vue de l'organisme, je n'envisagerais pas les intentions, ni les désirs de celui-ci. Je l'envisagerais comme un processus dit R. Laing. Il ne s'oppose pas à cette vue. Simplement, il souligne que « la théorie de l'homme en tant que personne » perd son intérêt si elle est envisagée en tant que théorie de l'homme en tant qu'organisme et vice et versa.

« La tâche de la phénoménologie existentielle est justement de formuler ce qu'est le monde de l'autre et sa manière d'y être<sup>1</sup>. » Et R. Laing de souligner plus loin, que cette « formulation » peut différer d'un être à l'autre.

Ainsi, R. Laing précise qu'en psychothérapie, il est important d'avoir à l'esprit l'idée que : l'être est à la fois divisé par rapport aux autres et en même temps relié à eux. Nous sommes séparés mais non isolés : c'est la condition de la relation.

De même, à l'appui d'une description d'un patient par E. Kraepelin, le psychiatre ne peut s'empêcher dans sa description d'être subjectif. Il ne peut pas être objectif. Il interprète. Et c'est ce que nous faisons tous. F. Nietzsche le disait lui même : nous ne faisons qu'interpréter le monde.

---

<sup>1</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 29)

R. Laing se réfère à W. Dilthey et plus particulièrement à la distinction qu'il fait entre explication (intellectuelle) et compréhension (totale). Comprendre le présent implique de comprendre le passé de la personne et réciproquement. R. Laing semble critiquer la tendance à essayer de comprendre de manière univoque le présent à l'aide du passé de la personne.

Il critique aussi la manière d'interpréter le vécu, l'être-dans-le-monde de la personne et notamment l'utilisation de catégories préétablies, non analysées. Par exemple, de penser en termes de pathologie « forcément. »

En réalité, observer une personne et chercher les signes de la schizophrénie est radicalement différent de regarder, d'écouter une personne et, de la considérer en tant que personne humaine précise R. Laing. Le thérapeute doit essayer d'atteindre une position d'écoute de l'être-dans-le-monde de l'autre : « faire appel à ses propres potentialités psychotiques sans pour autant renoncer à sa santé mentale<sup>1</sup> ».

*L'être-pour-soi* : c'est la personne qu'on est à ses propres yeux précise R. Laing. *L'être-pour-autrui* exprime l'idée de ce que l'on est aux yeux d'autrui.

Ainsi, lorsque deux personnes « saines » se rencontrent écrit R. Laing il y a « reconnaissance mutuelle et réciproque de l'identité » de chacun. Mais, il y a toujours plus ou moins des décalages ou des incompréhensions.

Alors, R. Laing définit que la santé mentale et la psychose ont comme critère « le degré d'entente ou d'incom-

---

<sup>1</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 42)

préhension existant entre deux personnes dont l'une est tenue d'un commun accord pour saine d'esprit<sup>1</sup>. » Mais, dit R. Laing nous ne pouvons jamais « comprendre » le psychotique. Il ne faut « pas cesser de reconnaître sa différence, son état de séparation, sa solitude et son désespoir<sup>2</sup>. »

#### 4) Sécurité et insécurité ontologique

R. Laing distingue deux positions celle de *sécurité ontologique* et celle d'*insécurité ontologique*. La *sécurité ontologique* implique de sentir son existence, son identité et son autonomie. L'*insécurité ontologique* s'oppose à la *sécurité ontologique*.

La personne vivant dans l'*insécurité ontologique* : elle se sent « irréaliste ». Elle ne se sent en sécurité ni en elle-même, ni dans le monde. Les circonstances de la vie réelle constituent une menace pour cette personne en *insécurité ontologique*. Ainsi, les événements de la vie quotidienne l'affectent de manière différente. Ce n'est pas une perte de contact avec le réel, mais un autre rapport avec celui-ci. Il est tout à fait possible que cet autre rapport au monde ne puisse plus être partagé.

---

<sup>1</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 44)

<sup>2</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 47)

## 5) L'angoisse

R. Laing décrit alors trois formes d'angoisse que l'homme dans *l'insécurité ontologique* éprouve : *l'engloutissement, l'implosion, la pétrification.*

- *l'engloutissement* :

« Un sentiment solide de sa propre identité autonome est indispensable pour que l'on puisse avoir une relation avec autrui. Autrement, toute relation menace l'individu de la perte de son identité. »

« J'appelle « engloutissement » l'une des formes que peut prendre cette situation, où l'individu redoute en soi toute relation, que ce soit avec un autre ou même avec lui-même, car son incertitude touchant la stabilité de son autonomie lui fait craindre de la perdre<sup>1</sup>. » En vertu de quoi, l'individu s'isole pour éviter l'engloutissement.

Pour exprimer cet « engloutissement », sont utilisées les images de la noyade ou du feu, images de destruction.

- *l'implosion* :

Cette angoisse est ressentie comme un *empiètement* (Winnicott) de la réalité sur soi. Le contact avec la réalité est alors ressenti comme une « menace », la réalité devient *implosive*.

---

<sup>1</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 57)

- *la pétrification et la dépersonnalisation* :

La *dépersonnalisation* concerne à la fois les êtres qui la vivent et ceux qui la font vivre. Elle consiste à considérer les autres et soi-même comme des objets. Ceci implique une *pétrification* de la personne. Cette *pétrification* peut susciter de la terreur. La menace consiste à avoir peur de devenir une *chose* dans le monde de l'autre, devenir *sa chose*. C'est la peur de l'*objectivation*.

« Il semble aussi que la méthode consistant à attaquer l'autre soit fondée sur le même principe que l'attaque contre soi, implicitement sentie dans la relation à l'autre. Ainsi, l'homme qui craint de voir sa subjectivité submergée (*engloutissement*), envahie (*implosion*) ou figée (*pétrification*) par l'autre, tente fréquemment de submerger, d'envahir ou de tuer la subjectivité de cet autre<sup>1</sup>. »

On pourrait résumer une de ce texte par « l'enfer, c'est les autres » (J-P. Sartre) dans ces situations d'angoisse.

La question à laquelle va tenter de répondre Laing dans cette partie est la suivante : quelle relation peut avoir avec lui-même une personne en état d'insécurité ontologique ?

Ce qu'il va essayer de montrer c'est que cette personne n'a pas le sens de son « unité fondamentale ». Cette unité fondamentale permet à une personne en sécurité ontologique de « résister » à ses conflits intérieurs. Cette personne se sentira plutôt divisée. Divisée comment ? « En un esprit et un

---

<sup>1</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 69)

corps », répond R. Laing, avec une identification à l'esprit. (p. 85)

## 6) **Moi-incarné / Moi-désincarné**

Pour ce faire, il commence par distinguer tout à fait schématiquement le moi *incarné* et le moi *non-incarné*. Le fait de faire corps avec soi, de sentir son unité et sa relation au corps définit le moi *incarné*. Le fait de se sentir séparé de son corps définit le moi *désincarné* ou *non-incarné*.

Pour R. Laing il ne s'agit pas de les opposer dans des formes d'existences normales ou pathologiques mais plutôt de les considérer comme deux formes d'existences possibles : « deux dispositions existentielles. »

Ces deux dispositions sont en lien avec la manière dont est vécue la relation de l'individu avec soi-même et avec le monde. Elles impliquent deux êtres-dans-le-monde différents.

Concernant le moi non-incarné, l'individu « sent son corps plus comme un objet parmi d'autres objets dans le monde que comme le noyau de son être<sup>1</sup>. » Le corps est le noyau alors d'un « *faux* moi ». Il y a « divorce » entre le moi et le corps. Le « moi » observe le corps comme détaché, désincarné, ... Il n'y a pas d'engagement dans le monde du moi désincarné.

---

<sup>1</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 90)

## 7) David

R. Laing expose le cas de David. Dans ce cas que présente Laing, ce qui est frappant et que R. Laing souligne c'est la scission entre le « moi » de David et sa « personnalité ». Le « moi » se réfère pour David en ce qu'il ressent être son « intérieur » et sa « personnalité » en ce que les autres voient de lui.

Cette « personnalité » est en fait le faux-moi que s'est créé David. Il s'est créé un personnage. Il se considère comme acteur et pense que tous les hommes agissent comme lui. En somme, le monde est un théâtre. Son « vrai » moi émerge lorsqu'il est seul ou bien lorsqu'il est « spontané ». Mais cette spontanéité lui fait peur. Il a peur qu'elle ne le submerge.

R. Laing considère que sa « personnalité » est en fait le « système de son faux moi. » Qu'est-ce à dire ? Cela signifie que David n'a pas l'impression que son « moi » participe à son « faux-moi ». Il se sent détaché de lui de telle façon à ce que son « faux-moi » est vécu de façon dépersonnalisée donc pétrifiée.

David se crée autant de faux-moi qu'il rencontre de personnes et de situations. Ainsi, ses « faux-moi » constituent un vrai « microcosme » intérieur, microcosme menacé par la spontanéité.

« Il voudrait être toutes les personnes et toutes les choses (...) » explique R. Laing. Or c'est impossible. Ainsi, pensant se protéger de ce qui le menace David finit par vider complètement son expérience du monde extérieur et donc l'amener à devenir lui-même « vide ».

Ce qui fait peur à David et aux personnes dans cette situation existentielle c'est la peur d'être transformé (engloutissement, implosion, pétrification) en chose, d'être pétrifié : c'est-à-dire « la peur de perdre son autonomie intérieure, sa liberté, (...) »<sup>1</sup>.

« Le moi ne se sent en sécurité que caché et isolé, fût-ce en présence des autres<sup>2</sup>. » Pour assurer sa sécurité le schizoïde, pétrifie la personne, il la transforme en chose et se comporte à son égard comme si elle était une chose. De cette manière, par la dépersonnalisation, il se protège de ses propres angoisses d'engloutissement, d'implosion et de pétrification. Il préserve son « moi ».

Mais, ce qui menace le plus le schizophrène ce sont ses manœuvres de protection. C'est par ses propres manœuvres défensives que le « moi » se désintègre.

Chez les schizoïdes les perceptions sont menées par le « faux-moi » alors que chez une personne « normale », même en prise à des expériences de dissociation, les perceptions sont dirigées par le « vrai moi » semble dire R. Laing.

Ainsi, au lieu d'avoir une relation aux autres, réciproque, avec le moi-corps, le schizoïde développe une relation aux autres-corps avec le moi. Le moi ne peut pas avoir de « relation directe avec les choses et les êtres réels » dit R. Laing.

---

<sup>1</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 100)

<sup>2</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 100)



Le faux-moi du schizoïde agit par des actions insignifiantes envers autrui et le faux moi perçoit autrui comme irréel explique R. Laing. Il n'y a pas de possibilité de relation créatrice avec lui. L'ensemble tourne « à vide » et semble comme mort, pétrifié.

Il y a interaction pour le schizoïde entre « ça et ça » développe R. Laing, c'est-à-dire entre deux objets mais plus d'interaction entre deux sujets « toi et moi ».

« L'individu a peur du monde, peur de voir tout empiètement devenir total et implosif, pénétrant, dissociant, engloutissant. Il a peur de se laisser aller, de sortir de lui-même, de se perdre dans une sensation quelle qu'elle soit, de se laisser ainsi diminuer, épuiser, vider, dépouiller, dessécher<sup>1</sup>. »

De la sorte le moi peu se nourrir de toutes les illusions : tout est possible pour lui. « Dans l'imaginaire, le moi peut être n'importe qui, n'importe où, faire et avoir n'importe quoi. » « Omnipotent » et libre, « mais seulement dans l'imaginaire » précise Laing.

« Le faux moi est de ne pas être soi-même<sup>2</sup>. » précise R. Laing. C'est le faux moi, qui est en prise directe avec la réalité. Le « moi intérieur » reste relativement isolé et n'interagit pas avec l'extérieur. Le « moi intérieur » s'observe

---

<sup>1</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 113)

<sup>2</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 127)

et délire. Ce « moi intérieur » est préoccupé par sa liberté et son identité qui se veut non-incarné, transcendant.

Il s'agit d'agir conformément à ce que les autres demandent, voilà une des propriétés du faux moi.

« Le faux moi a tendance à adopter de plus en plus les traits caractéristiques de la personne ou des personnes à qui il se soumet et cela peut aboutir à une imitation presque totale de l'autre<sup>1</sup>. »

« L'imitation est une forme d'identification par laquelle une partie de l'individu adopte l'identité d'une « personnalité » qui n'est pas la sienne<sup>2</sup>. » Cette imitation n'est pas obligatoirement totale, elle peut être partielle.

R. Laing poursuit : « La soumission du système du faux moi à la volonté d'autrui atteint sa forme extrême dans l'obéissance automatique, l'écholalie et le mimétisme du catatonique<sup>3</sup>. »

L'imitation devient tellement poussée qu'elle en devient une caricature de la personne et en même temps une critique acerbe de celle-ci par le ridicule et la détestation.

Ainsi, note R. Laing : « Tout le comportement de certains schizophrènes n'est rien d'autre qu'une mosaïque de

---

<sup>1</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 135)

<sup>2</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 136)

<sup>3</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 139)

particularités d'autrui, rendues encore plus singulières par la manière dont elles sont reproduites<sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970. (p. 143)

## CONCLUSION

Ecrire cette conclusion n'a pas été chose facile. J'ai longtemps hésité sur la manière de procéder. Finalement, il m'a semblé important de présenter les conclusions principales auxquelles cette recherche m'a amenée.

Par l'approche multi-référentielle que j'ai effectuée ici il m'a été possible de faire un large tour de la question de l'aliénation. Cette question n'est pas close. Au contraire, cette recherche m'a emmenée vers d'autres possibilités de recherches futures. J'en proposerais quelques pistes plus loin dans cette conclusion.

L'approche philosophique de l'aliénation sociale m'a permis d'apprendre que le concept d'aliénation est un concept qui a plusieurs acceptions (juridique, philosophique, etc.) selon que l'on se réfère à K. Marx, F. Hegel ou C. Castoriadis. Cependant, de manière essentielle il s'inscrit dans la philosophie de tradition marxiste et hégélienne.

Ce que l'on peut apprendre de cette approche c'est que le concept d'aliénation est une expérience dépossessionnelle qui se déploie selon un processus en trois temps comme le montrent K. Marx et F. Hegel. Plus loin, C. Castoriadis montre que l'aliénation est liée au rapport que nous entretenons aux institutions. L'aliénation sociale étant un rapport hétéronome aux institutions. Autre apprentissage : l'aliénation n'est pas pensable comme concept isolé, il faut lui associer une réflexion à travers le concept de réification notamment.

En effet, comme le montre l'approche historique de l'aliénation comme aliénation psychopathologique et comme folie c'est que celle-ci fonctionne comme un analyseur de notre rapport aux institutions et du rapport qu'entretiennent les institutions et les sociétés aux sujets, à la raison, à la folie. Ainsi, l'un des exemples les plus frappant du rapport qu'entretiennent les sociétés à la folie et à l'aliénation mentale est celui de l'eugénisme et plus loin de la mort de 40.000 fous dans les asiles durant la Seconde guerre mondiale. C'est en parti de ce constat que se sont développés tout un ensemble de discours et de pratiques désaliénistes instituant.

Pour l'éducation tout au long de la vie, les pratiques désaliénistes et notamment la psychothérapie institutionnelle sont de véritables sources d'inspiration pour la désaliénation. En effet, la désaliénation passe alors, comme envisagé dans ce qui précède, par un travail d'institution, travail collectif d'analyse institutionnelle, armé de concepts, de dispositifs et d'outils.

J'ai été sensible, dans la psychothérapie institutionnelle, au fait que ce travail d'institution, d'élaboration de concepts, d'outils et de dispositifs s'est effectué par le biais d'expérimentations, dans le mouvement et dans une perspective de changement et de manière collective inscrits dans une histoire toujours singulière.

J'espère par le présent travail de recherche avoir pu contribuer à ma façon au développement des recherches sur l'aliénation dans une perspective multi-référentielle.



# BIBLIOGRAPHIE

## Livres

ALTHUSSER, L. : *Pour Marx*, La découverte, 2005.

BASAGLIA, F. : *L'institution en négation*, Arkhê, 2012.

CASTORIADIS, C. : *L'institution imaginaire de la société*, Points-Seuil, 1999.

CHARBONNIER, V. : *La réification chez Lukács* in *La réification, Histoire et actualité d'un concept critique* (Dir. CHANSON, V., CUKIER, A., MONFERRAND, F., La dispute, 2014.

COUPECHOUX, P. : *Un monde de fous, Comment notre société maltraite ses malades mentaux*, Préface de Jean Oury, Seuil, 2006.

COUPECHOUX, P. : *Un monde comme vous, Essai sur l'humanité de la folie*, Seuil, 2014.

DUMENIL, G. ; LÖWY, M. ; RENAULT, E. : *Les 100 mots du marxisme*, PUF, Que sais-je ? , 2012.

FAGES, J-B. : *Comprendre Jacques Lacan*, Dunod, 2005.

FOUCAULT, M. : *Histoire de la folie à l'âge classique*, Gallimard, 1961.

FISCHBACH, F. : *Karl Marx, Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, intro. trad. an. , Vrin, 2007.

GABEL, J. : *Sociologie de l'aliénation*, PUF, 1970.

GOFFMAN, E. : *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Minit, 1968.

HABER, S. : *L'Aliénation. Vie sociale et expériences de la déposssession*, Actuel Marx, 2007.

HESS, R. et WEIGAND, G. : *Cours d'analyse institutionnelle, Fragments pour une nouvelle théorie*, PUSG, 2012.

HESS, R. et DE LUZE, H. : *Le moment de la création*, Anthropos, 2001.

HESS, R. : *Journal de l'aliénation*, PUSG, 2012.

HESS, R. et SAVOIE, A. : *L'analyse institutionnelle*, PUF, 1968.

LAING, R. : *Le moi divisé, De la santé mentale à la folie*, Stock, 1970.

LAPLANCHE, J. et PONTALIS, J-B. : *Vocabulaire de la psychanalyse*, PUF, 2007.



LEFEBVRE, H. : *Karl Marx, une métaphilosophie de la liberté, Présentation : Le mouvement de la critique de Marx selon H. Lefebvre*, par R. Hess et Sandrine Deulceux, PUSG, 2012.

LEFEBVRE, H. : *Critique de la vie quotidienne* (Tomes I, II, III), L'Arche, 1958.

LEFEBVRE, H. : *La Somme et le Reste*, Anthropos, 4ème édition, 2008.

LUKACS, G. : *Histoire et conscience de classe*, Minuit, 1960.

MARX, K. : *Manuscrits de 1844*, Flammarion, 1996.

MIJOLLA, A. (de) : *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Pluriel, 2002.

MOREL, C. : *ABC de la psychologie et de la psychanalyse*, Grancher, 2007.

MORNET, J. : *Psychothérapie institutionnelle. Histoire et actualité*, Champ social, 2007.

NIZET, J. et RIGAUX, N. : *La sociologie d'Erving Goffman*, La découverte, 2005.

OURY, J. : *L'aliénation*, Galilée, 1992.

POSTEL, J. et QUETEL, C. : *Nouvelle histoire de la psychiatrie*, Dunod, 2012.

POSTEL, J. : *Dictionnaire de la psychiatrie*, Larousse, 1998.

POUILLAUDE, E. : *L'aliénation, Psychose et psychothérapie institutionnelle*, Hermann, 2014.

QUETEL, C. : *Histoire de la folie, De l'Antiquité à nos jours*, Texto, 2012.

ROSNER, M. : *Aliénation, fétichisme et anomie in Freudo-marxisme et sociologie de l'aliénation*, 10/18, 1974.

ROUDINESCO, E. et PLON, M. : *Dictionnaire de psychanalyse*, Le Livre de Poche, 2011.

SEVE, L. : *Aliénation et émancipation : Précédé de Urgence de communisme, Suivi de Karl Marx : 82 textes du Capital sur l'aliénation*, La dispute, 2012.

SHERIGHAM, M. : *Traversées du quotidien, Des surréalistes aux postmodernes*, PUF-Lignes d'art, 2013.

SIMMEL, G. : *La tragédie de la culture et autres essais*, Rivages poches, 1993.

SIMONNET, J. : *Folie et notations psychopathologiques dans l'œuvre de Thomas d'Aquin* in QUETEL, C. et POSTEL, J. : *Nouvelle histoire de la psychiatrie*, Dunod, 2012.

SIMMEL, G. : *Philosophie de l'argent*, PUF, 2007.

THOMES, A. et CAUMIERES, P. : *Cornelius Castoriadis, Réinventer la politique après Marx*, PUF, 2011.

VANDERBERGUE, F. : *Une histoire critique de la sociologie allemande : Aliénation et réification, Tome 1 : Marx, Simmel, Weber, Lukacs*, La Découverte, 1997.

### Articles internet

Frédéric BLUCHE, « LETTRE DE CACHET », Encyclopaedia Universalis [en ligne], consulté le 30 octobre 2014. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/lettre-de-cachet/>

Christian DEROUESNE, Hélène OPPENHEIM-GLUCKMAN, François ROUSTANG, « INCONSCIENT », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 15 décembre 2014.  
URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/inconscient/>

Paul RICŒUR, « ALIÉNATION », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 12 avril 2014.  
URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/alienation/>

François SIGAUT, « Folie, réel et technologie. À propos de Philippe Bernardet, Les Dossiers noirs de l'internement psychiatrique, Paris, Fayard, 1989 », *Travailler* 2/ 2004 (n° 12), p. 117-130

URL : [www.cairn.info/revue-travailler-2004-2-page-117.htm](http://www.cairn.info/revue-travailler-2004-2-page-117.htm).  
DOI : 10.3917/trav.012.0117

## **Dictionnaires/ encyclopédies**

*Dictionnaire critique du marxisme*, BENSOUSSAN, G. et LABICA, G. (dir.), PUF, 3ème édition 2001.

*Dictionnaire des concepts philosophiques* (dir. Michel Blay, Larousse, CNRS Editions, 2013)

*Dictionnaire de la psychanalyse*, ROUDINESCO, E., La Pochotèque, 2011.

*Dictionnaire des sciences humaines*, MESURE, S. et SAVIDAN, P., PUF, 2006.

*Dictionnaire de la psychanalyse*, CHEMANA, R. et VANDERMERSCH, B., Larousse, 2012

*Dictionnaire international de la psychanalyse*, dir. Alain de Mijola, Pluriel, 2013.

*Vocabulaire de la psychanalyse*, J. Laplanche et J.-B. Pontalis, PUF, 2009.

*500 mots-clefs pour l'éducation et la formation tout au long de la vie*, Francis Danvers, Septentrion, 2ème édition, 2003

## Mémoires/Thèses consultées :

Ian Balat : *L'Aliénation*, IEP Aix-en-Provence, 1995-1996, <http://www.balat.fr/L-alienation-par-Ian-Balat.html>, consulté le 4 février 2014.

BELLELLE, Swan : *L'approche transductive en analyse institutionnelle, les deux logiques de l'éducation tout au long et tout au large de la vie*. Thèse d'Etat soutenue le 19 novembre 2014 pour l'obtention du titre de docteur en Sciences de l'éducation à l'Université Paris 8.

N'Gouan Mathieu Agaman : *L'aliénation dans la philosophie de Karl Marx et ses formes contemporaines*, Université Félix Houphouët Boigny Abidjan - Master 2, 2008.

Valentin Schaepelynck : *Une critique en acte des institutions : émergences et résidus de l'analyse institutionnelle dans les années 1960*, Université Paris 8, Thèse d'Etat soutenue le 11 décembre 2013 pour l'obtention du titre de docteur en Sciences de l'éducation à l'Université Paris 8.